

VISION *Djibouti*

2035



RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI



MOT DU PRESIDENT

Trente six (36) années après le recouvrement de sa souveraineté, notre pays se trouve sur un trend de croissance et de développement économique malgré de nombreuses adversités de toute nature: adversité naturelle et tentative de déstabilisation au cours de cette période.

L'exigence pressante de satisfaire les besoins élémentaires des populations dépourvues de tout et l'absolue nécessité de construire un Etat solide laissaient peu de place à la construction d'une stratégie de développement structurée de long terme.



Après avoir fait face aux défis majeurs des problèmes sociaux, les bases de développement de toute Nation moderne sont construites et doivent être mieux consolidées: l'Education, la Santé, les Infrastructures urbaines et de transport ainsi que les institutions de souveraineté (les Forces Armées et les Forces de Police, l'Assemblée Nationale, notre diplomatie au service de la Paix, etc.).

Notre Nation au sein de la région et dans le monde joue un rôle prépondérant dans la consolidation de la stabilité et notre pays constitue un nœud névralgique des échanges économiques et commerciaux entre les différents continents, grâce à ses infrastructures portuaires modernes et à sa culture légendaire de terre d'échanges et de rencontres.

Alors que nous entamons le troisième millénaire avec des perspectives positives, doit-on et peut-on se contenter de cette tendance qui ne met pas pour autant le pays à l'abri des crises conjoncturelles de l'économie mondiale aussi fréquentes ces dernières années?

Il nous faut passer à une autre étape et élever le niveau des défis à relever en construisant la société de demain, le Djibouti du Futur: imaginer les contours économiques, politiques et institutionnels de notre pays à l'horizon 2035 et faire adhérer à cette vision construite sur des bases objectives notre jeunesse, fer de lance de l'avenir, mais aussi les Partis politiques, la Société civile, les Hommes d'affaires, nos Partenaires au développement et la Communauté internationale pour engranger un succès aussi incertain qu'indispensable, tel est le challenge dénommé « Vision Djibouti 2035 ».

Djibouti 2035 inaugure la première réflexion stratégique sur le long terme réalisée à l'initiative du Gouvernement. Cette nouvelle orientation prend en compte l'exigence de maîtriser le temps, de dépasser les courtes vues pour adopter une démarche de planification du développement guidée par une vision à long terme, en vue de construire l'avenir du pays. Elle a été élaborée sur la base d'une approche participative et reflète un consensus national. Elle traduit donc un ensemble de buts à atteindre et constitue dès lors, une image destination, une volonté et un idéal susceptibles de rassembler les djiboutiens et djiboutiennes.

Djibouti 2035 est également le résultat d'une coopération technique internationale soutenue par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Mondiale. Leur intervention a permis de développer et renforcer les capacités de réflexions et d'actions stratégiques à partir des entités nationales.



Notre société de demain doit être construite sur les valeurs culturelles traditionnelles conjuguées aux valeurs universelles modernes sans tomber dans une évolution des mœurs et coutumes impropres à notre histoire.

Tout en consolidant notre processus démocratique axé sur la libre expression des citoyens et l'instauration des moyens de communication modernes mis à la disposition de la société civile, notre société de demain doit vaincre les défis majeurs de l'Eau, de l'Energie, de la Santé, de l'Education pour se consacrer aux difficultés qui apparaissent au cheminement difficile du développement: le chômage massif des jeunes diplômés, l'inégalité sociale, la montée des extrémismes et la faiblesse de la cohésion nationale.

Corrélativement à ce processus voulu et imaginé, il nous faut mettre en branle des réformes économiques et institutionnelles audacieuses pour parvenir à ces objectifs ambitieux qui doivent transformer notre pays en Phare de la Mer Rouge.

Ainsi, **le scénario de référence**, qui se veut optimiste mais réaliste, montre que des transformations structurelles de l'économie sont possibles pour générer une croissance forte et durable, avec au bout un triplement du revenu par habitant et une forte création d'emploi, soit plus de 200 000 emplois; le taux de chômage de près de 50% aujourd'hui sera ramené autour de 10%.

En matière de développement humain, la pauvreté absolue serait réduite de plus du tiers (1/3), les disparités seront réduites et les djiboutiens et djiboutiennes pourraient avoir un accès total à l'énergie, à l'eau potable et un accès universel au service de santé de base.

Il faut désormais montrer le chemin à parcourir et si possible, envisager les différents sentiers pour y parvenir et le temps nécessaire pour atteindre le point d'arrivée. Il nous faut nous conformer à la citation d'Emile Zola qui résume bien notre démarche:

{ Savoir où l'on veut aller c'est très bien; il faut encore montrer qu'on y va }

Ce rêve, s'il en est un, est permis ; car des développements semblables et comparables ont été réalisés dans un certain nombre de pays, grands et petits.

Je souhaite vivement une adhésion positive des élus, des représentants de la société civile et du secteur privé à ce projet de construction d'une société plus moderne et plus juste.

Je demande que les membres du Gouvernement, les dirigeants politiques, les responsables d'institutions républicaines et les hauts cadres de l'Administration, montrent une implication quotidienne et sans faille afin d'œuvrer ensemble à l'accomplissement de ce projet d'une société meilleure que nous voulons léguer aux générations futures.

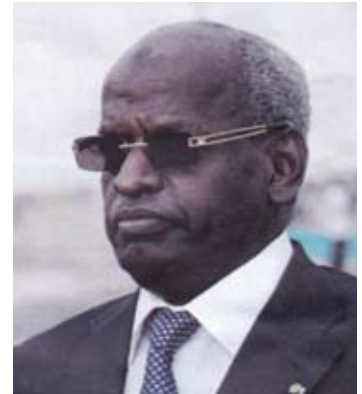
ISMAIL OMAR GUELLEH
Président de la République de Djibouti



MOT DU PREMIER MINISTRE

Le Gouvernement a engagé une Étude Nationale Prospective qui a abouti à la formulation d'une vision de long terme pour mieux répondre aux aspirations des djiboutiens et djiboutiennes et faire de Djibouti, un pays émergeant à l'horizon 2035.

Cet exercice a bénéficié de la participation de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement.



Il n'est nul doute que les acquis engrangés par notre pays depuis son accession à l'Indépendance, à travers les multiples réformes introduites dans les domaines politiques, économiques et sociaux sont plus que visibles.

Notre pays peut se réjouir aujourd'hui d'avoir réalisé, avec l'appui des partenaires au développement, des avancées notables dans la concrétisation des engagements internationaux, notamment la mise en œuvre de la stratégie pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les règles du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la ratification de conventions internationales relatives aux droits de l'Homme, de la Femme, de l'Enfant, à l'Environnement, etc.

Les deux premières décennies de notre développement ont généré des croissances économiques faibles qui n'ont pas été suffisantes pour endiguer la pauvreté urbaine et rurale qui a gagné de nouvelles couches sociales.

La dernière décennie qui a pourtant connu un approfondissement de la croissance économique avec un taux moyen de 4,8% n'a pas, quant à elle, enrayer l'enracinement de la pauvreté extrême dans notre pays.

Notons également que notre politique de développement est restée tributaire de la multiplicité des approches et des cadres de références qui ont guidé notre action économique conjuguée avec l'absence d'une vision commune, globale et cohérente.

D'où la nécessité pour notre pays de se doter d'un cadre de planification à long terme qui consolide les efforts antérieurs, avec les enseignements et les analyses de nos stratégies de développement passées et nos perspectives futures.

Notre pays a besoin d'avoir les ressorts d'une planification du développement mieux maîtrisé, moins soumis aux chocs internes et externes. Une croissance plus accélérée et durable est nécessaire pour résoudre les problèmes sociaux et engendrer une transformation structurelle de l'économie, pour la rendre plus diversifiée et plus compétitive, avec un rôle accru du secteur privé. Tout ceci doit être accompagné par une Administration publique aux capacités renforcées et productives.



La vision Djibouti 2035, qui est la première réflexion stratégique sur le long terme du genre dans notre pays, se veut donc être la réponse à ces multiples défis. Elle se doit de contribuer à renforcer les capacités nationales d'anticipation, de pilotage et de gestion concertée du développement national et de perpétuer une tradition du pays en matière de réflexion prospective au niveau de l'Exécutif.

La promotion d'un dialogue social entre djiboutiens et djiboutiennes sera au centre du processus de mise en œuvre, en vue d'identifier les problèmes majeurs du pays et les goulots d'étranglement éventuels pour toujours dégager un consensus pour la construction du Djibouti de demain.

Je souhaite que le Gouvernement s'engage pleinement dans ce processus et prenne toutes les initiatives nécessaires pour la mise en œuvre et le succès de cette vision de développement à long terme.

ABOULKADER KAMIL MOHAMED

Premier Ministre



MOT DU MINISTRE

La Vision Djibouti 2035 qui est déclinée dans ce document est une ambition de développement moderne, avec une nouvelle démarche et des objectifs à atteindre. Cette vision initiée par le Président de la République, après la mise en œuvre de l'Initiative Nationale pour le Développement Social (INDS) et d'autres modes de planification, est un processus réaliste et réalisable.



De la volonté conjugée de tous les acteurs institutionnels et organisations non gouvernementales (membres du gouvernement, représentants du secteur privé et de la société civile, élus, Partenaires techniques et financiers) dépendra la construction de notre pays de demain que nous voulons tous meilleur. Il s'agira pour les acteurs, dans leurs activités quotidiennes, de favoriser la réalisation du futur désiré en créant les conditions pour l'avènement des hypothèses du scénario de référence.

Pour ce faire, la Vision Djibouti 2035 et les orientations stratégiques contenues dans ce projet de société devront être affinées au travers de documents de stratégies et de plans d'actions opérationnels, cadres conceptuels de politiques nationales, sectorielles et régionales de développement, notamment la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE).

Cette stratégie de construction d'une société moderne permettra l'articulation entre le court terme à travers la programmation budgétaire et la prise en compte des besoins urgents; le moyen terme par les programmes nationaux, sectoriels et régionaux de développement et le long terme, la Vision.

Cette Vision sera également le point de départ d'un renouveau de notre planification par la mise en place d'un Cadre intégré de planification stratégique et budgétaire permettant une coordination de nos partenaires au développement et un engagement à moyen et long termes plus important.

En vue d'assurer une meilleure mise en œuvre de Djibouti 2035, sont présentés un judicieux agencement des piliers et secteurs réservoirs de croissance, ainsi que des stratégies particulières susceptibles de servir de catalyseurs rapides et efficaces pour déclencher une dynamique de croissance rapide, forte et durable.

Je souhaite vivement que la coordination se renforce avec les départements ministériels à travers la mise en place des plans stratégiques sectoriels, cadres d'interventions et de dialogue, indispensables à l'exécution des actions nationales, sectorielles et locales de développement.

Enfin, il apparaît nécessaire d'assurer la veille prospective pour suivre les possibilités de réalisation des postulats de développement à la lumière des actions entreprises, en vue d'alerter les décideurs et les acteurs sur les risques éventuels et les forces favorables pour la réalisation de la Vision.

ILYAS MOUSSA DAWALEH

Ministre de l'Economie et des Finances, chargé de l'Industrie



DJIBOUTI
2035

Notre Nation

DJIBOUTI
2035

Une République Solidaire

DJIBOUTI
2035

Notre Vision

DJIBOUTI
2035

Notre Vision

DJIBOUTI
2035

Notre Nation

DJIBOUTI
2035

Notre Nation

DJIBOUTI
2035

Une République Solidaire

DJIBOUTI
2035

Notre Vision

DJIBOUTI
2035

Notre Vision

DJIBOUTI
2035

Notre Nation

DJIBOUTI
2035

Notre Nation

DJIBOUTI
2035

Une République Solidaire

DJIBOUTI
2035

Notre Vision

DJIBOUTI
2035

Notre Vision

DJIBOUTI
2035

Notre Nation

DJIBOUTI
2035

Notre Nation

DJIBOUTI
2035

Une République Solidaire

DJIBOUTI
2035

Notre Vision

DJIBOUTI
2035

Notre Vision

DJIBOUTI
2035

Notre Nation

DJIBOUTI
2035

Notre Nation

DJIBOUTI
2035

Une République Solidaire

DJIBOUTI
2035

Notre Vision

DJIBOUTI
2035

Notre Vision

DJIBOUTI
2035

Notre Nation



LISTE DES ACRONYMES

ACP	Afrique, Caraïbe et Pacifique
ACP	Association Cultures et Progrès
ALENA	Accord de Libre-Echange Nord-Américain
ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
BAD	Banque Africaine de Développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CDMT-CBMT	Cadres de Dépenses à Moyen Terme/ Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CERD	Centre d'Etudes et de Recherche de Djibouti
COMESA	Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe
CS	Cadre Stratégique
CSLP	Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDAM	Enquêtes Djiboutiennes Auprès des Ménages
EDD	Electricité De Djibouti
FDJ	Franc Djiboutien
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDH	Indice de Développement Humain
IGAD	Autorité Intergouvernementale pour le Développement
INDS	Initiative Nationale pour le Développement Social
LOE	Loi d'Orientation Economique
MERCOSUR	Marché Commun du Sud (Mercado Común del Sur)
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement



ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organismes de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissements Publics
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNG	Politique Nationale Genre
PPP	Partenariat Public-Privé
PROMES-GDT	Programme de Mobilisation des Eaux de Surface et de Gestion Durable des Terres
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTM	Projet de Transport Multimodal
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNA	Service National Adapté
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UEA	Union Economique Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
USD	United States Dollar (dollar américain)
ZLE/UC	Zone de Libre-Echange / Union commerciale



Table des matières

MOT DU PRESIDENT	2
MOT DU PREMIER MINISTRE	4
MOT DU MINISTRE	5
LISTE DES ACRONYMES	6
INTRODUCTION	10
Chapitre I: Diagnostic du passé et du présent de la société	12
I.1- Etude rétrospective	12
1.1.1. Rétrospective politique	13
1.1.2. Rétrospective économique	15
1.1.3. Rétrospective sociale	19
I.2- Les Aspirations nationales	25
1.2.1. Les Objectifs des Aspirations nationales	26
1.2.2. Perceptions des populations sur le processus de développement	26
I.3- Les Principaux Défis	28
Chapitre II: La Vision « Djibouti 2035 »	32
II.1- Construction des scénarios	32
2.1.1. Le Scénario tendanciel	32
2.1.2. Le Scénario pessimiste	34
2.1.3. Le Scénario optimiste ou scénario de référence	35
II.2- L'Image désirée en 2035	36
2.2.1. La Vision « Djibouti 2035 »	36
2.2.2. Les Objectifs de Djibouti 2035	37
2.2.2.1. L'Objectif général	37
2.2.2.2. Les Objectifs spécifiques	38
II.3- Les Piliers de la Vision Djibouti 2035	41
2.3.1. Paix et Unité nationale	41
2.3.2. Bonne Gouvernance	41
2.3.3. Economie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé	42
2.3.4. La Consolidation du capital humain	43
2.3.5. Intégration régionale et Coopération internationale	44
Chapitre III: Les stratégies de Djibouti 2035	45
III.1. Stratégies du Pilier: Paix et Unité nationale	46
III.2. Stratégies du Pilier: Bonne gouvernance	48
III.3-Stratégies du pilier: Economie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé	54



III.4- Stratégies du pilier:	Consolidation du capital humain	71
III.5- Stratégies du pilier:	Djibouti, un rôle actif dans l'intégration régionale	75
Chapitre IV:	Les Thèmes transversaux	80
IV.1.	Promotion de la condition de la Femme et réduction des inégalités de genre	80
IV.2.	La Jeunesse	81
IV.3.	L'Environnement	82
Chapitre V:	La Mise en œuvre et le Suivi-Evaluation	87
V.1-	La Mise en œuvre de la vision	87
V.2-	Le cadre institutionnel de Suivi-évaluation	87
Conclusion		91
Bibliographie		92
ANNEXES		94
Annexe 1:	Projection de la population	95
Annexe 2:	Projection des indicateurs macroéconomiques	96
Annexe 3:	Financement et besoins de financement	98

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1:	L'Evolution de la croissance a été marquée par une rupture à partir de 1999 après une période de fortes volatilités	16
Graphique 2:	Evolution comparée du taux de croissance de Djibouti avec celui de l'Afrique de l'Est et du Continent africain dans son ensemble	16
Graphique 3:	Evolution de la masse monétaire, traduisant l'expression de la volonté d'ouverture et de développement du secteur financier à Djibouti	17
Graphique 4:	Evolution du déficit budgétaire assez bien maîtrisé dans le temps, malgré le dérapage de 2009	17
Graphique 5:	Evolution comparée du Taux d'inflation et du déflateur du PIB	18
Graphique 6:	Situation du compte des échanges extérieurs avec un niveau de dépendance relativement élevé par rapport aux importations	18
Graphique 7:	Evolution du Taux brut de scolarisation et du Taux brut d'admission, reflets de la politique de l'offre éducative généralisée	20
Graphique 8:	Projection de la demande énergétique à long terme en MW	60



INTRODUCTION

La Constitution de 1992 proclame dans son préambule que «l'Islam est la religion de l'État», qui respecte toutes les croyances et que le pays une République attachée à la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'État assure l'égalité des citoyens devant la loi, sans distinction aucune. Les langues officielles sont le français et l'arabe. La souveraineté appartient au peuple qui l'exerce par le suffrage universel sans distinction de sexe par l'intermédiaire des partis politiques. Le pouvoir est divisé entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire.

Le pouvoir exécutif, qui a en charge la conduite de la politique nationale de développement, a élaboré la présente vision. **Après plusieurs décennies de mise en œuvre de politiques et stratégies de développement fondées sur une approche de planification classique** (de court et moyen termes), et de recherche des équilibres macroéconomiques et financiers, notre pays a enregistré des progrès économiques significatifs au cours de ces cinq dernières années. Cette dynamique autorise de nouvelles perspectives de croissance économique et de développement.

Une image d'un avenir plus réussi, plus attrayant, et plus désirable

Afin de mettre en place les bases d'un développement maîtrisé et piloté, le Gouvernement s'est engagé dans l'élaboration d'une vision de long terme à l'horizon de 2035, dénommée «Djibouti 2035». L'élaboration de la Vision intervient à la suite de la Loi d'Orientation Economique 2001-2010 qui a contribué à guider le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) 2004-2006 et de l'Initiative Nationale pour le Développement Social (INDS) 2008-2012. Elle vise à doter le pays d'un instrument de planification du développement à l'horizon d'une génération, dans laquelle s'inscriront désormais la planification stratégique et les politiques et stratégies de développement durable.

Cette Vision a été élaborée sur la base d'une approche participative et reflète un consensus national. En effet, elle est fondée sur une articulation entre les aspirations des populations, les tendances du passé, les enjeux et défis majeurs, et le scénario désiré de développement à long terme. Elle traduit donc un ensemble de buts à atteindre et constitue dès lors une image-destination, une volonté et un idéal susceptibles de rassembler les djiboutiens et djiboutiennes ainsi que les différents acteurs du développement et de l'avenir du pays. A cet égard, la vision doit être comprise comme:

1. une image cohérente de la destination vers laquelle les efforts doivent converger
2. une image réaliste et crédible du futur de Djibouti
3. une image d'un avenir plus réussi, plus attrayant et plus désirable que la situation présente

DJIBOUTI 2035 combine notamment la «vision-but», à savoir l'image, et la «vision-direction», c'est-à-dire la direction et le cheminement pour y parvenir. La vision doit absolument être ambitieuse afin qu'elle demeure stimulante pour mobiliser les compétences, les énergies et les ressources pour sa concrétisation.

Le rapport de la vision DJIBOUTI 2035 est essentiellement structuré autour de l'image désirée de notre pays en 2035, des stratégies globales de cette vision, d'un programme d'actions prioritaires et d'un dispositif institutionnel de mise en œuvre.

Chapitre I: Diagnostic du passé et du présent de la société

I.1- Etude rétrospective

Notre population est très jeune; en effet, 35% de la population ont moins de 15 ans ¹. Une attention particulière est requise pour préparer cette frange de la population pour le futur. Comme cette population est mal répartie sur l'ensemble du territoire, un déséquilibre entre Djibouti-ville et les autres régions existe et risque de s'accroître.

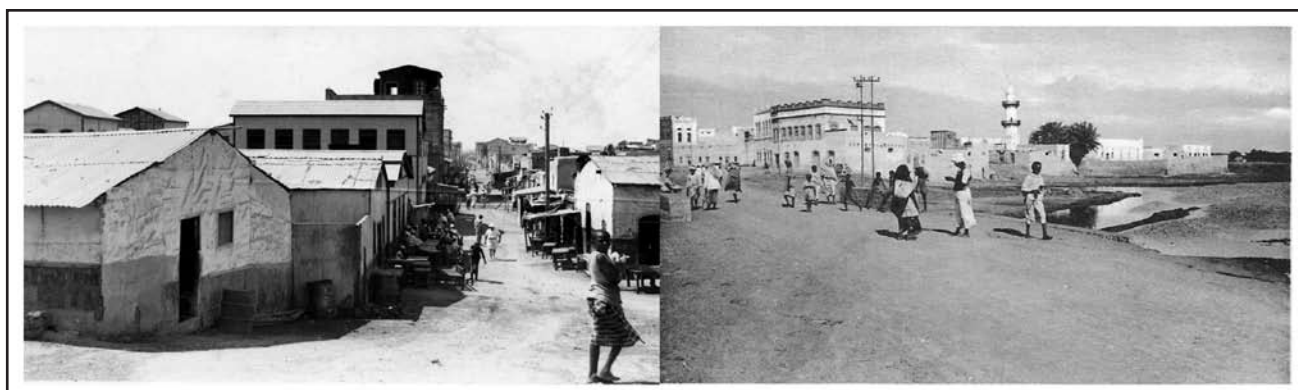
35% de la population ont moins de 15 ans. Une attention particulière est requise pour préparer cette frange de la population pour le futur.

Le Gouvernement a engagé des réformes importantes dans les domaines politique, économique et social. Des études sectorielles ont été réalisées et des plans d'actions ont été adoptés. Certains de ces plans sont en cours de réalisation notamment pour réduire la pauvreté. Notre pays, avec l'appui des partenaires au développement, réalise des avancées dans la concrétisation des engagements internationaux, notamment la mise en œuvre de la stratégie pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement et les règles du Marché Commun de l'Afrique de l'Est et Australe. Ceci s'est traduit par une certaine dynamique, favorisant ainsi l'atteinte de résultats positifs, mais encore en deçà des attentes.

Ainsi, notre pays a besoin d'une croissance plus élevée et durable, qui nécessite un effort soutenu de réformes, pour résoudre les problèmes et engendrer une transformation structurelle de l'économie afin de la rendre plus diversifiée et plus compétitive, avec un rôle accru du secteur privé.

Ces transformations et les objectifs associés ne peuvent être concrétisés que dans un horizon de long terme, pendant une période de 25 ans environ, intégrés dans le cadre d'une stratégie cohérente et globale: **la Vision Djibouti 2035**. Cette stratégie ne se limite pas aux aspects économiques et financiers, mais elle couvre également les aspects sociétaux, culturels, politiques et de gouvernance.

La Vision proposée a été formulée comme une réponse aux défis identifiés, aux aspirations et aux besoins de la population ². Elle tient compte des forces motrices du système Djibouti ³, des opportunités et des germes de changement.



¹ RGPH, 2009

² Cf. Rapport sur les Aspirations nationales

³ Le rapport de l'Analyse structurelle a déterminé des variables qui caractérisent le « Système Djibouti »



Il s'avère que les faiblesses peuvent être surmontées et **qu'il est possible de passer de la situation actuelle à un futur souhaité**. Mais ce passage ne se fera pas de manière spontanée car cette vision ne se situe pas dans une logique tendancielle. Notre pays doit en effet évoluer d'une économie en redressement ou en stabilisation, en un pays émergent, après avoir rejoint le rang de pays à revenus intermédiaires.

Il est possible de passer de la situation actuelle à un futur souhaité.

Des leviers d'actions doivent être mobilisés pour rompre avec le passé et réaliser de fortes avancées. Pour cela, la Vision suppose que toutes les énergies de créativité et d'innovation soient libérées et ce par une transformation dans la composition sociale, dans la distribution des pouvoirs et de la richesse, dans le système des valeurs dominantes et dans le niveau des sciences et de la technologie.

A partir de cette transformation s'opérera un changement dans les politiques de développement jusqu'ici fondées fortement sur les secteurs sociaux, dans le fonctionnement des institutions et dans le modèle de relations avec l'extérieur.

1.1.1. Rétrospective politique

Après son accession à la souveraineté nationale le 27 juin 1977, le pays a connu trois périodes politiquement bien distinctes. Rappelons que cette souveraineté a été acquise après de longues années de lutte d'auto-détermination. La population a été consultée trois fois, et à la troisième fois, le 8 mai 1977 (après 1958 et 1966), elle a choisi l'Indépendance. Cette rétrospective politique peut être caractérisée en trois périodes.

La première période 1977-1989 qui peut être qualifiée de « **Construction de la Nation et Instauration des Organes Institutionnels d'un Etat Indépendant** » sera fondamentale pour les années à venir en matière de représentativité de diverses tendances d'opinions politiques et communautaires et d'exercice du pouvoir.

Construction de la Nation et Instauration des organes institutionnels d'un Etat Indépendant

Au lendemain de cette accession à l'Indépendance, le système politique qui est entré en vigueur a été celui de parti unique, avec comme premier Président **Hassan Gouled Aptidon**.

L'exercice du choix du Président par le peuple ne s'est mis en place qu'à partir de 1981 avec l'organisation des premières élections législatives et des élections présidentielles.

Le système politique instauré suit le principe de séparation des pouvoirs: législatif, exécutif et judiciaire.

Sur cette période, la stabilité politique a été relativement assurée avec une continuité de la gestion du pouvoir d'Etat par le même parti politique et le Président élu aux lendemains de l'Indépendance.



La deuxième période 1990-1999 est caractérisée par une **continuité du système de gouvernance politique au sommet de l'Etat**. Mais l'histoire retiendra une ouverture politique due à deux faits majeurs: (i) le conflit armé de 1991 et (ii) le vent de démocratie insufflé par le discours de la Baule relatif à l'instauration de la Démocratie en Afrique (1992).

Continuité du système de gouvernance politique au sommet de l'Etat.

Evidemment, ces événements reconfigureront le paysage politique afin de préparer un avenir politique stable et un développement économique adéquat.

En effet, les deux lois constitutionnelles établies par l'assemblée constituante en vigueur depuis l'Indépendance dans le pays ont été remplacées par une nouvelle Constitution adoptée par référendum et promulguée le 4 septembre 1992. Elle représente une étape importante franchie par notre pays dans son cheminement vers une démocratie pluraliste en mettant, notamment, fin au régime du parti unique dans un contexte continental dominé par l'appel de la Baule et l'ouverture démocratique.

Cette nouvelle constitution a prévu un multipartisme limité à quatre partis pour une période transitoire de dix ans. La loi électorale organique 01/AN/92 du 29 octobre 1992 a concrétisé les élections multipartites et le multipartisme limité à quatre partis pendant dix ans.

La troisième période 2000-2010, qualifiée de période de « Gouvernance démocratique et Ouverture politique », est marquée au plan politique, par la première alternance au sommet de l'Etat après vingt deux ans (22) de règne du Premier Président du pays. Au terme de cette période transitoire de dix années, limitée aux quatre partis politiques, le multipartisme intégral a été instauré en 2002 conformément aux dispositions constitutionnelles.

Gouvernance démocratique et Ouverture politique

De façon successive, plusieurs élections ont eu lieu: les législatives de janvier 2003 qui se sont déroulées sous le régime du multipartisme intégral, les présidentielles de 2005 et les élections locales de 2006 qui ont lancé véritablement le processus de décentralisation.

Ce nouveau paysage politique sera renforcé par:

- la création d'un nouvel organe de gestion du processus électoral, à savoir la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI);
- le renforcement du rôle du Médiateur;
- la consolidation de l'Etat de droit avec l'abolition de la peine de mort;
- le renforcement de libertés individuelles et collectives comme fondement d'une démocratie moderne et avancée, etc.

Face aux **tendances lourdes** que représentent le poids des considérations sociétales (mode de représentation clanique, de représentation politique), les germes de changement devraient venir de la prise de conscience d'un besoin de continuité des réformes politiques entreprises dans la troisième décennie pour le renforcement de la démocratie politique et, particulièrement, le rôle politique des régions au niveau national. De même, l'apparition d'un pluralisme de médias nationaux sera un atout pour le débat politique et démocratique.



1.1.2. Rétrospective économique

L'analyse de l'évolution économique indique trois caractéristiques essentielles:

Au cours de la période 1977-1989, l'économie a connu une évolution heurtée, marquée par la succession de crises politiques et de chocs économiques entraînant une dégradation continue de la compétitivité du pays, de sa situation financière et de ses infrastructures économiques et sociales. Les guerres répétitives dans la sous-région, depuis le milieu des années 70, et le conflit intérieur de la fin des années 80 se sont traduits par la dévastation des zones touchées par les guerres, la déstabilisation de l'Etat, la désorganisation des circuits économiques en zone rurale et l'afflux de réfugiés vers les villes sous-équipées et peu préparées à les accueillir. L'aridité excessive du climat se traduit par une pluviométrie très irrégulière, par des ressources en eau et fourragère limitées.

Les sécheresses récurrentes ont réduit les ressources rurales et fragilisé le mode de vie nomade, entraînant un exode rural massif. La conjonction de ces chocs exogènes et de la faiblesse de la croissance économique expliquent le développement rapide de la paupérisation urbaine dont certaines populations vulnérables (déplacés, enfants de la rue) sont les victimes les plus visibles.

Entre 1990 et 1999, l'amorce du développement économique engagée, a été freinée par deux contingences essentielles, à savoir le conflit interne et le programme d'ajustement structurel qui s'en est suivi.

Notre pays s'est employé à rétablir les équilibres macroéconomiques. En effet, le conflit armé interne de 1991 a affecté négativement le fonctionnement de l'administration et de l'économie nationale, et a engendré la mobilisation d'importantes ressources pour la reconstruction et la démobilisation des engagés dans le conflit. Il a fallu juguler également les effets négatifs des conflits de la région, notamment en Somalie et en Ethiopie.

Tous ces facteurs ont eu un impact néfaste sur tous les secteurs socioéconomiques du pays, se traduisant par: la paupérisation accrue de la population, la déperdition des fondements sociaux et culturels, la destruction de plusieurs infrastructures socio-économiques ainsi que l'affaiblissement de l'administration et du système de gouvernance du pays. Des ressources financières et techniques importantes ont été accordées par les partenaires au développement mais n'ont permis de répondre seulement qu'aux énormes besoins humanitaires au détriment des investissements.

La croissance économique est restée à un niveau relativement faible (2,2% en moyenne annuelle) et n'a pas permis de résorber les déficits sociaux au cours de cette décennie.

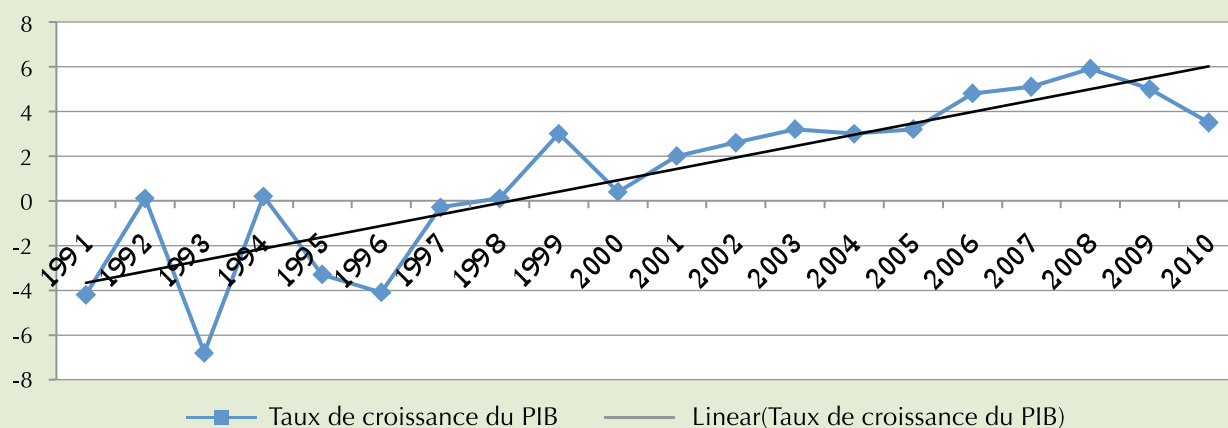
Les équilibres financiers n'étant pas favorables, notre pays a mis en œuvre avec l'appui du FMI et de la Banque mondiale, un programme de réformes économiques et institutionnelles dont l'objectif est de réduire le déficit budgétaire, voire assurer l'équilibre du budget et alléger le poids de la dette. Ceci passera par des efforts supplémentaires au niveau de l'allocation sectorielle du budget.

La compétitivité est faible et le climat d'investissement souffre de nombreuses faiblesses dont notamment la disponibilité de l'infrastructure, le coût et la qualité des facteurs de production.



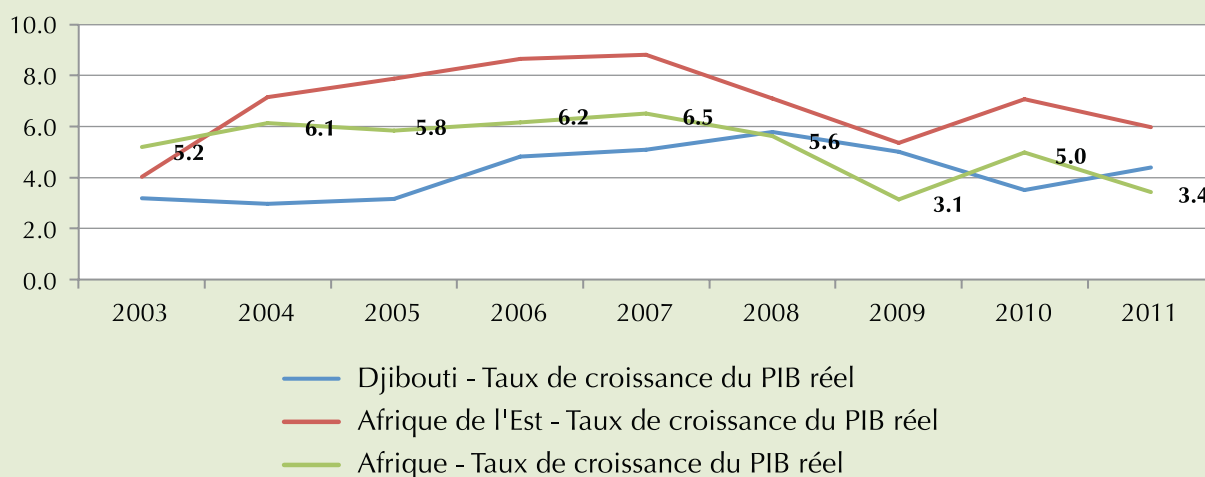
La période 2000-2010 a été caractérisée quant à elle par une reprise de l'activité économique avec une accélération de la croissance (4,8% en moyenne annuelle), due à un effort important des investissements publics, à un apport massif des investissements directs étrangers (IDE) et au développement du secteur privé national.

Graphique 1: L'Evolution de la croissance a été marquée par une rupture à partir de 1999 après une période de fortes volatilités



Graphique 2: Evolution comparée du taux de croissance de Djibouti avec celui de l'Afrique de l'Est et du Continent africain dans son ensemble.

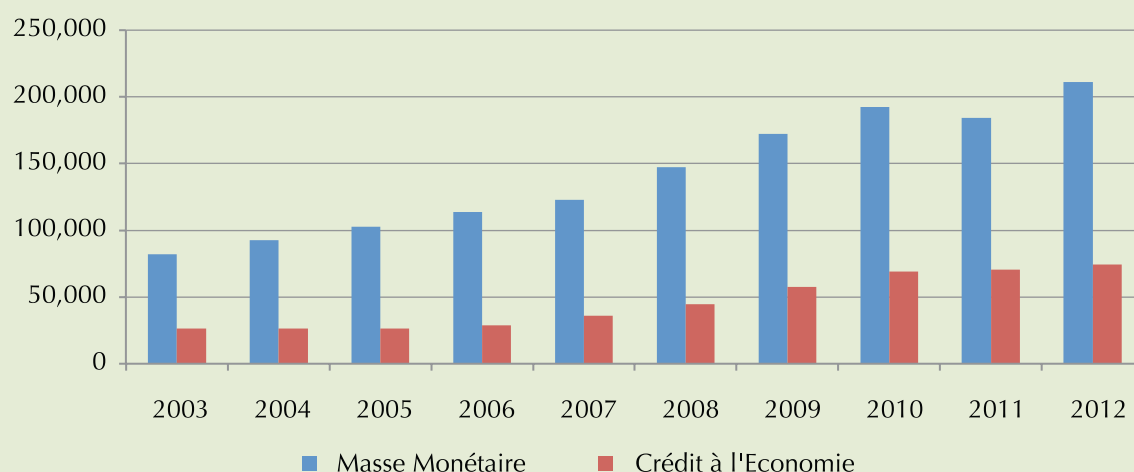
On note une corrélation positive entre l'évolution du taux de croissance de l'Afrique de l'Est tiré par celui de l'Ethiopie sur la période.



Les secteurs porteurs de croissance sont les transports, les télécommunications et les Bâtiments et travaux publics. Le secteur financier n'a pas été en reste, car il a fortement progressé en une décennie. En effet, le nombre de banques et établissements financiers dans notre pays est passé de deux (2) au début des années 2000 à douze (12) à fin 2010. Et dans cette lancée, le crédit à l'économie et la masse monétaire sont dans une dynamique expansionniste continue. En effet, du niveau assez faible au début des années 1990, le crédit à l'économie est ressorti à un niveau de 34,5% du PIB en 2010.

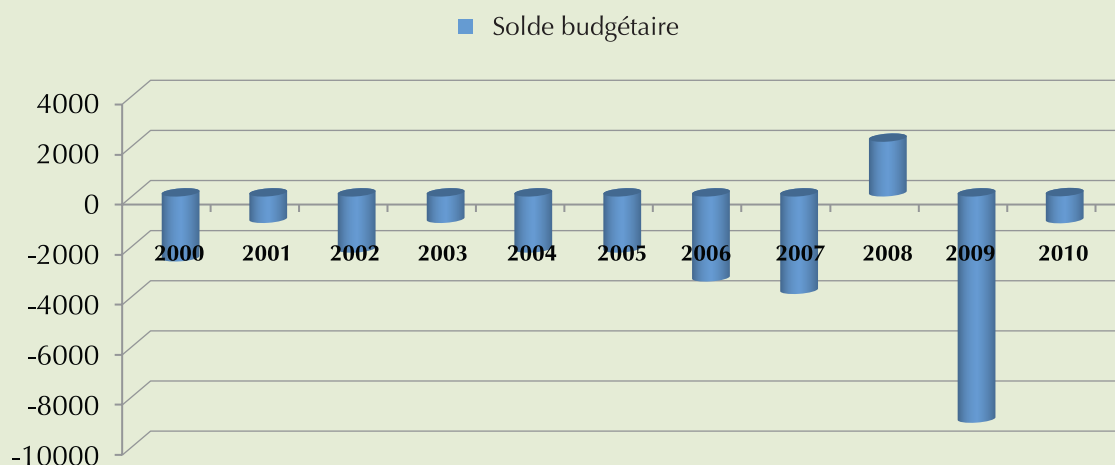


Graphique 3: Evolution de la masse monétaire, traduisant l'expression de la volonté d'ouverture et de développement du secteur financier à Djibouti (Million FD)



En matière de **Finances publiques**, les efforts de réformes ont permis d'assainir la situation de déséquilibres financiers structurels des années 1990 à travers une mobilisation plus accrue des recettes budgétaires et un accompagnement plus soutenu des bailleurs de fonds. Ainsi, d'un niveau de moins de 30 milliards de FDJ à la fin des années 1990, les recettes budgétaires et les dépenses sont passées respectivement d'un niveau de 28,751 milliards de FDJ à 71,07 milliards de FDJ et de 29,829 milliards de FDJ à 72,141 milliards de FDJ. Globalement, les recettes ont augmenté de 147,2% et les dépenses de 141,8%.

Graphique 4: Evolution du déficit budgétaire assez bien maîtrisé dans le temps, malgré le dérapage de 2009 (Million FD)

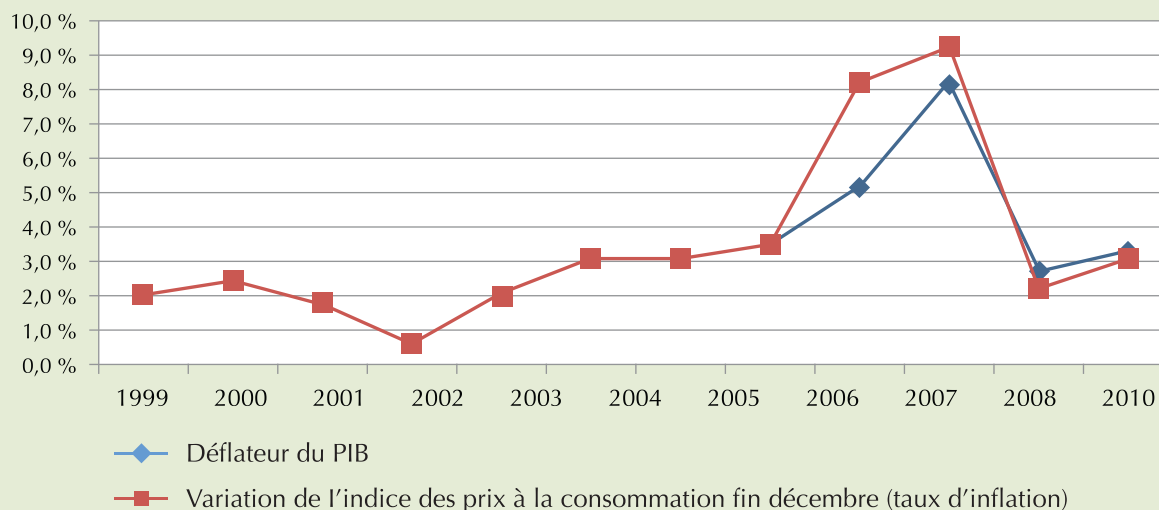


S'agissant de **l'inflation**, le niveau général des prix est bien maîtrisé, mais l'économie nationale reste permanentement confrontée aux chocs extérieurs liés aux effets de change, aux fluctuations des prix des matières premières et des produits de consommation courante (produits alimentaires) entièrement importés.



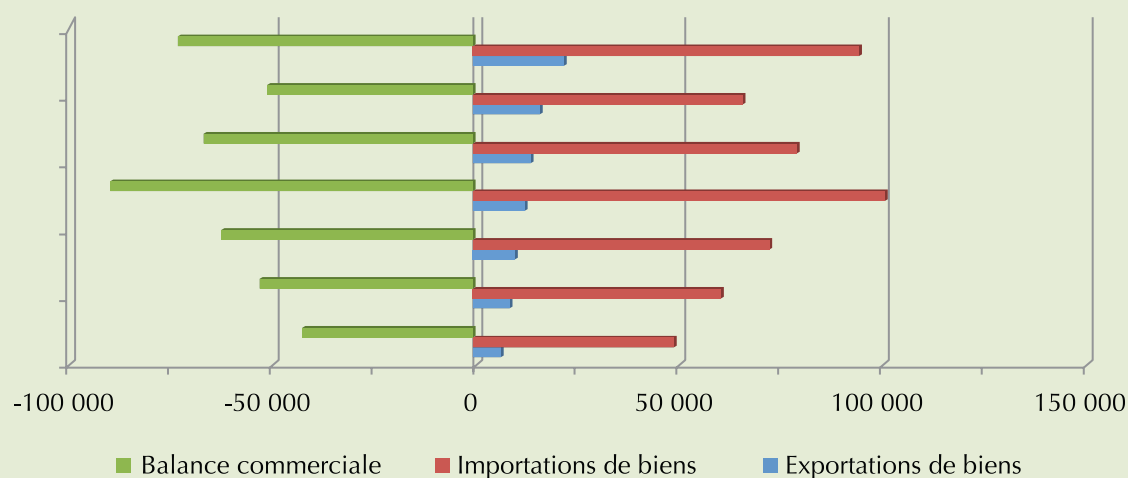
Graphique 5: Evolution comparée du Taux d'inflation et du déflateur du PIB.

Dans l'ensemble, la politique économique a été moins inflationniste. Les chocs inflationnistes majeurs ont été le fait essentiel de l'envolée des prix des matières premières et des biens alimentaires (Crise alimentaire 2007, crise énergétique 2008 et crise économique 2009).



Ce faisant, les comptes extérieurs sont structurellement déficitaires depuis l'Indépendance. S'agissant de la soutenabilité des comptes extérieurs, il faut dire que l'intervention publique aussi bien que privé portent la responsabilité dans le déséquilibre extérieur (déficit de la balance du compte courant), cause essentielle de l'excès de la demande globale à l'origine d'un déficit du compte courant, qui n'est toujours pas comblé par des mouvements conséquents de capitaux durables comme les IDE et l'augmentation des exportations de Djibouti.

Graphique 6: Situation du compte des échanges extérieurs avec un niveau de dépendance relativement élevé par rapport aux importations (en million FD)



Malgré l'accélération de la croissance enregistrée ces dernières années, celle-ci n'a pas créé suffisamment d'emplois car elle provient essentiellement des activités de services et plus particulièrement des services de transport maritime dont l'investissement est intensif en capital. Le taux de pauvreté n'a malheureusement pas connu de baisse et se situe à un niveau encore élevé.



Le constat majeur qui peut être fait au plan économique est que, en termes de structure et d'articulation de l'activité économique, les trois dernières décennies présentent un point commun : le Secteur Tertiaire contribue à plus de 80% au PIB. S'agit-il d'un échec, d'une absence de politique en faveur de redressement des autres secteurs ou d'une volonté politique économique active pour renforcer le secteur tertiaire?

Ce qui est certain, c'est que la diversification économique n'a pas été au rendez-vous et la pauvreté demeure encore forte (le taux de pauvreté extrême s'est établi à 41,9% et le taux de pauvreté relative à 79,4%, selon les données de EDAM3-IS). Face aux tendances lourdes (la faiblesse du tissu économique depuis trois décennies, la faible contribution des productions agricoles nationales aux disponibilités alimentaires, une économie nationale faiblement diversifiée et fortement dépendante du tertiaire, la faiblesse de l'épargne et du pouvoir d'achat, etc.), les défis que les trois dernières décennies n'ont pas pu relever resteront évidemment:

- le décollage du secteur primaire et secondaire et notamment la promotion des activités industrielles et, en particulier, l'industrie de production de biens de première nécessité fondée sur des avantages comparatifs;
- l'encouragement de la petite agriculture (périurbaine) et le développement des programmes d'aménagement des périmètres agricoles régionaux qui permettront d'atténuer les effets de l'insécurité alimentaire;
- accorder un rôle de plus en plus prépondérant à l'initiative privée, au commerce et à l'intégration sous régionale et un renforcement de l'ouverture sur l'extérieur.

1.1.3. *Rétrospective sociale*

Au plan **social**, l'Etude rétrospective montre une société fortement sous l'emprise de ses valeurs sociétales et culturelles, en voie de bipolarisation : d'un côté un monde urbain plus loti et de l'autre côté un monde rural pauvre luttant pour sa survie et victime de tous les déficits sociaux (éducation, santé, logement, revenu, etc.)

*Sur le plan **sociodémographique**, notre pays présente trois caractéristiques essentielles sur les trois périodes d'analyse:*

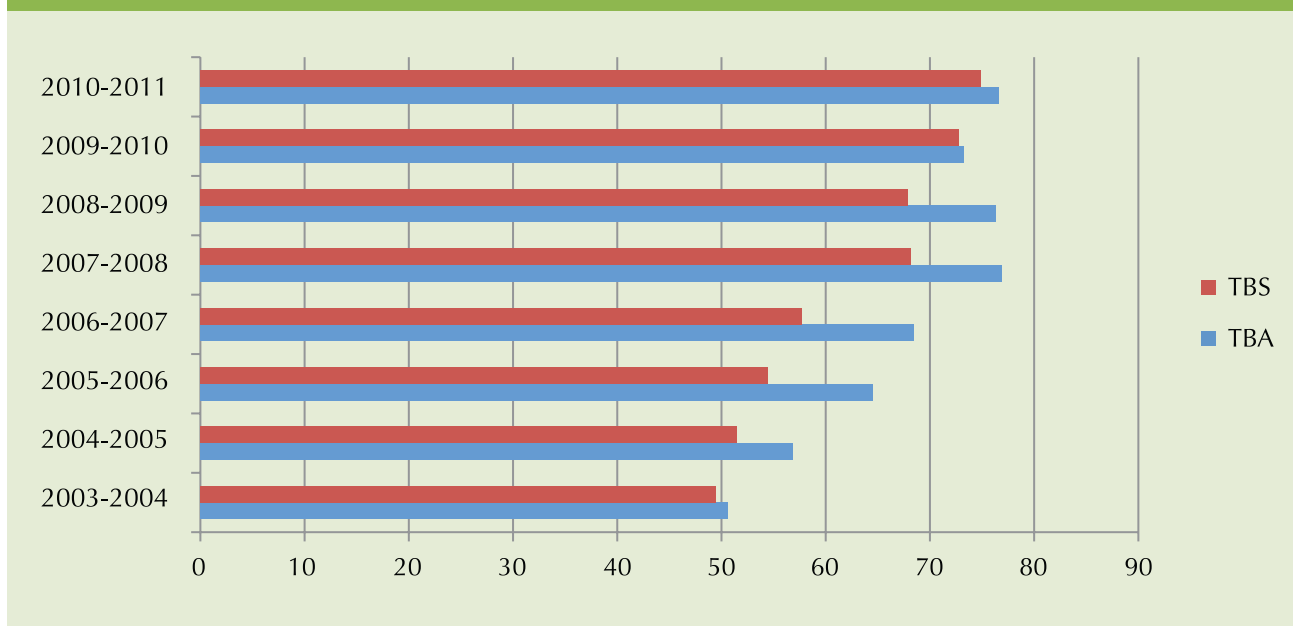
- un dynamisme important de la démographie (le nombre d'habitants est passé de 250 000 en 1976 à 818 159 en 2009);
- une concentration importante de la population dans la capitale;
- une diversité culturelle marquée par la coexistence de différentes communautés (Afar, Somali et Arabe);
- le dernier recensement (2009) indique une population fortement urbanisée (70,6%) et très jeune (plus de 50%) de la population totale.

La religion continue d'être le socle qui fédère les communautés, mais on note également une forte évolution des mentalités vers une conscience et une identité plus nationale que communautariste.

Dans le domaine de **l'Education**, depuis plus de vingt ans, le paysage éducatif a globalement et radicalement changé quantitativement (progression des taux de scolarisation passant de 20% en 1977 à 40% en 1999-2000, puis à 75 % en 2010 dans le primaire et à 55,4% dans le secondaire).



Graphique 7: Evolution du Taux brut de scolarisation et du Taux brut d'admission, reflets de la politique de l'offre éducative généralisée. En effet, sans une ressource humaine bien formée, il n'y a point de développement



La Politique nationale de l'éducation a été bien distincte durant les trois périodes:

- (i) la période 1977-1989 dite de « Transition du Système Educatif » où les acquis du système colonial sont encore présents à travers la méthodologie, le personnel et les références scolaires;
- (ii) la période 1990-1999 qui peut être caractérisée de « Changement structurel de l'enseignement » où les contraintes macroéconomiques ont profondément affecté le système éducatif déjà très sélectif (taux de perte élevé); et
- (iii) la période 2000-2010 avec la « Réforme Globale du Système Educatif » où l'universalisation de l'éducation devient l'objectif fondamental conformément aux objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Cependant, malgré les diverses conjonctures contrariées de l'économie et de la politique, le niveau d'instruction du capital humain s'est nettement amélioré durant les trois dernières décennies. En comparaison au faible pourcentage des personnes âgées de plus de 40 ans qui ont fréquenté l'école primaire (inférieur à 10%) selon une enquête de la DINAS (1978), le taux brut de scolarisation dans le primaire est passé de 36,9% entre 1978-79 à 78% entre 2011-2012. De même, l'effectif global des élèves dans le secondaire est passé de 2 954 en 1979 à 14 570 pour la rentrée scolaire 1999/2000 et 35 567 pour l'année 2010/2011.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire professionnel, le LEP accueillait 323 élèves en 1987 contre 1025 au LIC et 224 au CFPA en 1990/2000. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, l'Université de Djibouti a accueilli 3 705 étudiants pour la rentrée universitaire 2010/2011 contre 150 étudiants boursiers inscrits auprès des universités étrangères en 1980/81.

A la suite des Etats Généraux de l'Education en 1999, un Schéma Directeur de l'Education a été élaboré pour la période 2000-2010 afin de réduire les déficits en matière de formation du capital humain.



Malgré la part importante du budget consacrée à l'éducation (22% en 2011 contre 14% en 1997), les disparités régionales sont perceptibles au niveau de l'enseignement secondaire et au titre des défis à relever, s'inscrivent:

- l'amélioration qualitative de l'enseignement prodigué au niveau des différents cycles (primaire, moyen, secondaire et supérieur);
- la construction et la réhabilitation des infrastructures pour réduire le système de double flux;
- l'accroissement de la participation du secteur privé aux efforts de scolarisation des enfants;
- en matière d'Equité, la réduction des disparités d'accès à l'instruction, notamment selon le sexe et selon les régions;
- le renforcement des programmes d'alphabétisation en faveur des adultes et des adolescents;
- L'accroissement et l'amélioration de l'efficacité pédagogique du système éducatif par une réforme des programmes scolaires (la contextualisation des programmes en fonction de l'environnement socio-économique et culturel du pays), un meilleur accès aux manuels, une élévation de la formation des maîtres et professeurs, et un changement des méthodes d'évaluation qui passe par la diminution de l'importance quasi- exclusive des examens.

Au niveau de **la santé et de la protection sociale**, le constat est celui d'une évolution positive dans le temps et dans l'espace. Dès le lendemain de son Indépendance, notre pays a fait son choix en matière de politique sanitaire en adhérant en 1980 à la déclaration d'Alma Ata de 1978 visant le développement des soins de santé primaires, la santé pour tous.

D'une faible dotation en infrastructures et en ressources humaines en 1977 (un (1) hôpital général à Djibouti-ville et treize (13) dispensaires et postes de santé, dont 9 dans les régions de l'intérieur), notre pays s'est attelé au cours de la période 1990-1999 à la réorganisation du système de santé et au renforcement des infrastructures sanitaires.

Le système a véritablement progressé sur la dernière décennie (2000-2010). Une réforme du secteur de la santé a été entreprise, avec une loi cadre d'orientation de la politique de santé, un cadre stratégique 2001-2011 et un Plan national de développement sanitaire 2002-2006.



Notre pays compte à fin 2010, le personnel et les infrastructures sanitaires suivants:

Tableau 1: Quelques données du secteur de la santé

Catégorie de personnel de Santé	2010
Gynécologue Obstétricien	8
Pédiatre	6
Médecin anesthésiste / réanimateur	4
Chirurgien	3
Médecin généraliste	77
Sage Femme Diplômée d'Etat	121
Sage Femme auxiliaire	9
Infirmier Diplômé d'Etat	203
Infirmier auxiliaire	68
Technicien supérieur en anesthésie	38
Technicien supérieur en chirurgie	4
Total	541
Structures sanitaires fonctionnelles	2010
Postes de Santé	27
Centres de Santé Communautaires	11
Centres Médico-Hospitaliers	5
Centres Nationaux de Référence	4
Centres Hospitaliers Nationales	2

Source: Annuaire statistique, Ministère de la Santé

Malgré les progrès enregistrés, le profil sanitaire de Djibouti est encore comparable à celui des pays en voie de développement, comme le démontre l'indice de développement humain qui était en 2010 de 0,403 avec un classement de 147^{ème}, et le système national de santé reste parsemé de difficultés tant au niveau des orientations stratégiques qu'au niveau du financement.

Les défis restent nombreux pour atteindre les résultats espérés des OMD en 2015. En conséquence, il faudra:

- renforcer les programmes de l'offre publique de santé au niveau des régions;
- renforcer le programme de prise en charge des personnes infectées ou affectées par le VIH/ SIDA;
- améliorer la politique du médicament;
- élaborer une politique de prévention active et non ponctuelle auprès de la population vulnérable, notamment les jeunes vis-à-vis des risques de contagion de certaines maladies;
- améliorer l'accessibilité financière aux soins de santé;
- mettre en place une politique de protection sociale inclusive, etc.



Concernant la Protection sociale, la couverture des travailleurs salariés du secteur public et du secteur privé a été relativement bien assurée. Mais, il était important de rationaliser l'existant. Avant la réforme de 2007, il coexistait trois «régimes» au sein de la Caisse Nationale de Retraite: un régime pour les fonctionnaires civiles, un autre pour les parlementaires et pour les ministres, un pour les agents de la police, etc.).

Il est injustifiable que dans un pays de la taille de Djibouti existent trois caisses (OPS, CNR et CMR) cumulant les coûts de trois entités. Il fallait donc opérer un rapprochement des caisses, dans le but de générer des économies d'échelles et de réduire massivement les frais de gestion, qui placent Djibouti au dernier rang des pays du Continent. Suite aux réformes, les caisses OPS et CNR ont fusionné pour donner naissance à la CNSS en 2008.

La sécurité sociale couvre bien les travailleurs des secteurs formels, mais le véritable défi est de mettre en place une véritable protection sociale qui prenne en compte le plus grand nombre de djiboutiens et djiboutiennes.

S'agissant de l'Eau, malgré les efforts d'accroissement des points d'eau pour l'alimentation des populations, elle demeure encore insuffisante. En effet, le parc de forages qui alimente en eau potable tout le pays est au nombre de 52 et la capitale à elle seule est alimentée par 38 forages.

Le besoin en eau potable des populations a été estimé à au moins 25 millions de mètres cubes, alors que la production de l'Office National des Eaux et Assainissement de Djibouti (ONEAD) avoisine seulement 14,8 millions de mètres cubes avec un taux de perte énorme. En d'autres termes, il y a un déficit annuel de 10 millions de mètres cubes d'eau.

Le manque d'eau affecte négativement non seulement l'activité économique, mais également l'état sanitaire des populations et des animaux.

Face à cette urgence, une étude relative au Plan Directeur de l'Eau a été lancée en 2007. De même, des Projets de Réhabilitation, d'extension et de détection de fuites du réseau ont été entrepris pour améliorer l'approvisionnement en eau potable. En 2008, le gouvernement a lancé le projet de «mobilisation des eaux pour usage domestique et agricole en milieu rural».

Il est donc important de réaliser aussi les Cartes hydrogéologiques des différentes régions du pays pour mieux connaître les ressources d'eaux souterraines disponibles ou éventuelles dans le pays. De même, la réalisation de barrages superficiels doivent permettre de recharger la nappe de Djibouti (surexploitée en raison de l'expansion de la ville, de la croissance démographique, des flux migratoires, etc.) puisque la totalité de l'eau de pluie qui traverse l'Oued d'Ambouli est déversée dans la mer.

Dans le domaine du Genre, il faut noter qu'une place de choix a été accordée à la Femme dès l'accession à l'Indépendance. L'Union Nationale des Femmes Djiboutiennes (UNFD) créée en 1978 en est le témoignage vivant. En effet, il est à noter que la promotion de la Femme a, de tout temps, été au centre des préoccupations du Gouvernement (adhésion à la Promotion du statut de la Femme de Beijing (1995), adoption d'une loi de juillet 2009 qui punit toutes les formes de violences à l'égard de femmes et notamment les MGF, ratification de la Convention relative aux Droits de personnes handicapées, adoption de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, etc.)



L'importance ainsi accordée à la promotion de l'égalité des sexes s'est traduite par la création du Ministère de la Promotion de la Femme, du Bien Etre Familial et des Affaires Sociales en 1999, mais aussi la promulgation du Code de la Famille et l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Intégration de la Femme dans le Développement (SNIFD, 2001-2010) qui a ensuite donné lieu à la formulation de la Politique Nationale du Genre (PNG) (2011-2021).

Toutefois, le constat est qu'il existe encore d'énormes disparités relatives au genre : (i) le taux de chômage est de 54,6% pour les hommes et de 68,6% pour les femmes ; (ii) le taux d'activité est de 68% pour les hommes et de 33% seulement pour les femmes et varie selon la pauvreté et le lieu de résidence, (iii) 38,2% des filles sont scolarisées contre 64,5% des garçons, cette disparité est plus importante dans les régions. A cela s'ajoutent les effets de la Pauvreté qui affectent de plus en plus les femmes ainsi que l'impact croissant de la pandémie du SIDA sur les femmes et les enfants mais aussi des violences à leur égard.

Certes, les statuts économique et politique de la femme ont évolué au cours de trois dernières décennies. Cependant, le statut social est resté rigide par rapport aux mentalités (tendances discriminatoires face au divorce et certaines maladies telles que le SIDA). La PNG doit être mise en œuvre et financée afin d'atteindre davantage de résultats en matière de promotion du Genre, car des germes de changement existent, à savoir l'affirmation de la place de la femme sur la scène politique et économique pour l'amélioration de sa condition sociale.

En matière de Jeunesse, le dernier recensement de la population (2009) spécifie davantage le caractère urbain (70,6%) et jeune (plus de 50%) de la population totale de Djibouti. Ce qui n'est pas sans poser des besoins en termes d'éducation, de formation, d'insertion socioprofessionnelle. En effet, le pourcentage des jeunes diplômés ne cesse d'augmenter annuellement.

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, plusieurs actions ont été engagées:

- l'engagement politique avec la création d'un Secrétariat d'Etat à la Jeunesse;
- l'élaboration d'un Document Cadre de Politique de la Jeunesse;
- le renforcement des capacités de l'ANEFIP à appuyer l'éducation complémentaire, la formation professionnelle et la formation des compétences de vie courante des jeunes;
- la mise en place de programmes de stages au niveau de l'armée (SNA);
- l'insertion volontaire dans des entreprises publiques et privées à titre de stage de longue durée;
- l'appui apporté à l'insertion des jeunes diplômés par le Fonds de Développement Economique;
- la création des Centres de développement communautaire (CDC) pour un meilleur encadrement et épanouissement sain des jeunes;
- la création d'un Conseil National de la Jeunesse Djiboutienne comme cadre d'expression responsable, etc.

Toutefois, des défis restent à être relevés, car la crise du marché du travail affecte non seulement les jeunes sans qualification qui sont issus généralement des groupes défavorisés, mais également de plus en plus des jeunes diplômés qui n'arrivent pas à trouver un emploi. La plupart des jeunes n'arrivent à trouver que des emplois à durée déterminée. Il faudra redéployer les actions du Secrétariat d'Etat à la jeunesse et au Sport vers des programmes incluant une réelle Politique Economique de la Jeunesse.



En matière d'Habitat et d'Assainissement, il a été estimé qu'environ 17% des foyers de la ville de Djibouti sont connectés à un réseau d'assainissement collectif. Les 83% restant ont soit une fosse septique ou une latrine. A Balbala, banlieue sud de Djibouti-ville, où vivent presque le quart de la population totale (220 000 habitants), seulement trois quartiers ont un système d'assainissement collectif.

La situation n'est guère meilleure dans les régions de l'intérieur. Il s'y pose non seulement un problème de gestion des déchets liquides, mais également des déchets solides.

En matière de Politique de logement, la dernière décennie a permis le développement de l'immobilier et des logements sociaux à travers la construction de plusieurs Cités et l'attribution des parcelles d'urgence périurbaines, parcelles résidentielles et la viabilisation de plusieurs lotissements à Djibouti et dans les régions de l'intérieur.

Si l'offre de logement a fortement augmenté, il reste que beaucoup de djiboutiens et djiboutiennes n'y ont pas accès à cause de son coût.

Dans le domaine de l'Habitat et du Logement, une redéfinition de la politique relative à l'aménagement du territoire devra permettre de reconfigurer les stratégies d'urbanisation actuelles entre la ville de Djibouti et les régions de l'intérieur.

En ce qui concerne la problématique de l'assainissement, elle ira en se renforçant au regard de l'urbanisation rapide des villes du pays.

1.2. Les Aspirations nationales

Les consultations sur les aspirations nationales, première démarche du genre à Djibouti, ont permis de recueillir, d'une part, les perceptions que les populations ont sur la situation passée et actuelle du pays et d'autre part, leur vision et les stratégies à proposer pour leur réalisation au plan social, économique, politique, culturel, démographique (politique de population et de migration) et intégration régionale.

Construction de la Nation et Instauration des organes institutionnels d'un Etat Indépendant

Ces consultations ont été organisées auprès des populations dans les cinq chefs lieux des régions de l'intérieur (Arta, Ali Sabieh, Tadjourah, Dikhil et Obock) et dans les trois communes de Djibouti-ville (Balbala, Boulaos et Rasdika).

1.2.1. Les Objectifs des Aspirations nationales

La connaissance et la prise en compte des aspirations des populations dans la construction d'une vision partagée de développement à long terme sont incontournables. C'est une étape essentielle parce qu'elle permet de recueillir leurs perceptions, attentes et desiderata, et une meilleure prise en compte des projets d'avenir des différents acteurs.

En liaison avec les Préfets de région et les Présidents des Conseils régionaux, une population échantillon représentative a été constituée dans chaque région, comprenant aussi bien les ruraux que les urbains: nomades, agriculteurs, cadres et travailleurs des secteurs publics et privés, chefs d'entreprises, leaders syndicaux, travailleurs des secteurs informels, commerçants, ouvriers, femmes ménagères, jeunes déscolarisés, élèves et étudiants, politiques et religieux, etc.



Ces consultations ont été menées dans les langues nationales, favorisant ainsi une totale expression des populations. Il s'agit de promouvoir un dialogue social entre djiboutiens et djiboutiennes en vue d'identifier les problèmes majeurs de notre pays et de dégager un consensus minimum pour la construction d'une vision partagée de développement à long terme.

Dans chacune des régions, l'équipe de Djibouti 2035 a eu des **échanges avec les notables** et a organisé et animé un dialogue entre les membres d'une **population échantillon représentative**.

La consultation et le dialogue ont porté essentiellement sur les six thématiques suivantes: (i) Population et démographie, (ii) Identités et valeurs culturelles, (iii) Bonne gouvernance et stabilité politique, (iv) Capital humain, (v) Développement économique, Technologie, Environnement et épanouissement de la femme (vi) Intégration régionale.

1.2.2. Perceptions des populations sur le processus de développement

Concernant les questions de **populations et de démographie**, les avis sur l'appréciation de l'effectif de la population (818 159) sont variés : certains pensent que la taille de la population est faible et peut permettre de satisfaire facilement les besoins de la population en adéquation avec les ressources du pays; mais d'autres pensent qu'une faible population ne peut pas soutenir le besoin de diversification de l'économie souhaité et que le pays peut être noyé par le poids démographique des pays voisins.

Les migrations internes sont bien perçues par les populations et cela ne plaide pas en faveur d'un développement des régions. Elles restent motivées par la recherche d'un mieux être économique et social (travail, étude). Les migrations externes sont perçues comme mauvaises, mais sont un mal nécessaire. Les populations souhaitent une immigration contrôlée.

S'agissant des **Identités et valeurs culturelles**, les populations estiment que ce sont des éléments de repère pour une vie en société. Les consultations ont révélé que la tribu est importante, qu'elle favorise et valorise le lien familial et culturel. Mais malheureusement, elles ont polarisé la vie nationale à un moment sur l'autel de la politique politicienne.

Elles estiment qu'il faut redonner au terme tribu sa juste valeur sociale, le référentiel essentiel devant être la nationalité djiboutienne.

Il est essentiel de réunir la société entière sur des nouvelles bases solides et d'inculquer le patriotisme et le sentiment d'appartenance à une Nation.

Bonne gouvernance et stabilité politique: En matière de gouvernance politique, les populations estiment que le processus démocratique est en marche. Toutefois, elles estiment ne pas se reconnaître dans le choix des acteurs qui les représentent au Parlement. L'ouverture démocratique engagée a assuré au pays une certaine stabilité.

Par rapport à la gouvernance administrative, les populations disent qu'il y a plutôt un recul malgré les moyens modernes de gestion d'aujourd'hui (outils informatiques et plus de ressources humaines). Il y a une sorte d'absence de conscience professionnelle et trop de laisser-aller. Globalement, la productivité de l'administration aurait baissé selon les propos recueillis.



En matière de **santé**, les populations trouvent que les infrastructures sanitaires sont à peine opérationnelles, handicapées par l'absence d'équipements, d'ambulances, par un faible approvisionnement en eau et électricité, l'accès difficile des populations rurales aux centres urbains du fait de l'absence de pistes rurales. L'approvisionnement en médicaments est insuffisant, le stock de la pharmacie communautaire n'est pas régulièrement renouvelé, et les officines privées ne sont pas présentes dans les régions.

Les déchets solides et l'absence de l'assainissement des chefs lieux de région détériorent la santé des populations.

De l'appréciation du système éducatif, il ressort que des progrès importants ont été réalisés au plan quantitatif. L'offre s'est accrue, mais la qualité a fortement reculé, surtout au primaire où les instituteurs n'ont souvent pas le niveau requis.

Au plan économique, la faiblesse, voire l'absence, de valorisation des potentialités et atouts des régions n'a pas permis le développement d'une économie régionale et la création des emplois. Certains emplois qui existaient ça et là par des initiatives privées ont disparu du fait de la crise, mais aussi du faible appui de la puissance publique. Les performances économiques sont jugées insuffisantes, la répartition des richesses nationales n'a guère amélioré leurs conditions de vie, le nombre d'emplois créés s'avèrent insuffisants, notamment pour les jeunes.

Les populations estiment que l'édification d'économies locales est possible, car nous disposons des atouts et des potentialités pour reconstruire le développement de nos régions, en tant que pilier d'une croissance forte pour les années à venir. Le premier atout est incontestablement le réseau routier bitumé qui relie la capitale aux cinq chefs lieux de région, mais aussi à l'Ethiopie avec une économie en forte expansion. Le second atout est l'ouverture du pays sur la mer qui offre un important littoral aux régions d'Arta, Tadjourah et Obock.

Intégration régionale: en la matière, notre pays a plutôt une relation économique et commerciale privilégiée avec l'Ethiopie qui utilise son port et le volume d'activité représente plus de 80% par an. Des grands pas ne sont pas encore franchis par rapport à l'ensemble de la sous-région (COMSEA). L'instabilité en Somalie et la crise avec l'Erythrée ne sont pas de nature à faire avancer l'intégration par le voisinage.

Le schéma suivant donne par ordre d'importance les besoins à résoudre selon les populations

Secteurs ou Domaines		Degré d'importance de la problématique
⇒	Eau, Soif & Sécheresse	
⇒	Santé & Déchets solides	
⇒	Gouvernance & confiance	
⇒	Économie	
⇒	Chômage, exode rural	
⇒	Formation	
⇒	Électricité	
⇒	Pistes rurales & accessibilité	
⇒	Inflation & hausse des prix	



1.3- Les Principaux Défis

Des facteurs invariants existent et pèsent sur le développement de notre pays au nombre desquels on peut citer:

- **la position stratégique du pays au sein de la région.** Djibouti couvre une surface limitée (23 000 km²), avec des ressources naturelles affectées par le climat désertique et des sols volcaniques. Toutefois son accès sur la Mer Rouge, avec 370 km de côtes qui pourraient offrir des opportunités de réserves gazières et pétrolières, lui confère un rôle particulier dans l'économie régionale;
- **La superficie limitée (23.000km²) et la faible population** qui peuvent être à la fois dans un contexte d'ouverture et d'intégration régionale, un handicap et un facteur de vulnérabilité. Les attentions de la Communauté internationale et des PTF iront plus facilement aux populations plus nombreuses des pays voisins;
- **La situation climatique** affecte lourdement l'environnement. L'extrême aridité du climat freine considérablement le développement des opportunités agricoles. L'aridité des régions pèsera fortement de manière négative sur la production agricole. En outre, **la rareté des ressources en eau** est une contrainte sévère tant pour les activités agricoles et pastorales que pour les populations.

Au titre des tendances lourdes, l'on a:

1. l'arrière pays qui est sous développé et sous urbanisé, le développement s'étant essentiellement concentré sur Djibouti-ville;
2. la persistance structurelle des insécurités alimentaire et nutritionnelle qui ont des conséquences démographiques et sévères sur le capital humain et le développement;
3. l'analphabétisme présent à plus de 65% dans la population adulte;
4. une faible croissance économique sur deux décennies après l'Indépendance qui reste véritablement la cause d'une pauvreté profonde et structurelle;
5. un secteur primaire qui s'est profondément déstructuré au cours des deux dernières décennies sous l'effet de sécheresses répétitives ; la contribution de la production agricole aux disponibilités alimentaires est quasi nulle;
6. un tissu économique atonique, fortement dépendant du secteur tertiaire, (vii) la faiblesse de l'épargne et du pouvoir d'achat des populations;
7. le rôle de l'Etat demeure encore prépondérant face à un secteur privé naissant dans un environnement des affaires qui comporte de nombreuses distorsions, etc.

Pour faire face à tous ces facteurs, des défis majeurs ont été identifiés. Ceux-ci appellent des politiques et des stratégies ainsi que des actions vigoureuses afin de réaliser la vision. Il s'agit de:

Renforcer la gouvernance, les capacités de l'administration et la démocratie

Les réformes en matière de gouvernance sont bien avancées, mais les défis restent nombreux pour approfondir l'Etat de droit. Il faut mettre en place une administration républicaine de développement, accentuer la lutte contre la corruption et réussir la décentralisation politique et économique.



L'Unité nationale et la Sécurité nationale doivent être renforcées. En effet, l'analyse structurelle indique que le système est aussi bien déterminé par des variables internes que des variables externes telles que la plateforme Djibouti dans la région, la position géostratégique sous l'influence de la présence militaire étrangère. Il doit reposer également sur un socle de valeurs formé par les valeurs sociales, traditionnelles et religieuses qui donnent au système sa singularité et ses richesses profondes.

Diversifier et promouvoir une croissance économique compétitive et saine et mettre en place des infrastructures d'appui à la production.

Le défi majeur est de bâtir une économie productive, compétitive et diversifiée, qui accélère la croissance, augmente le niveau de vie, améliore et préserve le cadre et le milieu de vie au moyen d'une gouvernance vertueuse et performante. L'approche préconisée en faveur de l'accélération de la croissance tient au fait que le taux moyen de croissance actuel est insuffisant pour entraîner une réduction significative de la pauvreté.

En effet, avec un taux moyen du PIB de 5,2% et un taux d'accroissement démographique de 2,8%, il faudra environ 35 années pour tripler le revenu par tête. C'est pourquoi, l'accélération du rythme de croissance et l'intensification de la création d'emplois sont nécessaires pour une meilleure absorption des déficits sociaux.

La dynamique de la croissance doit avoir pour soubassement le développement des infrastructures, notamment la plateforme logistique portuaire et aéroportuaire. La mise en place de ports spécialisés permettra de professionnaliser davantage les activités de transport.

Il s'agira également de résoudre le problème crucial du chômage et accroître les revenus des ménages.

Assurer un développement judicieux du territoire

Pour les années à venir, les défis majeurs seront de réussir la décentralisation économique, par la création de véritables pôles régionaux de développement, capables de promouvoir une politique de développement régional fondée sur la spécialisation des régions. En effet, l'exploitation du potentiel économique des régions va contribuer à consolider la croissance économique, réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans les zones rurales, freiner l'exode rural massif vers Djibouti-ville et par conséquent, éliminer les grands déséquilibres entre les régions et la capitale.

L'aménagement du territoire est une volonté politique qui s'affirme, mais beaucoup reste à faire pour mettre en place les outils et instruments de planification. Il s'agira également, d'assurer le transfert effectif des compétences et des ressources au profit des collectivités territoriales, de renforcer les capacités des collectivités à gérer les affaires locales et d'assurer la cohérence de l'action locale avec les politiques de l'Etat.

Développer le capital humain, Former les compétences nationales

Les faibles progrès de l'IDH résultent entre autres des faibles performances dans le secteur de l'éducation. En effet, les indicateurs clés de l'accès à l'éducation préscolaire et à l'enseignement secondaire restent très faibles. Si ceux du primaire sont plus élevés, il demeure toutefois que l'amélioration de sa qualité reste une priorité.



Quant à l'enseignement supérieur, il constitue le maillon faible du système éducatif en dépit de la bonne progression des infrastructures de l'université. Construire une nation et une économie du savoir, constitue donc un défi à relever, à travers la formation des compétences nationales. L'enseignement technique et professionnel doit être fortement promu pour constituer un rempart à la lutte contre le chômage, surtout des jeunes.

Au niveau de la santé, les principaux indicateurs se sont améliorés, mais les inégalités dans les résultats sanitaires persistent et le renforcement du système national sanitaire doit être considéré comme un des défis majeurs afin de créer les conditions favorables à la réforme, notamment celles des hôpitaux et la politique du médicament.

L'établissement d'un équilibre entre les sexes, au plan de la scolarisation et de l'alphabétisation, l'amélioration du statut de la femme et l'intégration du genre dans tous les secteurs de développement sont des défis importants à relever pour accélérer la croissance.

L'accélération du rythme de croissance et l'intensification de la création d'emplois sont nécessaires pour une meilleure absorption des demandes additionnelles, une amélioration du niveau des revenus et des conditions de vie des populations et, par voie de conséquence, la réduction du chômage et de la pauvreté.

Concernant l'amélioration des conditions de vie des populations, la promotion du logement sera développée dans le cadre de la relance du secteur de l'habitat tout en maintenant sa composante sociale (logements sociaux et distribution équitable des terrains).

Aussi, dans la production de logements, une attention particulière devrait être portée à la maîtrise des coûts, selon des mécanismes appropriés. Des mesures particulières seront prises pour améliorer l'accès aux services urbains et la mise aux normes des quartiers spontanés et la réhabilitation des anciens quartiers.

Jouer un rôle actif dans l'intégration régionale et la coopération internationale

Un rôle de plus en plus prépondérant sera donné à l'initiative privée, au commerce et à l'intégration régionale et un renforcement de l'ouverture sur l'extérieur. Une meilleure valorisation de la position géostratégique de Djibouti passe par un rôle plus accru du secteur privé et de l'investissement étranger, un développement du commerce et des services, sources essentielles de la croissance économique et de réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, l'ouverture sur l'extérieur, la participation au commerce mondial et l'insertion du pays aux ensembles régionaux sont autant de nouvelles opportunités pour favoriser et accélérer la diversification économique.

Une politique diplomatique active devra permettre de tirer partie de l'engagement de plus en plus croissant des Partenaires au développement dans les domaines économique et social, militaire, politique et diplomatique, pour assurer une certaine stabilité à moyen et long terme.



Principaux Défis

Relever le niveau de l'alphabétisation

Renforcer la gouvernance, les capacités de l'Administration et la démocratie

Renforcer l'unité nationale et la sécurité nationale

Assurer la sécurité alimentaire et améliorer l'état sanitaire des populations

Des défis majeurs ont été identifiés. Ceux-ci appellent des politiques et des stratégies ainsi que des actions vigoureuses afin de réaliser la vision.

Résoudre le problème crucial du chômage et accroître les revenus des ménages

Assurer un développement judicieux du territoire

Diversifier et promouvoir une croissance économique saine

Mettre en place des infrastructures d'appui à la production

Former des compétences nationales

Résoudre le problème de la compétitivité



Chapitre II: La Vision Djibouti 2035

II.1. Construction des scénarios

La construction de la vision Djibouti 2035 est passée par l'élaboration de scénarii. Cette phase a consisté en un jeu d'hypothèses sur des questions clés correspondant à des incertitudes majeures, c'est-à-dire des variables dont on peut prévoir avec certitudes l'évolution future. Construire des scénarios, c'est indiquer les champs des avenir possibles.

Encadré: Qu'est-ce qu'un scénario?

Les scénarios ne sont pas des prévisions ou des prédictions, mais plutôt des descriptions plausibles de la façon dont le futur pourrait évoluer, sur la base d'un ensemble de suppositions cohérentes et logiques sur les interactions clés et les forces motrices de changement. Ce sont des outils utiles pour estimer les conditions socio-économiques futures, représentant les multiples forces motrices externes auxquels un système est ou sera exposé. Il existe trois modes de pensée sur le futur : prédictif, exploratoire et normatif.

Le type de scénario prédictif tente d'avoir une indication de ce qui se produira en se fondant sur l'évolution des tendances la plus probable dans le futur (proche de la prévision, «si les tendances se maintiennent, à quoi le futur ressemblerait-il ?»).

Les scénarios normatifs impliquent la prise en compte des buts normatifs (situation future souhaitée) et l'exploration des voies et moyens conduisant à ces buts («Que voulons-nous que le futur soit ?»).

Les scénarios exploratoires ou pessimistes sont caractérisés par l'ouverture à plusieurs événements éventuels et à différentes évolutions. Ils interpellent les hypothèses conventionnelles et traitent des niveaux élevés d'incertitudes et d'ambiguïté («Que pourrait être le futur ?»). Ils sont utiles lorsqu'il s'agit de traiter un niveau d'incertitude élevé sur les trajectoires futures dans des systèmes complexes, et sont des instruments de réflexivité et d'apprentissage. L'objectif est d'arriver à une planification stratégique proactive et éclairée.

Ainsi, pour notre pays trois scénarios ont été dessinés : (i) le scénario tendanciel, (ii) le scénario pessimiste et (iii) le scénario optimiste.

2.1.1. Le Scénario tendanciel

Dans ce schéma de développement, les choses ne bougent pas fondamentalement et au bout de 25 ans, les indicateurs économiques, financiers et sociaux n'auront que doublé.

Sur le plan de la paix au niveau sous régional, on observe un recul des conflits armés et des avancées mitigées dans les négociations, se traduisant par des actions de pacification qui prennent progressivement place, notamment au Soudan nord et sud Soudan ; le nouvel environnement éloigne la guerre sans toutefois garantir la paix, pas plus qu'il n'épargne des risques de sécurité intérieure, en raison de l'émergence des conflits sociaux et religieux, et des dysfonctionnements au sein des éléments de défense et de sécurité.



Le jeu démocratique semble accepté par tous les acteurs politiques et sociaux ainsi que la communauté internationale. Bien que légitimes et stables, les différents gouvernements ne parviennent pas à instaurer une gestion technocratique et efficace de l'Etat, à juguler la corruption et à mobiliser suffisamment de ressources pour financer les services publics et sociaux ainsi que le développement économique.

Les différentes tentatives de construction d'un Etat de droit sont confrontées à une faiblesse de moyens matériels, humains et financiers. Les réformes destinées à renforcer l'indépendance de la magistrature n'ont guère connu d'avancées réelles. Les moyens de fonctionnement du système judiciaire demeurent toujours insuffisants au regard de l'immense chantier d'édification d'un véritable Etat de droit.

La décentralisation, instrument d'impulsion de développement local et de démocratie à la base, se heurte à la prédominance du pouvoir central, à la modicité des allocations de ressources financières et à la faiblesse des capacités matérielles et humaines ; les partenaires extérieurs qui manifestent un intérêt à appuyer les initiatives locales trouvent rarement des entités ou interlocuteurs crédibles.

Au plan économique, les perspectives de diversification et d'augmentation de la production sont confrontées à la faiblesse des ressources en eau et en énergie ainsi qu'aux faibles performances des secteurs de télécommunications et des transports. Le secteur privé embryonnaire se heurte à un environnement juridique et réglementaire peu propice à son expansion ; une lourde pression fiscale et des difficultés d'accès aux financements ne favorisent guère la création des petites et moyennes entreprises.

La combinaison de ces facteurs adverses se traduit par un faible dynamisme de l'activité économique, une faible compétitivité et une insuffisante création d'emplois tandis que des cohortes de plus en plus nombreuses de diplômés arrivent sur le marché de l'emploi. Ces mauvaises perspectives économiques et d'emplois maintiennent le niveau de la pauvreté, freinent la réalisation des aspirations des jeunes et hypothèquent l'avenir.

Timide coopération internationale et intégration régionale peu agressive

En raison des faibles capacités financières du pays, l'appui des partenaires au développement s'avère nécessaire pour compléter les efforts du gouvernement pour mettre en œuvre les transformations économiques et sociales. Si les potentialités du pays et sa position géostratégique attirent de nombreux partenaires au développement, en revanche les lenteurs dans l'amélioration de la bonne gouvernance, notamment l'environnement des affaires, la coordination de l'aide et d'un partenariat efficace suscitent, de plus en plus de réticences et réduisent le niveau de l'assistance.

En matière d'intégration régionale, l'appartenance de Djibouti au COMESA et à la Communauté de l'Afrique de l'Est n'est pas pleinement réalisée et les résultats escomptés du développement de la plateforme restent loin de l'effort d'investissements réalisés.

Le secteur privé reste timoré et ne prend pas toute la place qui lui est accordé, en raison de sa faible préparation et de l'environnement juridique et des affaires peu incitatifs.

La position géostratégique de Djibouti s'effrite avec la paix relative qui s'installe dans l'ensemble des pays de la corne de l'Afrique, et Djibouti ne parvient pas à exercer une influence réelle dans la dynamique régionale.



2.1.2. Le Scénario pessimiste

Recrudescence de l'insécurité et menaces contre la paix

L'absence de progrès réels dans la mise en œuvre des accords de paix au niveau de la sous région entraîne la résurgence des conflits armés et favorise la propagation de l'insécurité. Le niveau de banditisme à main armée prend une allure préoccupante dans les régions de l'intérieur et singulièrement dans la capitale.

Les éléments de défense et de sécurité sont traversés par des dysfonctionnements de tous genres. Ces comportements et dysfonctionnements conduisent progressivement ces corps à la paralysie. Au total, le climat d'insécurité ainsi créé plonge le pays dans une situation de repli social.

Instabilité politique et tensions interethniques

Le jeu démocratique à travers les élections n'est pas accepté et les contestations des élections s'installent. L'alternance ne se réalise pas et les partis politiques perdants des élections entretiennent un climat de peur au sein de la population. Dans un tel contexte, le pays est paralysé par une instabilité quasi permanente.

L'absence de cadre de dialogue politique et les discours divergents des hommes politiques favorisent l'émergence des tensions interethniques et l'Islam ne parvient plus à jouer son rôle de trait d'union entre les populations.

La bonne gouvernance est mise à mal par une administration minée par la corruption et les malversations économiques, l'absentéisme et de faibles performances.

La justice est mal perçue comme un instrument au service des responsables de l'Etat, de multiples dysfonctionnements y persistent et des éléments de forces de sécurité sont responsables de nombreux abus sur les citoyens.

Régression économique, généralisation de la pauvreté et des troubles sociaux

L'Etat est confronté à l'assèchement des ressources publiques, l'expansion économique est en permanente régression. Le déclin de la production est accentué par les sécheresses répétitives, l'insuffisance des investissements dans le développement des ressources en eau et la faible diversification économique.

La persistance de la corruption grève les recettes publiques. Combinée à une fiscalité lourde, des barrières administratives multiples et des réglementations inappropriées, cette corruption constitue un frein important au développement du secteur privé et des PME-PMI nationales.

Le marché de l'emploi se rétrécit, plusieurs banques font faillite, de nombreuses entreprises ferment ou sont au bord de la faillite et licencient leur personnel. Le chômage de la population active, notamment des diplômés s'accroît, etc. Dans une telle situation de perte d'emplois et de précarité, des troubles sociaux et des grèves s'observent un peu partout et dans plusieurs secteurs.

Les populations rurales sont frappées par de sévères famines faiblement compensées par le recours à l'aide alimentaire internationale. Plus de 70 pour cent de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté et l'accès aux services sociaux reste toujours insuffisant.



Isolement politique et frein à la coopération internationale

Le pays est confronté à un isolement politique et économique de la part de ses voisins et de la communauté internationale. L'utilisation de ses infrastructures par ses voisins est progressivement limitée tandis que les importations alimentaires en provenance de ses voisins sont réduites. L'hostilité des pays voisins fragilise fortement les progrès et la réussite de l'intégration régionale.

La méfiance des bailleurs de fonds se renforce et se traduit par le gel de la coopération internationale et de l'assistance technique et financière. Les incertitudes politiques suscitent des réticences des investisseurs potentiels, et il s'en suit une réduction sensible des investissements directs étrangers susceptibles de soutenir le développement économique.

2.1.3. Le Scénario optimiste ou scénario de référence

Il se veut optimiste mais réaliste, et montre que des transformations structurelles de l'économie sont possibles pour induire une croissance forte et durable, avec au bout un triplement du revenu par habitant et une forte création d'emploi, soit plus de 200 mille emplois; le taux de chômage de près de 50% sera ramené autour de 10%. En matière de développement humain, la pauvreté absolue serait réduite de plus du 1/3, les disparités seront réduites et les djiboutiens et djiboutiennes pourraient avoir un accès total à l'énergie, à l'eau potable et l'accès universel au service de santé de base.

Dans ce scénario, Djibouti deviendra le Phare de la Mer rouge et le pont entre le Continent africain, le Moyen-Orient, l'Asie et l'Europe.

Ce rêve, s'il en est un, est permis, car des développements semblables et comparables ont été réalisés dans un certain nombre de pays, grands et petits. La stabilité de la sous-région est un facteur déterminant de ce schéma de développement, car un revers sur ce plan peut remettre en cause tout ce scénario.

Paix renforcée, sécurité généralisée et progrès notables dans l'unité nationale: cela suppose que les accords de paix signés au niveau de la sous région ont été progressivement mis en œuvre, entièrement respectés et conduisent à la cessation des rebellions, des conflits armés, et des conflits frontaliers. La paix et la sécurité règnent dans la sous région et aux frontières des différents pays.

Démocratisation, bonne gouvernance et participation citoyenne réussies: Les élections sont démocratiques, transparentes, justes et les institutions républicaines qui en sont issues stables.

Sur le plan judiciaire, des vigoureuses réformes sont mises en œuvre et des avancées exemplaires ont été obtenues dans les domaines du respect des droits humains, de la corruption et malversations économiques, de la lutte contre l'impunité.

En ce qui concerne la bonne gouvernance, les gouvernements successifs continuent à promouvoir et à renforcer les capacités opérationnelles de l'administration publique. De même, des ressources dégagées pour assurer la viabilité des collectivités régionales.

Le dynamisme de la société civile s'exprime à travers les institutions républicaines représentatives à la base et une réelle participation citoyenne à la vie nationale. Les libertés publiques, notamment la liberté d'expression sont affirmées tandis que la représentation nationale joue pleinement son rôle de législateur et de contrôle de l'action gouvernementale.



Prosperité économique généralisée et nette amélioration du bien être: les stratégies de développement mises en œuvre privilégient l'accroissement des capacités productives des secteurs porteurs de croissance, la diversification des opportunités économiques ainsi que le développement rapide du secteur privé et le développement communautaire et confèrent une nouvelle dynamique au développement économique du pays, notamment celui des régions.

Intégration régionale réussie et coopération internationale soutenue: Grâce à sa position géographique stratégique, notre pays devient progressivement un débouché maritime régional, un pôle régional pour le commerce régional et international. Le développement, à l'entrée de la mer rouge, d'une flotte maritime et des industries et chantiers navals renforce progressivement sa position de carrefour international et de plaque tournante dans le commerce mondial.

Aussi, avec la plateforme sécuritaire et humanitaire régionale (présence d'importantes bases militaires étrangères et d'une base logistique régionale du Programme Alimentaire Mondial), Djibouti tient un rôle important dans le leadership et les mécanismes de coordination de l'assistance humanitaire régionale.

C'est donc de ce scénario que sont construites les bases de la vision Djibouti 2035. Il s'appuie sur les enseignements tirés du bilan des trente six années de développement, ainsi que sur les défis à relever. En effet, au-delà des contraintes liées aux chocs externes, Djibouti fait face à la persistance de nombreux défis internes dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment celui de l'accélération de la croissance et du développement durable. Par ailleurs, les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 2009) indique une forte proportion de jeunes et soulève la problématique de son éducation, de sa formation et de son insertion socioprofessionnelle, eu égard au taux de chômage très élevé de plus de 50% de la population active.

II.2- L'Image désirée en 2035

2.2.1. La Vision « Djibouti 2035 »

La Vision proposée est formulée comme une réponse aux défis identifiés, aux aspirations ⁴ et aux besoins de la population. Elle tient compte des forces motrices du système Djibouti ⁵, des opportunités et des germes de changement.

Il s'avère que les faiblesses peuvent être surmontées et qu'il est possible de passer de la situation actuelle à un futur souhaité. Mais ce passage ne se fera pas de manière spontanée car cette vision ne se situe pas dans une logique tendancielle. Notre pays doit en effet évoluer d'une économie en redressement ou en stabilisation, en un pays émergeant, après avoir rejoint le rang de pays à revenus intermédiaires.

La vision Djibouti 2035 est un pari raisonné pour construire, voire conquérir un avenir. Une telle Etude vient approfondir et élargir les bases de la construction économique, sociale, spatiale et propose aux acteurs les moyens appropriés afin d'orienter le pays de manière à lui donner une direction de plus en plus voulue et de moins en moins subie.

⁴ Cf. Rapport sur les Aspirations nationales

⁵ Le rapport de l'Analyse structurelle a déterminé des variables qui caractérisent le « Système Djibouti »



L'image désirée représentera la situation qui sera acquise à cet horizon, si le peuple, ses institutions notamment (L'Exécutif) et ses représentants (Le Parlement), auront travaillé sans relâche pendant une période d'une génération pour construire une société meilleure que celle dans laquelle ils vivent actuellement.

Une direction de plus en plus voulue et de moins en moins subie

Des leviers d'actions doivent être mobilisés pour rompre avec le passé et réaliser de fortes avancées. Pour cela, la Vision suppose que toutes les énergies de créativité et d'innovation soient libérées et ce, par une transformation dans la composition sociale, dans la distribution des pouvoirs et de la richesse, dans le système des valeurs dominantes et dans le niveau des sciences et de la technologie.

A partir de cette transformation s'opérera un changement dans les politiques de développement jusqu'ici fondées fortement sur les secteurs sociaux, dans le fonctionnement des institutions et dans le modèle de relations avec l'extérieur.

La vision Djibouti 2035 reposera sur cinq piliers qui favoriseront des transformations et engageront le pays sur une nouvelle voie de progrès et de développement.

Les cinq (5) PILIERS de « Djibouti 2035 »

1. Paix et Unité nationale
2. Bonne gouvernance
3. Economie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé
4. Consolidation du Capital humain
5. L'Intégration régionale



PILIERS PRINCIPAUX





2.2.2. Les Objectifs de Djibouti 2035

2.2.2.1. L'Objectif général

Djibouti, le Phare de la Mer rouge

Djibouti, Hub Commercial et logistique de l'Afrique.

Djibouti connaît un développement économique et social durable. L'économie est diversifiée, la croissance est accélérée et se situe à un niveau élevé sur le long terme. La pauvreté est réduite et les indicateurs sociaux améliorés. L'intégration à l'économie mondiale est effective.

Djibouti 2035 ambitionne de faire de notre pays un Pôle économique, commercial et financier régional et international qui assure le bien être des djiboutiens et djiboutiennes dans un environnement de paix, sécurisé et propre.



VISION *Djibouti*

2035

Objectif Général

- **Djibouti, le Phare de la Mer Rouge**
- **Djibouti, Hub Commercial et Logistique de l' Afrique**

Djibouti connaît un développement économique et social durable.

L'économie est diversifiée, la croissance est accélérée et se situe à un niveau élevé sur le long terme.

La pauvreté est réduite et les indicateurs sociaux améliorés.



2.2.2.2. Les Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1

Triplement du revenu par tête à l'horizon 2035.

Selon les projections macroéconomiques réalisées, pour atteindre cet objectif, la croissance du PIB sera accélérée pour atteindre un niveau élevé et durable. L'objectif retenu est de porter le taux de croissance à une moyenne annuelle de 7,5% à 10% en termes réels durant la période 2013-2035 contre un taux moyen de 3,5% durant la période 2001-2005 et 4,8% durant les cinq dernières années.

Le schéma de croissance dessiné permettra de créer plus de 200 mille emplois durant la période 2013-2035. Le taux de chômage baissera de 48,4% en 2012 à environ 10% en 2035.

Les perspectives de croissance reposent sur deux facteurs : en premier lieu [sur la diversification de l'économie. Un nouveau modèle de croissance sera mis en place.](#) Il s'agit d'exploiter les nombreuses opportunités qui existent dans les différents secteurs et plus particulièrement la pêche, le tourisme, la logistique, le secteur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), le secteur financier et également dans le secteur de l'industrie manufacturière dont le développement serait favorisé par les investissements nécessaires pour la mobilisation de l'eau et des énergies renouvelables.

Sur cette base, le schéma de croissance conduira à la transformation structurelle suivante du PIB:			
Les secteurs	% PIB		
	2012	2022	2035
Agriculture	3,7	4,1	5
Industrie Manufacturière	2,7	5,8	7
Bâtiments et travaux publics	14,4	15	16
Commerce et tourisme	16,8	18,3	20
Banques et assurance	13,7	13,8	14
Transport télécommunications	27,6	26	24
Autres services	2	2	2
Administration publique	19,1	15	12
Total	100	100	100

Le développement des exportations constitue un facteur déterminant de la croissance future de Djibouti.

Avec la diversification de l'économie, de nouveaux secteurs contribueront à une croissance soutenue des exportations dont notamment les produits de pêche, le tourisme (multiplication par plus que 10 fois du nombre de touristes), l'offshoring. Le taux de croissance annuel moyen des exportations sera de 14% et le taux d'ouverture atteindra environ 132% du PIB à l'horizon 2035.



La contribution de la productivité à la croissance sera importante. La productivité du capital et du travail s'améliorera au fur et à mesure de l'avancement dans la mise en œuvre des réformes structurelles et à la faveur du renforcement de l'infrastructure notamment dans le domaine des télécommunications.

Le schéma de croissance proposé dans la vision accorde une attention particulière à la préservation des équilibres financiers internes et externes.

Dans ce cadre, l'épargne nationale se développera et le déficit courant de la balance des paiements baissera pour se situer à 3,1% en 2035 après avoir atteint une moyenne de 13,5% durant la période 2013-2022. L'évolution de la dette extérieure sera ainsi maîtrisée et le taux d'endettement baissera pour se situer à 33% du PIB contre 51% en 2012.

La politique budgétaire sera marquée par la poursuite du renforcement de la mobilisation des ressources propres de l'Etat et la maîtrise des dépenses courantes d'un côté, et l'accroissement de l'effort d'investissement requis pour la mise à niveau globale des infrastructures économiques de l'autre côté. Le déficit budgétaire augmentera légèrement durant la première décennie pour baisser par la suite et se limitera à 3,2% en 2035.

Ce déficit sera financé de plus en plus sur le marché intérieur en relation avec la dynamique que connaîtra le système financier de notre pays. Les besoins en ressources extérieures seront en augmentation pour financer les investissements requis. Ainsi une politique dynamique de mobilisation de ressources extérieures de financement sera poursuivie, soit dans le cadre de la coopération internationale, pour mobiliser des financements à des conditions concessionnelles, soit par la mobilisation de ressources sous forme d'IDE ou sur le marché financier international, quand les conditions sont réunies.

Le deuxième facteur qui contribue à l'objectif de croissance est l'investissement. Deux phases sont distinguées à ce stade, une première phase:

La mise à niveau globale de l'économie. Cette phase, de dix ans, sera marquée par l'approfondissement des réformes dans tous les domaines pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'économie, la modernisation et le renforcement de l'infrastructure (*eau, énergie, assainissement, télécommunications*) et la valorisation des ressources humaines (*éducation, enseignement supérieur et formation*).

Un volume important d'investissement sera réalisé par le secteur public-Etat et entreprises publiques- avec l'appui des partenaires au développement. L'enjeu durant cette phase, est de concilier entre les contraintes liées à la stabilisation et la nécessité de réaliser un volume croissant d'investissement; le taux de croissance durant cette période, s'élèvera à 35,1%.

Compte tenu des contraintes de financement pour le secteur public, des partenariats Public-Privé pourraient se développer durant cette phase, si les conditions sont réunies.

Une deuxième phase:

Elle sera marquée par l'expansion de l'investissement privé national et étranger, favorisée par un climat d'investissement incitatif et une infrastructure de bonne qualité et à coûts compétitifs.



Objectif spécifique 2

Amélioration des indicateurs de développement social et humain (ou du bien-être).

Les données statistiques indiquent que notre pays ne pourra vraisemblablement pas être au rendez-vous de 2015 pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Le Gouvernement mettra en place une stratégie d'accélération pour améliorer ces indicateurs, car avec une augmentation de 1% en moyenne par an de l'IDH, l'indice pour Djibouti passera de 430 en 2011 à 540 en 2035, soit d'un pays à niveau de développement humain faible, classé 165ème, à un pays à niveau de développement moyen.

Pour ce faire, l'Etat renforcera le développement du capital humain à travers d'importants investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation pour améliorer directement le bien-être des populations, mais aussi renforcer indirectement les autres différentes formes du capital humain, qui concourent à l'accroissement des revenus; le développement du capital humain est à la fois un outil essentiel de croissance économique soutenue et un moyen de lutte contre la pauvreté, d'une part, et une fin en soi non négligeable, d'autre part.

Il s'agira, à l'horizon 2035, d'avoir une population bien éduquée et bien formée, une population en bonne santé, bien logée dans un environnement assaini et une population au travail.

VISION *Djibouti*

2035





II.3- Les Piliers de la Vision Djibouti 2035

2.3.1. Paix et Unité nationale

Au plan interne, en 2035 la paix, l'unité et la solidarité seront renforcées, vécues et partagées. Dès à présent, l'Etat mettra en œuvre toutes les actions pour maintenir et renforcer les cadres institutionnels, voire traditionnels de conciliation, de renforcement de la cohésion sociale et de promotion de la solidarité nationale. L'Etat et les populations s'engagent à utiliser toutes les mesures de prévention et de gestion des conflits à travers la promotion du dialogue, la recherche du consensus et l'instauration d'une culture de paix. Egaux devant la loi, les djiboutiens et djiboutiennes se sentiront plus solidaires, plus en sécurité et mieux disposés pour construire leur pays dans la paix.

2.3.2. Bonne Gouvernance

Les initiatives conjointes, notamment des pays membres de l'IGAD et de l'Union Africaine pacifieront d'ici là l'espace de la sous région. En outre, la présence de plusieurs forces militaires étrangères, notamment les bases militaires française, américaine et japonaise, et l'installation prochaine d'autres bases militaires étrangères, assureront une surveillance accrue du terrorisme et de la piraterie, et une sécurité renforcée de l'entrée de la Mer rouge, mais aussi de la sous région. Le conflit frontalier de Ras Douméira aura été définitivement résolu.

A l'horizon d'une génération, une société de Djiboutiens et Djiboutiennes profondément acquise aux valeurs démocratiques sera une réalité, fortifiée par des Institutions efficaces qui respectent la loi et la font appliquer, et un leadership légitime, affirmé face aux défis. L'exercice du pouvoir sera marqué par la confiance entre gouvernants et gouvernés, parce que le gouvernement rend compte périodiquement de la gestion des affaires de l'Etat, notamment de l'utilisation transparente des ressources publiques, et demeure ouvert aux critiques des citoyens.

Une société civile formée aux valeurs morales, civiques, et à la citoyenneté, consciente de ses obligations participera pleinement à la définition des politiques et à la prise de décisions. Les médias contribueront à améliorer la bonne gouvernance, et la bonne gestion de la chose publique. Les djiboutiens et djiboutiennes s'engageront à établir définitivement d'ici là l'Etat de Droit. Cela exigera la mobilisation de toute la population et des ressources considérables.

2.3.3. Economie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé

Les Etudes rétrospectives et les tendances lourdes identifiées indiquent que la faiblesse de la croissance et sa répartition inégale constituent une des causes majeures de l'exacerbation de la pauvreté au cours des deux dernières décennies.

Djibouti 2035 ambitionne un important relèvement du niveau de vie moyen à un rythme de progression du PIB par habitant, de 10% par an. La recherche d'une croissance forte, stable et durable constitue un soubassement essentiel de la période. Cela exige la construction d'un modèle économique fondé sur l'approfondissement du libéralisme, sur une plus grande valorisation des capacités des secteurs créateurs de richesse nationale, un rôle plus accru du secteur privé ainsi que la diversification des sources de revenus et d'emplois. Dans ce contexte, tous les facteurs de production disponibles seront valorisés pour placer l'économie sur un nouveau palier de croissance de 8 à 10% en moyenne par an en termes réels.



Ce rythme de la croissance sera possible grâce à une augmentation des services liés aux activités portuaires permises par la position stratégique du pays sur les grands courants d'échange entre l'Afrique de l'Est et l'Asie, et l'approvisionnement d'un important hinterland africain, à un développement d'activités de Transports, de Commerce et d'Industrie, et à une expansion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication; il sera possible aussi grâce à l'exploitation des ressources minières peu ou non exploitées, et au nouvel élan qui sera donné au développement du potentiel économique des régions, de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Elevage et du Tourisme, avec de solides effets d'entraînements sur l'ensemble de l'Economie et sur l'Emploi.

Cette croissance économique et le développement seront repartis de manière équitable tant au niveau des régions que des différentes couches sociales, et en tenant compte du genre ; à cet égard, des instruments efficaces seront mis en place pour renforcer le rôle de la femme dans la gestion des ressources et de la production.

Le développement de la science et la technologie a toujours favorisé les mutations économiques et sociales et le progrès des sociétés. De nos jours, les pays en développement, y compris ceux ne disposant pas de ressources naturelles, ni de ressources financières énormes, privilégient cette voie à travers un processus d'innovations scientifiques et technologiques.

Notre pays sera doté d'un Pôle scientifique et technologique national aux fins de stimuler la créativité et les capacités d'innovation et d'invention des chercheurs nationaux car « il n'est de richesses que d'hommes » pour consolider la base du développement et accélérer le progrès. La création des industries mécaniques, d'automatisation, de chantiers navals, des zones économiques spéciales et des unités d'import-substitution sera une réalité à cet horizon là.

Enfin, la réalisation de ces performances reposera sur une vision et une direction claire, un leadership affirmé et une administration publique efficace, efficiente et compétitive, dotée d'excellentes capacités d'anticipation, de pilotage et de gestion.

A l'horizon 2035, le territoire sera développé et aménagé de manière équilibré et durable, à travers une judicieuse répartition de la population et des activités économiques. La conquête économique et le développement des régions constitueront une transformation essentielle et un atout majeur. Le développement rural sera redynamisé et renforcé, et permettra ainsi d'augmenter les revenus des populations et de les stabiliser dans leur milieu.

Si aucune société ne s'est développée dans un environnement à dominance rurale, la croissance urbaine sera contrôlée, et la croissance démographique de la capitale sera maîtrisée à travers une planification urbaine de son développement. La population de Djibouti-ville et des chefs lieux des régions représentera moins de 75% par rapport à la situation actuelle.

2.3.4. La Consolidation du capital humain

Assurer le bien être des djiboutiens et djiboutiennes constitue la finalité du développement à long terme, prenant l'individu à la fois comme acteur et bénéficiaire. Le bien être se fonde sur les aspirations profondes des populations et vise à apporter des réponses appropriées à leurs besoins en matière de santé, d'éducation-formation et d'emplois, d'habitat et de logement, de loisirs et de cadre de vie, etc.



Le développement du capital humain à travers des formations initiales appropriées, des programmes de perfectionnement spécifiques et l'importation des expertises internationales pointues, seront nécessaires, non seulement pour réaliser la vision mais pour créer un pôle de connaissances et compétences, notamment scientifiques et techniques, et d'expertises nationales.

Le progrès social et l'amélioration des conditions de vie figurent au centre de la stratégie de développement à long terme de notre pays. La prospérité que la Vision permettra de réaliser devra se traduire par une création réelle de richesse qui profitera à tous les Djiboutiens.

Les progrès se rapportent notamment à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration des indicateurs de santé et de couverture sociale, à la qualité de l'éducation, à la promotion de la condition de la femme et des jeunes, à la création artistique et culturelle et à l'amélioration des conditions de logement.

Entre 1977 et 2010, on note une urbanisation rapide. La conséquence de ce phénomène est le développement rapide de quartiers précaires dopé par l'exode rural. Le gouvernement mettra en place une politique de développement des villes sans bidonvilles.

Il s'agira pour ce faire de mettre en place des actions qui visent à contribuer à l'amélioration sensible du cadre de vie des djiboutiens et djiboutiennes par:

- la promotion d'un habitat économique et l'accès à un logement décent;
- l'assainissement du cadre bâti et de son environnement pour des villes propres.

2.3.5. Intégration régionale et Coopération internationale

Djibouti 2035 renforcera davantage l'ouverture du pays. La position géostratégique du pays le place d'abord fortement dans les échanges mondiaux et particulièrement dans les échanges entre l'Europe, l'Asie et le Moyen Orient d'une part, et d'autre part, le continent africain, notamment la Corne de l'Afrique, en tant que principale porte d'entrée commerciale de la Mer Rouge. Ensuite, l'option libérale de son économie favorise et accentue son ouverture pour mieux tirer profit des échanges mondiaux et des Investissements Directs Etrangers.

Aujourd'hui, le commerce mondial est en forte croissance et la construction des blocs commerciaux régionaux s'accélère, une part importante du commerce mondial se réalise dans les aires d'intégration régionale. Djibouti 2035 ambitionne de participer pleinement au pilotage des mutations et de l'édification des ensembles sous régionaux, de l'intégration régionale et de la mondialisation.

Qu'il s'agisse de l'IGAD, du COMESA, de l'Union Economique Africaine et de l'OMC, notre pays sera un partenaire actif qui participe et bénéficie de la libéralisation des échanges commerciaux, des opérations de capital et d'une meilleure allocation du facteur travail afin de renforcer sa croissance, la productivité des facteurs et sa compétitivité.

Le développement et le renforcement de l'axe Djibouti-Ethiopie seront le socle de l'intégration régionale dans la perspective de la création d'un marché unique Djibouti-Ethiopie-Sud Soudan-Somali et l'Erythrée.



Chapitre III: Les stratégies de Djibouti 2035

La mise en œuvre de la vision Djibouti 2035 se fera à travers les stratégies qui sous-tendent chacun des piliers identifiés.

Ces stratégies ont été élaborées par un rapprochement entre la vision déterminée plus haut d'une part, et d'autre part, les incertitudes ou questions stratégiques et les orientations stratégiques liées aux évolutions possibles de développement à long terme du pays.

Paix et Unité nationale

- Promouvoir une justice sociale, une équité et des capacités de l'Etat mais aussi une culture de paix
- Promouvoir une identité culturelle et une conscience nationale
- Promouvoir une politique de défense globale, garantissant la sécurité des personnes et des biens

Bonne gouvernance

- Renforcer la Démocratie, avec la bonne gouvernance comme une norme sociale
- Investir dans la modernisation du système judiciaire
- Renforcer les capacités de l'administration et l'E-gouvernement
- Participation citoyenne et renforcement de la société civile
- Des medias, instruments de la bonne gouvernance
- Consolidation de l'environnement des affaires et renforcement de l'initiative privée
- Mécanismes de prévention et de répression de la corruption

Economie diversifiée et compétitive, avec un rôle moteur au secteur privé

- Promotion d'une croissance diversifiée et un rôle moteur au secteur privé : nouveau modèle de croissance économique
- Une politique macroéconomique vertueuse
- La Mise en place d'une stratégie adéquate de financement et de préservation des équilibres financiers
- Promouvoir le développement d'un marché financier
- Assurer un approvisionnement du pays
- Promouvoir l'attractivité du pays et des partenariats stratégiques
- Un territoire judicieusement aménagé : Plan global et intégré d'aménagement du territoire national
- Une politique globale de l'emploi

Consolidation du capital humain

- Assurer le bien être des djiboutiens et djiboutiennes, une finalité du développement à long terme
- Réduire la pauvreté (actions sociales, solidarité...)
- Une politique sanitaire globale axée sur la prévision, la prévention et l'éducation-sensibilisation



- Un nouveau système éducatif est nécessaire
- Promouvoir une stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Développer une politique de logement adapté à l'environnement socio culturel national
- Promouvoir la création artistique et culturelle.
- Définir et mettre en œuvre une politique nationale de population

Intégration régionale

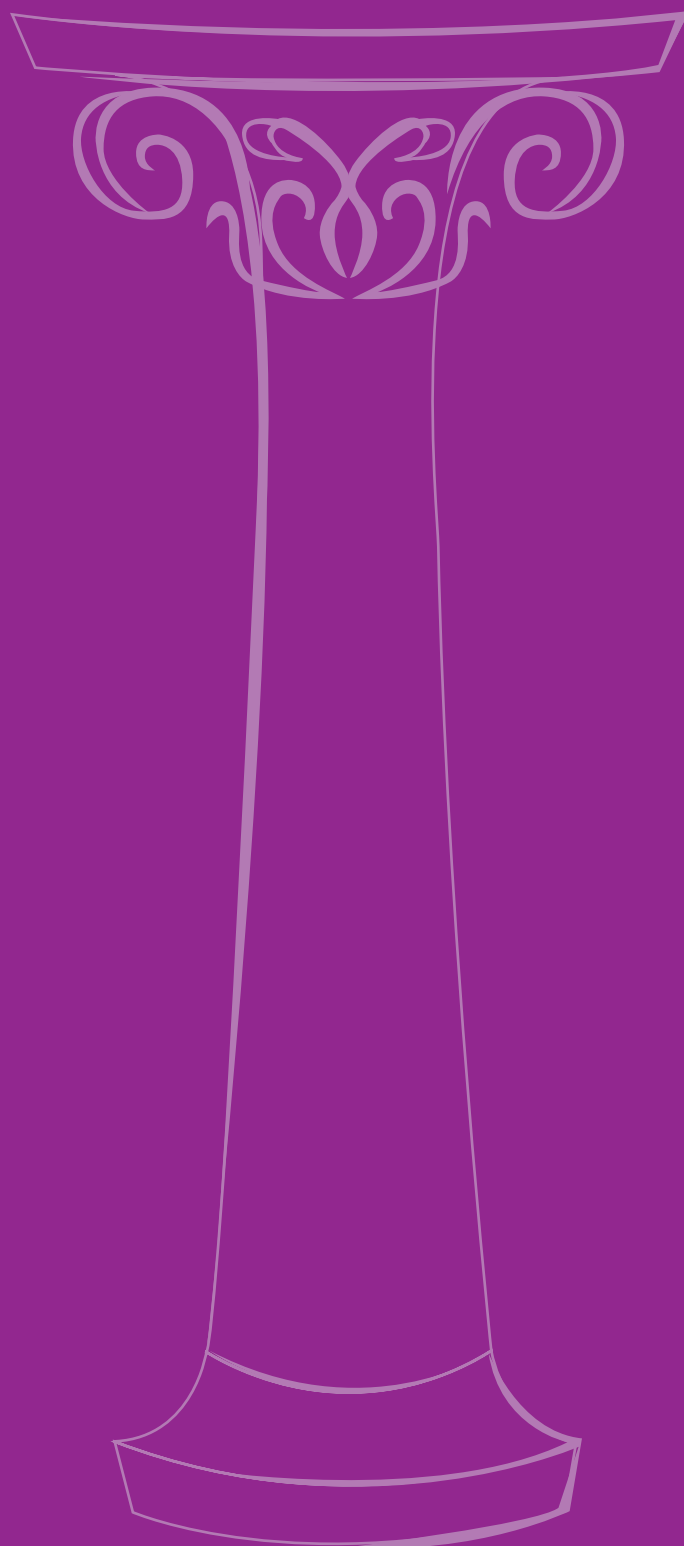
- Développer une intégration commerciale et une plate forme de services dans la sous-région
- Assurer l'intégration commerciale de Djibouti au sein de l'IGAD, du COMESA
- Faire de Djibouti, un débouché maritime régional et une plateforme de services
- Renforcer la stratégie nationale de coopération internationale et économique

Thèmes transversaux

- Promouvoir la condition de la Femme et réduire les inégalités de genre
- Renforcer la politique en faveur des jeunes
- Optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et préservation de l'environnement

Il convient de rappeler que dans le cadre de l'identification des évolutions possibles à long terme, une analyse a permis de mettre en exergue les incertitudes ou questions clés et les orientations stratégiques liées à l'évolution du pays.

**STRATÉGIES DU PILIER I:
PAIX ET UNITÉ NATIONALE**





III.1. Stratégies du Pilier « Paix et Unité nationale »

L'appartenance ethnique doit céder le pas à l'idéal national commun, la méfiance à la confiance mutuelle. En effet, il est important de préserver la paix et l'unité nationale qui sont le soubassement indispensable pour la construction d'une Nation forte et le développement harmonieux et durable du pays.

3.1.1. Promouvoir une justice sociale, l'équité et une culture de paix

La vision Djibouti 2035, stratégie de développement à long terme, est fondamentalement dépendante du maintien de la paix et de la sécurité du pays. Une paix durable se construit sur une justice sociale, une équité et un Etat de droit. En effet, une absence de justice sociale et d'équité, voire une incapacité de l'Etat à assurer une égalité de chances dans le développement à tous les citoyens, favorise la marginalisation et les frustrations, et conduit à une remise en cause de l'Autorité de l'Etat.

La présence régulière et rassurante de l'autorité de l'Etat, garant de la sécurité et de l'ordre, le maintien du sentiment d'être sous la protection de l'Etat, la quiétude et la tranquillité des cœurs, sont les premiers garants de la paix sociale. Dans ce contexte, la bonne gouvernance administrative sera renforcée pour permettre à tous les citoyens d'accéder équitablement aux services publics.

Dès lors, l'Etat veillera à assurer une répartition équitable des ressources nationales à toutes les composantes sociales mais également un développement équilibré des régions du pays. Les institutions judiciaire et administrative assureront l'égalité devant la loi à tous les citoyens.

Pour y parvenir, notre pays construira sur cette période une Administration dotée d'une organisation rationnelle et d'un fonctionnement transparent, du sommet à la base, qui assure une gestion efficace de l'Etat. Le Gouvernement disposera d'une administration territoriale sensibilisée et compétente dans les questions de paix. Il facilitera les initiatives et actions de formation et de sensibilisation de la société civile en matière de culture de paix et de cohabitation des populations.





Les institutions et les pratiques traditionnelles ont montré leur pertinence et leur efficacité dans le maintien de la paix sociale. Elles devront être intégrées dans le dispositif institutionnel du pays.

3.1.2. Promouvoir une identité culturelle et une conscience nationale

Par identité culturelle, il faut entendre une capacité à diffuser les dimensions culturelles du développement dans tous ses traits essentiels et distinctifs notamment spirituels, matériels et intellectuels. L'identité culturelle, dénominateur commun de la nation djiboutienne, contribuera à l'éducation humaine et civique des citoyens et influencera les attitudes, les comportements individuels et sociaux.



Il s'agira de promouvoir une identité culturelle en mettant un accent particulier dans les domaines imprimant un caractère et un comportement au citoyen dans son environnement spécifique et en rapport avec le monde: langues nationales, art culinaire, art vestimentaire, art musical, tout ce qui peut faire vibrer les sensibilités de la population dans toutes ses composantes ethnoculturelles.

Elle permettra d'extérioriser l'âme du peuple djiboutien et de rassembler tout ce qui peut donner un sentiment d'appartenance à la nation djiboutienne. Par ailleurs, la culture inculque aux citoyens des valeurs que la société considère comme positives, telles que des conduites de dynamisme, de patriotisme, de dignité et d'intégrité, le refus du fatalisme et des intérêts égoïstes.

Au cours de ces dernières décennies, certaines de ces valeurs positives ont été sérieusement affaiblies. Dès lors, le Gouvernement s'attachera à les réhabiliter, les adapter à l'environnement national et mondial et à les promouvoir dès le jeune âge.



Dans cette optique, seront encouragées la connaissance profonde du pays pour permettre un enracinement et une convergence vers des normes de comportements responsables, la promotion des institutions réconciliant la civilisation traditionnelle et celle dite moderne.

Par ailleurs, le gouvernement renforcera la production artistique et culturelle locale répondant aux besoins de la population (centres d'animation culturelle, centres de lecture dans les communes, musées, théâtres), une politique linguistique en vue de soutenir les langues nationales, et les préserver d'être rapidement noyées par les langues nationales des autres pays de la sous région disposant d'un plus grand nombre de locuteurs.

Dans le cadre de la promotion d'une conscience nationale, il s'agira d'accorder une importance à l'éducation et aux valeurs civique, morale, physique et sportive pour influencer sur les comportements des djiboutiens et djiboutiennes et sur leurs attitudes civiques liées au patriotisme, à l'unité nationale et à la paix, de même que sur leurs attitudes économiques et sociales à travers le renforcement de l'initiative privée et de l'entrepreneuriat.

3.1.3. Promouvoir une politique de défense globale, garantissant la sécurité des personnes et des biens

La défense d'un pays n'est jamais acquise une fois pour toutes. Les mutations mondiales affectant la défense ne se limitent pas aux seuls aspects militaires et stratégiques.

Ces évolutions appellent aujourd'hui et encore davantage demain, une conception globale de la défense, associant à la défense militaire une dimension civile et une dimension économique. S'appuyant sur les moyens militaires et civils coordonnés, une telle approche est susceptible d'apporter une réponse adaptée à la diversité des menaces.

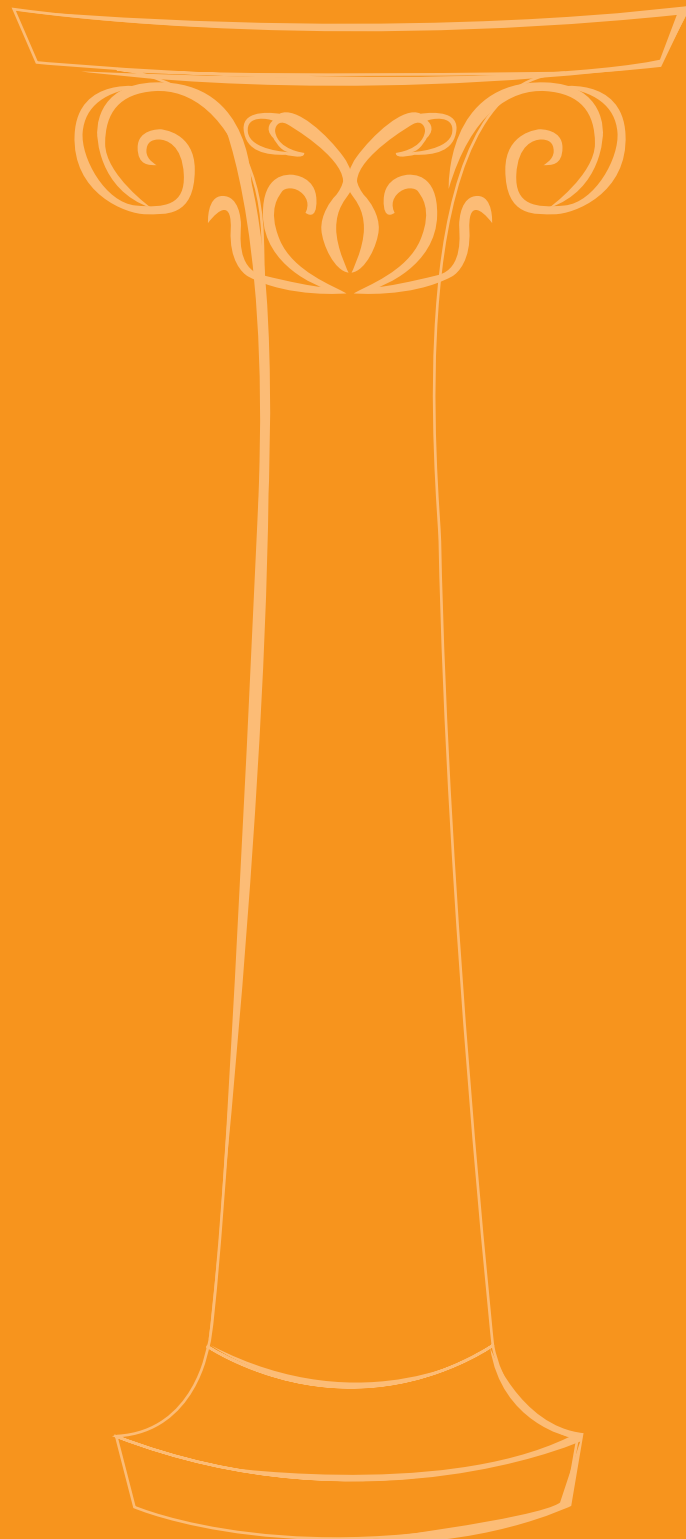
Dans ce contexte, les citoyens seront intimement associés à la gestion de leur sécurité individuelle et collective en s'appropriant des réflexes sécuritaires dans des comportements civiques, de responsabilité et de conscience nationale.

Quant à la défense économique, elle vise à assurer, en temps normal, la réduction des vulnérabilités du pays et, en temps de crise, la bonne répartition des ressources. L'objectif primordial est, avant tout, d'assurer la sécurité des ressources et la permanence de leur production.

Les objectifs économiques s'étendent aujourd'hui aux activités tertiaires notamment les services financiers et informatiques; l'interruption du fonctionnement de l'un des secteurs peut entraîner une paralysie des circuits économiques et un dérèglement de l'équilibre social.

Finalement, le Gouvernement veillera à une professionnalisation, une organisation et un fonctionnement efficace des éléments de défense et de sécurité pour rassurer tous les citoyens, toutes les composantes socioculturelles du pays. Ces éléments de défense et de sécurité professionnels et performants seront ainsi des instruments complémentaires à la disposition des pouvoirs publics pour le maintien de cette paix sociale.

STRATÉGIES DU PILIER II:
LA BONNE GOUVERNANCE





III.2. Stratégies du Pilier « Bonne gouvernance »

A l'horizon d'une génération, une société de djiboutiens et djiboutiennes profondément acquise aux valeurs démocratiques sera une réalité, fortifiée par des institutions efficaces qui respectent la loi et la font appliquer, et un leadership légitime, affirmé face aux défis. L'exercice du pouvoir sera marqué par la confiance entre gouvernants et gouvernés, parce que le gouvernement rend compte périodiquement de la gestion des affaires de l'État, notamment de l'utilisation transparente des ressources publiques, et demeure ouvert aux critiques des citoyens.

Une société civile formée aux valeurs morales, civiques, et à la citoyenneté, consciente de ses obligations participera pleinement à la définition des politiques et à la prise de décisions. Les médias contribueront à améliorer la bonne gouvernance, et la bonne gestion de la chose publique. Les djiboutiens et djiboutiennes s'engageront à établir définitivement d'ici là l'État de Droit et ouvrir ainsi la voie à la construction d'une société de Droit. Cela exigera la mobilisation de toute la population et des ressources considérables.

3.2.1. Des institutions fortes

La conduite de la vision Djibouti 2035 aura besoin, dans les différents domaines politiques, des institutions fortes, de djiboutiens et djiboutiennes dont le choix passe par l'organisation régulière des élections démocratiques qui permettront l'accession aux affaires d'un leadership légitimé par les urnes.

Si les élections désignent les personnalités populaires, et des politiques bien conçues, en revanche, leur mise en œuvre efficace et une direction judicieuse du pays ne sont possibles sans une administration publique compétente. Dès lors, il est nécessaire qu'à chaque poste de responsabilité, il y ait des profils capables de relever les défis et guidés par l'intérêt supérieur de la Nation.

Le renforcement des compétences de la haute administration publique et la formation d'un meilleur leadership revêtent une importance toute particulière. Dans les années à venir, l'Institut National de l'Administration Publique sera au cœur des actions de reconstruction de l'administration publique.

3.2.2. Une Démocratie renforcée, fondée sur la bonne gouvernance comme une norme sociale

Les expériences de développement vécues à travers l'espace et le temps révèlent que la construction de nations modernes, de tradition démocratique avancée est une œuvre de longue haleine. Les nations qui ont le mieux réussi dans le processus du reste jamais achevé de la démocratisation sont celles qui ont franchi rapidement le palier de l'édification de la bonne gouvernance en norme sociale, construisant ainsi la confiance entre gouvernants et gouvernés dans la gestion de la chose publique.

La bonne gouvernance est l'exercice rationnel du pouvoir dans l'utilisation des ressources caractérisée par la transparence, l'ouverture du gouvernement aux critiques des citoyens et la nécessité pour les décideurs publics de leur rendre compte.



Dans ce domaine, les options stratégiques seront: des institutions fortes qui respecteront la loi et la feront respecter; le respect de la chose publique, la prévention et la répression de la corruption; la participation de la population à la vie politique; une presse libre, responsable et contribuant à l'instauration de la bonne gouvernance.

Décentralisation et promotion de la démocratie à la base:

Le Gouvernement a introduit, avec « Djibouti 2035 », les consultations participatives de la population au processus de définition du futur de la Nation et des stratégies de développement. Les consultations et la participation de la population seront désormais une démarche permanente et seront également imprimées au processus de décentralisation politique et économique.

« Ce que vous faites pour moi sans moi, vous le faites contre moi »

La décentralisation serait sans intérêt si le rôle du centre venait à être marginalisé ; à l'inverse, à défaut de liberté d'action et de responsabilisation effective, la région ou la commune en tant que cadre d'une gestion du développement plus proche du citoyen n'aurait plus sa raison d'être.



Les actions pour une plus grande liberté d'action et une responsabilisation accrue des entités décentralisées déjà existantes ou à créer passent par l'information, la consultation et la participation de la population à la gestion des structures décentralisées et des affaires de leurs localités. C'est une culture démocratique à la base du citoyen qu'il est nécessaire de promouvoir et de diffuser.

「 Ce que vous faites pour moi sans moi, vous le faites contre moi. 」

La politique de décentralisation s'appuiera sur une détermination claire de priorités que l'Etat transfère à chaque région, suivie également d'un transfert de ressources publiques appropriées. La conception et la mise en œuvre des politiques et programmes incomberont aux responsables régionaux élus qui auront l'obligation de rendre compte de leur gestion à la population. L'institution des médiateurs et l'acceptation de leur rôle, l'enseignement des droits de l'homme dans les écoles dès le jeune âge, sont tout aussi susceptibles de renforcer la culture démocratique.

Gestion transparente de la chose publique: Les démocraties avancées se caractérisent par l'information du citoyen sur la vision, les grandes orientations arrêtées par les autorités pour la construction d'un meilleur avenir de la Nation. A l'instar du discours sur l'Etat de l'Union aux Etats-Unis, le Gouvernement mettra en place une stratégie de communication, de vulgarisation mais aussi un rapport périodique de mise en œuvre de « Djibouti 2035 ».

L'Etat rendra transparente la gestion de l'économie nationale en publiant les programmes économiques et financiers, les Lois de règlements, en faisant publier par la Chambre des comptes ses Rapports pour assurer une bonne connaissance des comptes de la Nation, en faisant obligation à toutes les entreprises publiques, parapubliques et aux sociétés d'économie mixte de publier leurs bilans régulièrement et dans les délais légaux et réglementaires.

Enfin, l'obligation de performances économiques imposera des contrats de performance aux entreprises publiques et parapubliques. Des objectifs et des critères de performance clairs leur seront assignés, et une partie de la rémunération du personnel sera rattachée au niveau de réalisation de la performance.

Au niveau du Parlement, les procès-verbaux des débats devront être disponibles et accessibles aux citoyens. Les questions orales au Gouvernement contribueront à une information complète des citoyens sur les activités de la représentation nationale.

3.2.3. Investir dans la modernisation du système judiciaire

Il s'agira de poursuivre la mise en œuvre des recommandations formulées lors des Etats généraux de la justice en 2000 avec une volonté politique et de moyens de plus en plus accrus. A cet égard, une grande réforme du secteur de la justice visera à renforcer les infrastructures et les capacités d'accueil du système judiciaire, à moderniser les textes encadrant la procédure judiciaire, à former les ressources humaines et à consacrer l'indépendance et l'impartialité de la justice.

L'Etat prendra et mettra en exécution toutes les initiatives visant à rendre impartiale la justice, sans omettre de moyens de recours, l'obligation de transparence, et des mécanismes de contrôle et de reddition des comptes. La séparation des pouvoirs sera concrétisée, tandis que l'indépendance et l'efficacité de la magistrature seront effectives.



Pour accompagner l'amélioration du climat des affaires, le tribunal de commerce et un centre d'arbitrage seront mis en place. A l'horizon 2035, le territoire national sera entièrement couvert par l'existence d'infrastructures judiciaires, pour répondre au double défi démographique (1 magistrat pour 7000 habitants) et d'accompagnement des pôles régionaux de développement.

3.2.4. Renforcer les capacités de l'administration et l'E-gouvernement

Une économie moderne a besoin de l'intelligence collective, de travail en réseau et de coordination, ce qui requiert une administration publique performante, souple, efficace et un cadre juridique clair et stable.

Cette économie nécessite la transformation en profondeur de l'administration. Elle est appelée à se mettre à niveau conformément aux normes et aux standards internationaux. L'administration devrait devenir un levier de compétitivité et d'attractivité internationale et ce par l'amélioration de la performance du service public.

A cet effet, l'élaboration d'une stratégie pour adapter l'administration aux nouvelles réalités s'impose. Elle doit reposer notamment sur:

- l'approfondissement de la réforme de la fonction publique et de la gestion des ressources humaines à travers un système de promotion fondé sur le mérite et la compétence. Dans ce cadre, le système de formation et de recyclage des fonctionnaires sera développé pour leur assurer une formation continue adéquate;
- l'amélioration de la gestion budgétaire à travers l'adoption de la budgétisation par objectif et le renforcement de la transparence et de l'efficacité des comptes publics, ce qui suppose le renforcement du contrôle des dépenses publiques et la révision de la réglementation des marchés publics en vue d'améliorer l'efficacité et la transparence des procédures de passation de marchés publics;
- la limitation des pratiques discrétionnaires et arbitraires dans l'application de la réglementation, pour favoriser le développement du secteur privé et ce par la révision et la simplification des réglementations et procédures administratives pour les entreprises et les citoyens;
- le développement de l'E-gouvernance pour promouvoir la qualité des services rendus aux usagers. L'utilisation des TIC sera généralisée dans l'administration en assurant d'une part une interconnexion entre les administrations centrales elles-mêmes et leurs services déconcentrées, et d'autre part les services de l'administration seront mis en ligne et accessibles aux populations.

Ainsi, les systèmes informatiques interconnectés permettront de réduire les coûts de communication et de transmission, et d'avoir accès à l'information en temps réel, d'assurer un suivi régulier et permanent des activités, et contribueront ainsi à améliorer les performances et la qualité du service public.

Cette dynamique s'accompagnera d'un renforcement de la décentralisation et de la déconcentration à travers le transfert de certaines attributions et responsabilités aux autorités régionales en matière de développement local.



De même, le gouvernement encouragera à tous les niveaux, les valeurs positives telles que la recherche d'une éthique sociale en combattant certaines attitudes comme la facilité et les interventions des tiers dans la promotion sociale pour:

- privilégier et valoriser le mérite personnel et la compétence dans l'administration publique;
- le goût de l'effort, l'honnêteté, l'esprit de discipline et le sens de l'honneur;
- l'amour du travail, le travail bien fait, toute activité épanouissant l'homme et la femme, le travail comme valeur, notamment certaines valeurs comme la présence effective au travail, l'exactitude au travail, ainsi que la qualité et la rapidité d'exécution du travail.

Le principe de responsabilité dans la gestion des affaires publiques: ce principe devra être développé et présent désormais dans les esprits à tous les niveaux. En effet, les responsables publics devraient mesurer la portée de leurs actes sur la collectivité nationale et prendre conscience de l'importance de leur responsabilité.

Les structures étatiques et les associations de la société civile conduiront des actions de formation et de sensibilisation dans les administrations publiques, les écoles et les filières de formation afin d'asseoir dans la pensée et l'agir des fonctionnaires et des élus, ce principe de responsabilité. Les mandataires publics sont crédibles quand ils se réfèrent à la loi qui s'appliquent également à eux-mêmes.

Dans la promotion d'un Etat de droit, la justice prendra un rôle majeur. Elle fera l'objet d'importantes transformations afin qu'elle soit un instrument de développement et garante de la paix sociale. La justice assurera la protection du citoyen et garantira les efforts de l'investisseur.

3.2.5. Participation citoyenne et renforcement de la société civile

Dans ce domaine, les actions viseront à l'édification d'une société civile forte et à la reconnaissance des minorités.

La société civile prendra une place importante dans le renforcement de l'État de droit. Elle réalisera, à travers diverses associations, des actions de sensibilisation qui permettront au citoyen de prendre conscience de ses devoirs et de ses responsabilités dans l'avènement d'une société respectueuse des droits de l'homme et du citoyen.

L'État veillera à créer un environnement juridique et politique favorable à l'émergence d'associations, d'une société civile, véritable partenaires de l'État. En effet, c'est à travers une société civile aux capacités renforcées que l'État connaîtra les aspirations de la population mais aussi entretiendra le dialogue avec le peuple.

Une Société civile responsable est un acteur important de développement

Au regard de l'importance du dialogue dans une démocratie renforcée, l'État mettra en place des cadres de concertation entre les structures étatiques et les associations de la société civile sur les questions de grande portée nationale. Le Gouvernement veillera à la mise en œuvre des recommandations formulées au sein de ces cadres de dialogue.



Assurer une meilleure visibilité et une légitimité des Organisations de la Société Civile vis-à-vis des populations et du gouvernement permettra de renforcer leur rôle de surveillance en matière de transparence et de redevabilité tant au niveau interne qu'en ce qui concerne l'Etat dans sa gestion des affaires publiques. En effet, une Société civile responsable est un acteur important de développement.

3.2.6. Des medias, instruments de la bonne gouvernance

Les medias participent au renforcement de la transparence et de l'accès équitable à l'information. En effet, les medias contribuent à informer le public dans les différents secteurs de la vie nationale, de la bonne gouvernance dans la justice, des élections plurielles et la gestion des ressources publiques. Sur un autre plan, les medias permettent au citoyen de suivre la mise en œuvre de l'action publique et contribuent ce faisant aux capacités citoyennes d'exercer de manière effective son contrôle sur la construction du futur de la Nation.

Les médias aident l'Etat démocratique à se bâtir, ils essaient d'informer les populations, notamment la Société civile sur les exigences de la démocratie, surtout en matière électorale. De même qu'ils tentent d'expliquer les notions qui sont liées au développement, en particulier l'Aide publique au développement. Les médias doivent faire en sorte que le tissu social ne s'effiloche pas par leur fait. Il faut que les autorités aident les médias à devenir de véritables entreprises de presse, la démocratie ne peut se construire sans eux, quelque soit le régime, les médias doivent jouer leur rôle traditionnel.

Des actions seront engagées pour former une masse critique d'hommes et femmes de médias et de presse. La presse a un rôle social à jouer, elle ne peut le faire qu'en développant son rôle pour devenir un agent de développement et de promotion de civisme. Sans une presse réellement libre, il ne peut y avoir de véritable démocratie et développement. L'Etat renforcera le cadre d'assistance au développement des médias qui sont un vecteur majeur à « la promotion de la libre circulation des idées par les mots, les images et le son».





3.2.7. Consolidation de l'environnement des affaires et renforcement de l'initiative privée

Le Gouvernement veillera à améliorer la qualité de l'environnement des affaires à travers deux actions fondamentales:

- Garantir la sécurité juridique des investisseurs, le fonctionnement de la justice permettra d'assurer cette fonction primordiale de protéger les investisseurs contre les risques d'expropriation et de garantir le respect des contrats.
- Encourager les investisseurs crédibles à développer des projets de long terme; ce processus de sélection positive des investisseurs constitue une priorité majeure pour le développement du pays. En effet, il s'agit d'attirer des investisseurs capables de générer des effets d'entraînement, de transférer un savoir-faire, de former la main d'œuvre et de développer de nouvelles activités.

Par ailleurs, des actions seront mises en œuvre pour une soumission des gouvernants aux règles de droit, pour une large information du citoyen pour développer leur culture juridique, en matière d'initiative privée.

Les mesures diligentes qui seront prises assez rapidement sont:

- la mise en place d'un guichet unique pour la facilitation des formalités de création d'entreprise;
- la prise de Loi sur le monopole pour créer les conditions d'une concurrence saine des opérateurs économiques;
- la non-ingérence de l'Etat dans la création des sociétés privées;
- l'élimination des barrières empêchant la création de sociétés étrangères.

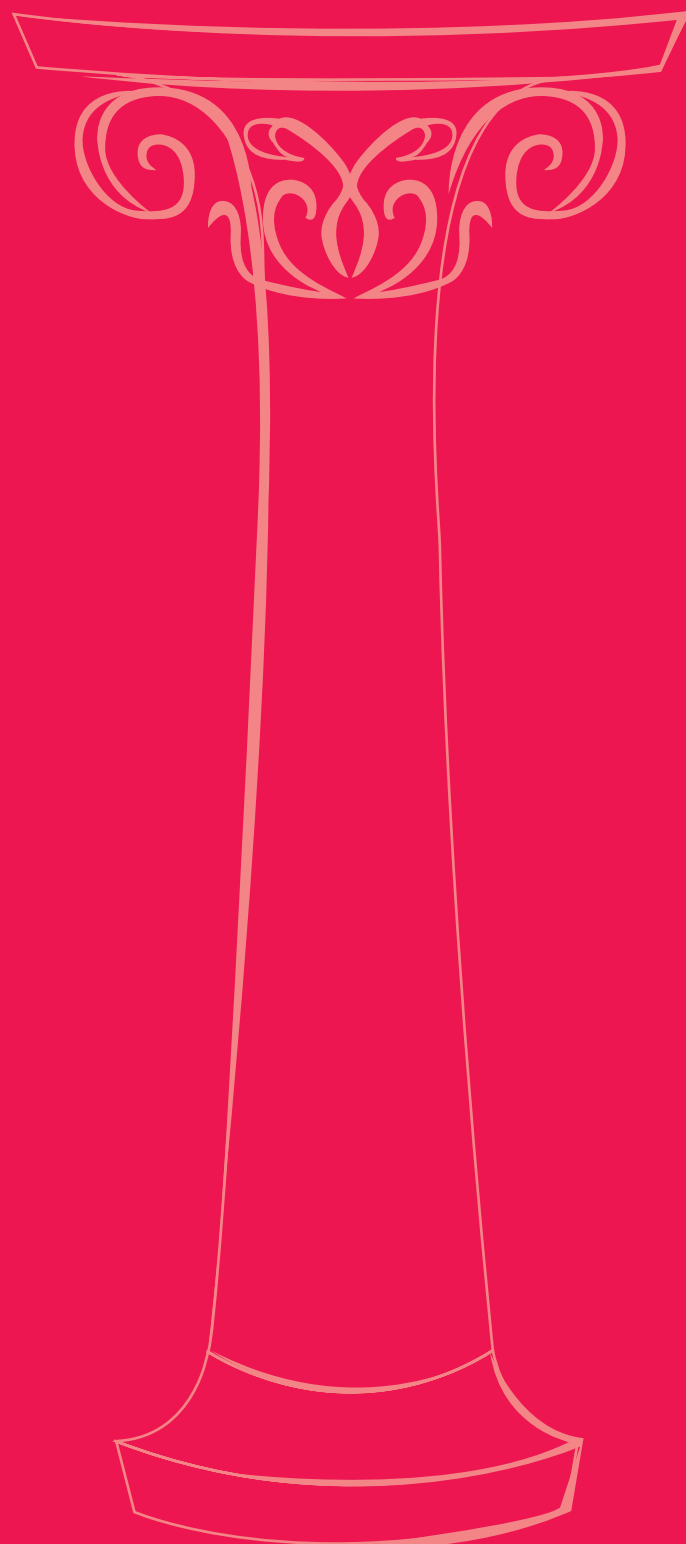
3.2.8. Mécanismes de prévention et de répression de la corruption

La corruption est sans doute un fléau qui annihile lourdement les efforts de développement des pays en construction. L'Etat veillera à la moralisation de la gestion des ressources publiques par la mise en place des mécanismes nationaux de prévention et répression de la corruption, et soutiendra les actions des associations de la société civile opérant dans ce domaine.

Il utilisera efficacement les instruments internationaux de lutte contre la délinquance financière et le blanchiment de l'argent sale.

La transparence seule ne garantissant pas l'équité, il importe également que des mécanismes de partage équitable des ressources publiques soient conçus et mis en œuvre.

STRATÉGIES DU PILIER III:
ECONOMIE DIVERSIFIÉE ET COMPÉTITIVE,
AVEC COMME MOTEUR LE SECTEUR PRIVÉ





III.3-Stratégies du pilier « Economie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé »

La diversification et la compétitivité de l'économie constituent un axe majeur de la Vision, la concrétisation des objectifs d'accélération de la croissance, de création d'emplois et de développement des régions en dépendent largement.

Bénéficiant de sa position géostratégique sur les grands courants d'échange entre l'Afrique de l'Est, l'Europe et l'Asie, notre pays ambitionne de devenir un espace de développement durable. Cela exige d'édifier, d'ici 2035, un pôle économique, commercial et financier régional de référence.

Dans cette optique, les orientations stratégiques suivantes seront mises en œuvre:

- Diversifier la croissance économique avec un rôle moteur au secteur privé
- Recentrer l'action de l'Etat sur ses missions régaliennes;
- Ouvrir l'économie sur l'extérieur pour la conquête des marchés et de nouvelles technologies;
- Construire un cadre et un environnement macro-économiques stables, sains et prévisibles;
- Elargir l'espace budgétaire à travers une mobilisation de ressources financières intérieures et extérieures, et créer une place financière reconnue;
- Promouvoir des TIC en tant que leviers de la compétitivité;
- Mettre la croissance au service du bien être des djiboutiens et djiboutiennes

Ces orientations stratégiques permettront notamment de mobiliser et de valoriser tous les facteurs de production disponibles pour placer l'économie sur un nouveau palier de croissance (7,5% à 10%) en moyenne par an en termes réels et permettra d'améliorer substantiellement le bien être des populations.

3.3.1. Croissance diversifiée et un rôle moteur au secteur privé: un nouveau modèle de croissance économique

D'importants investissements seront nécessaires pour réaliser les profondes transformations économiques et sociales qui assureront le bien être auquel aspirent les djiboutiens et djiboutiennes. Ces réalisations ne seront possibles que si le secteur privé prend véritablement une place prépondérante, jouant un rôle moteur dans l'économie. La majeure partie de ces investissements sera réalisée par les entreprises privées.

Ce rôle accru du secteur privé se concrétisera dans un environnement libéral favorisant le développement de la concurrence interne. Cette concurrence interne, devra être bien gérée, afin de permettre l'émergence d'un tissu d'entreprises nationales suffisamment compétitives pour pénétrer les marchés sous-régionaux et mondiaux.

Une croissance économique forte et une grande compétitivité constituent les enjeux majeurs du futur. Ils renvoient aux questions des sources de la croissance économique, à la création et à la gestion de l'emploi, à l'identification des meilleurs moyens pour produire plus et en qualité compétitive. Le développement du secteur privé sera donc orienté vers les domaines où notre pays dispose de réels avantages comparatifs, et capables aussi de créer des emplois.



La construction d'un nouveau modèle de croissance économique est nécessaire, fondé sur l'approfondissement du libéralisme, un rôle plus accru de l'initiative privée, une plus grande valorisation du potentiel économique, des capacités des secteurs créateurs de richesse nationale, ainsi que la diversification des sources de revenus et d'emplois.

Face à l'atonie actuelle de l'économie autour des services, le Gouvernement accordera une priorité particulière à la diversification économique par le développement d'autres secteurs potentiels, notamment la logistique des transports, la pêche, le tourisme, les télécommunications et l'industrie légère de transformation et de conditionnement.

• Le Tourisme

Notre pays dispose de deux avantages réels, d'une part une demande touristique à destination de la Mer Rouge particulièrement élevée, comme en témoigne l'essor du tourisme de plongée à Sharm-El-Sheick et à Hurghada, et d'autre part d'atouts naturels exceptionnels pour le développement touristique, avec notamment une faune marine d'une grande beauté, des paysages géologiques uniques au monde et un riche patrimoine culturel et archéologique.

La plupart de ces sites seraient éligibles pour un classement sur les listes de l'UNESCO. Dès lors, notre pays ambitionne de construire une destination touristique régionale de premier plan, s'appuyant sur un modèle fondé sur trois pôles:

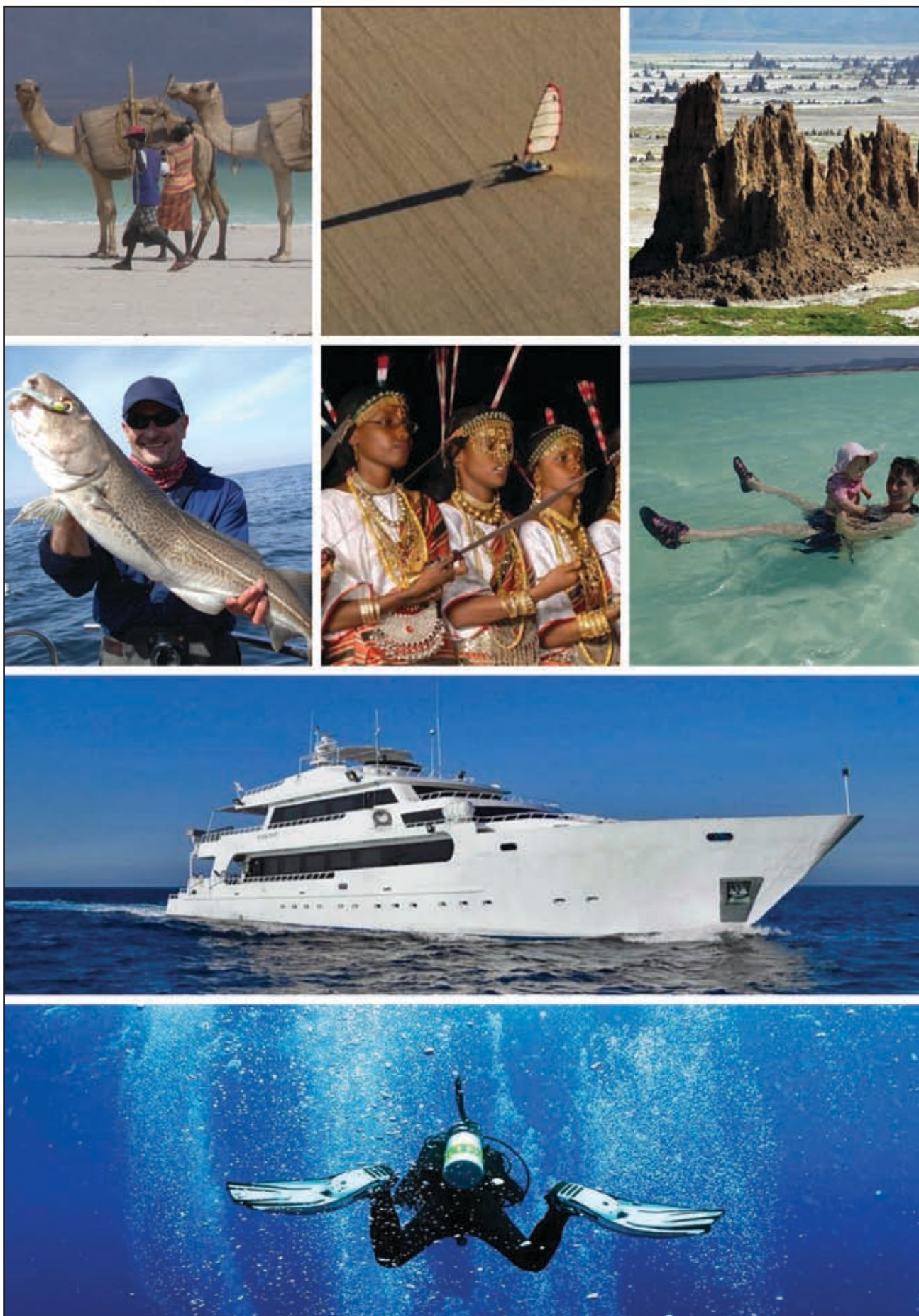
un pôle capitale (tourisme d'affaires et de plaisance), un pôle balnéaire (complexes balnéaires et de plongée implantés sur des sites d'aménagement prioritaires), et un pôle éco-responsable (tourisme de découverte dans les sites archéologiques et préhistoriques).

A cet égard, le Gouvernement élaborera et mettra en œuvre une vigoureuse politique touristique, tout en améliorant la connectivité aérienne ainsi que l'image et la notoriété du pays, pour valoriser ce potentiel qui drainerait jusqu'à 500 000 touristes par an à l'horizon 2030.

Cette approche sera bâtie autour de trois blocs touristiques avec des réglementations spécifiques:

- Obock Point d'accueil des Lignes de Croisières;
- Tadjourah - Day - Assal: Thalasso-Tourisme;
- Dikhil - Lac-Abbé: Ecotourisme.







- **La Pêche**

Notre pays dispose d'importantes ressources halieutiques largement sous-exploitées, dont un potentiel exploitable permisable estimé à plus de 47 000 tonnes; la demande est forte et diversifiée, la consommation de poisson sur le marché intérieur est en pleine croissance, notamment en raison du développement touristique et du changement des habitudes alimentaires. Il existe en outre d'importantes opportunités d'exportation, notamment vers l'Éthiopie, l'Europe, et les pays du Golfe.

Le modèle de développement proposé pour le secteur est celui d'une pêche exclusivement artisanale, reposant sur trois axes. Le premier axe consiste à intensifier l'exploitation des grands démerseaux, avec l'encouragement de l'acquisition de nouvelles embarcations à plus grand rayon d'action. Le deuxième axe vise à exploiter les ressources en petits pélagiques. Enfin, le troisième axe consiste en l'expérimentation de nouvelles pêcheries, en particulier les mollusques et les crustacés à travers la promotion de l'aquaculture.

La mise en œuvre de cette vision permettrait de porter le volume des prises à plus de 10 000 tonnes à l'horizon de 2020, et de créer plus de 3 000 emplois directs. La réalisation de cette ambition exigera de formuler et de mettre en place une véritable politique de la pêche, de renforcer les capacités institutionnelles, sans omettre un effort important de formation de pêcheurs qualifiés pour accompagner le développement du secteur.

- **Djibouti, une Zone** "Spéciale Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication"

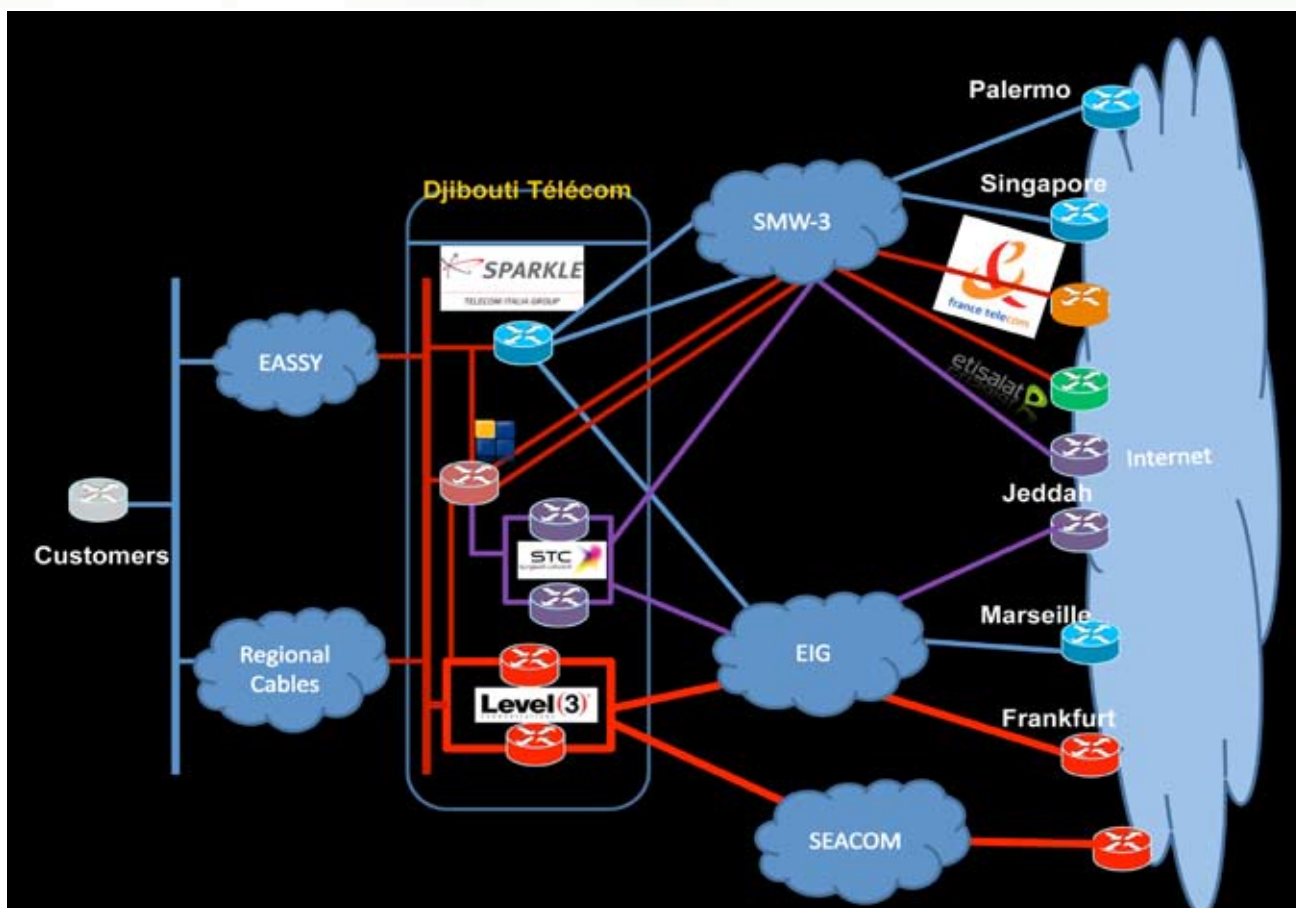
Notre pays dispose d'une puissante infrastructure de câbles sous-marins encore largement sous-exploitée. Djibouti Telecom gère en effet plusieurs câbles sous-marins, dont elle revend la capacité à des pays étrangers, notamment dans la sous-région.

Outre des revenus substantiels et croissants générés pour l'opérateur national, cette capacité sera utilisée comme un véritable levier de développement national et de créations d'emplois, mais aussi des services de télécommunications de très haute qualité consolideront la position du pays comme hub régional, attireront des investisseurs étrangers et feront émerger de nouveaux secteurs d'activité.

Cette Zone spéciale NTIC sera soutenue par des réglementations et avantages spécifiques en Partenariat Public-Privé (Opérateurs mondiaux).

Dans cette perspective, la vision dans ce secteur s'articulera autour de deux axes. Le premier axe consiste à moderniser le secteur des télécommunications avec une ouverture du marché qui permettra de réduire les coûts et d'améliorer la qualité du service. Cette ouverture s'accompagnera d'un repositionnement de Djibouti Telecom sur son domaine d'expertise et une ouverture des autres segments du marché aux investisseurs privés.

Le deuxième axe de développement conduira à s'appuyer sur l'infrastructure de télécommunications existante pour promouvoir le développement d'activités d'offshoring, notamment des Centres d'Appels (Call Centers), qui permettront d'offrir des débouchés pour les jeunes diplômés ayant une bonne maîtrise des langues.



Afin de réaliser cette ambition, notre pays élaborera et mettra en œuvre une stratégie de développement du secteur des télécommunications, et mettra en place un nouveau cadre réglementaire adapté.

En outre, l'exigence de retrouver la compétitivité et l'attraction d'investisseurs dans le secteur de l'offshoring nécessitera la mise en place rapide d'un cadre très incitatif. Ces incitations pourraient être dans un premier temps financées en affectant une partie des recettes tirées des câbles sous-marins.

Faire des TIC, un outil puissant d'augmentation de la production, de la compétitivité et d'amélioration du bien-être

Djibouti 2035 ambitionne de réaliser une utilisation des TIC dans tous les secteurs économiques, en vue d'en faire un puissant levier de la compétitivité et de la croissance économique, notamment à travers l'amélioration de la gestion des entreprises et la création des emplois. A l'horizon de 2035, l'introduction et l'utilisation des TIC dans la vie nationale sera totale et constituera un instrument de progrès et d'équité.

Dans la décennie à venir, notre pays sera au cœur d'une société de l'information grâce à la valorisation d'un cadre stratégique, institutionnel et économique de développement des TIC, d'une infrastructure nationale de réseaux d'information et de communication développée et accessible, d'importantes capacités humaines et une expertise nationale.



Ainsi, le pays tirera un important bénéfice de services fondés sur les TIC, sources d'emplois et de revenus pour les opérateurs économiques. Qu'il s'agisse des agglomérations urbaines comme des zones rurales, l'extension des réseaux de communication amplifiera la demande de tels services qui favoriseront la création d'un véritable tissu industriel d'e-services. Le marché mondial de traitement des données connaîtra une expansion et le Gouvernement veillera à promouvoir les e-emplois et accroître sa part dans ce domaine dans le produit intérieur brut.

Le développement des TIC permettra également d'augmenter les rendements dans les activités économiques et tous les secteurs d'activité, améliorant ainsi la compétitivité mais aussi le bien-être des populations.

Les TIC permettront de mieux affronter les défis du système éducatif, scolaire et universitaire, mais aussi d'accélérer l'alphabétisation des adultes dont le taux est particulièrement élevé. L'enseignement à distance favorisera la formation permanente et professionnelle, l'apprentissage et l'acquisition des diplômes reconnus, tout en gardant les positions professionnelles.

Au niveau du secteur sanitaire, l'utilisation des supports médias facilitera les campagnes de prévention et de sensibilisation sur les maladies endémiques. Les centres de télésanté permettront l'encadrement des jeunes médecins et l'acquisition d'expériences, tandis que l'introduction des réseaux internet dans les structures sanitaires rendra possible la communication entre les malades, le personnel médical, les parents et amis.

• Le secteur des transports et de la logistique

Le pays dispose d'un remarquable complexe portuaire en eau profonde, situé sur une des routes maritimes les plus empruntées du monde. Le port de Djibouti constitue aussi pour l'Éthiopie, pays enclavé de près de 90 millions d'habitants, le principal passage d'accès à la mer. Près de 85% du trafic du port de Djibouti est lié au transit éthiopien. L'amélioration récente du port et de la route a fait du corridor Djibouti-Addis Abeba le plus attractif pour les commerçants éthiopiens, en comparaison des corridors de Berbera et Port Soudan.

Concernant les perspectives d'avenir, le commerce avec l'Éthiopie devrait continuer à se développer vigoureusement, au regard de la forte croissance économique de ce pays, qui atteint 10% par an, et devrait se prolonger durant la prochaine décennie.

Dès lors, la vision de développement de ce secteur consistera de manière prioritaire à ancrer la position de Djibouti comme port principal et privilégié de l'Éthiopie. Notre pays renforcera son positionnement en tant que centre régional de transport multimodal, avec la diversification de ses partenaires commerciaux, notamment le Sud-Soudan, et la mise en place de nouvelles infrastructures de transport, mais en évaluant soigneusement les risques financiers encourus.

Les actions majeures porteront sur:

- le développement d'une zone spéciale « Logistique »;
- le développement d'un Centre de transport routier djiboutien;
- la construction d'un Nouvel Aéroport Moderne et d'un Cargo Village;
- la construction de deux lignes ferroviaires.

Sur le front de l'emploi, ces développements pourraient générer de nouvelles opportunités, avec l'émergence de nouvelles activités logistiques, en particulier pour les profils qualifiés (techniciens, agents de maîtrise, cadres etc.). Toutefois, contrairement aux autres secteurs, celui du transport et de la logistique ne pourra contribuer de manière importante à la résorption du chômage à Djibouti.

Afin de concrétiser cette vision, il sera nécessaire de rénover d'urgence certaines sections du corridor routier, et de simplifier encore les procédures de transit et de commerce. Le manque de savoir-faire spécialisé et de maîtrise de l'anglais est un handicap qui devra absolument être comblé pour que la croissance du secteur soit plus riche en emplois.

Pour les prochaines années, il s'agira de faciliter l'émergence d'entreprises de transport capables de travailler, en partenariat avec les entreprises internationales de logistique et à offrir à notre pays une liaison aux standards internationaux avec les marchés mondiaux. Cela se fera par le développement d'un hub combinant les transports routiers, ferroviaires et aériens. A cet effet, il s'agira de poursuivre le développement du réseau routier et la construction d'un nouvel aéroport, la réhabilitation et la construction de deux nouvelles voies ferrées pour assurer la connexion Mer Rouge-Atlantique-NEPAD.





- **L'Énergie : Du thermique au renouvelable 100%**

Notre pays dispose d'un potentiel très important et inexploité d'énergies renouvelables en termes d'éolien, géothermie et solaire. Cette situation très favorable a permis de démarrer une série d'initiatives en vue de se tourner vers le 100% renouvelable d'ici à 2020.

**Djibouti passera du 100% thermique en 2010
au 100% renouvelable en 2020.**

Une politique énergétique durable agissant tant sur la production que sur la consommation contribuera à l'atteinte des objectifs de la croissance verte et de la redistribution des richesses.

En effet, la fourniture de l'énergie en quantité pour l'expansion des activités économiques et la diversification de l'économie constitue un enjeu majeur, tout comme l'accessibilité du plus grand nombre des populations à l'énergie pour l'amélioration des conditions de vie et la modernisation des zones rurales.

Les perspectives énergétiques à moyen et long terme sont toutefois favorables, et devraient permettre d'atténuer structurellement cette contrainte, grâce à l'exploitation du potentiel géothermique, de l'énergie solaire et de l'éolienne, et à l'interconnexion avec l'Éthiopie qui dispose également de gisements hydroélectriques gigantesques.

Notre pays dispose aussi d'un potentiel élevé en énergie éolienne, comme l'ont démontré les études de mesure de vent réalisées sur l'ensemble du territoire pendant la période de 2002 à 2005 par le Centre d'Etude et de Recherche de Djibouti (CERD). La zone du Ghoubet, près du Lac Assal, est la zone la plus ventée du pays avec des vitesses de vent supérieures à 9 m/s pendant une grande partie de l'année, moyennant 4000 heures de vent exploitables par année. L'énergie éolienne, fait partie avec l'énergie solaire des énergies renouvelables facilement exploitables.

Il dispose également d'un potentiel en énergie solaire avec un taux d'ensoleillement moyen annuel de 5 kWh/m² ainsi qu'un taux d'insolation de l'ordre de 4000 heures. De plus, la disponibilité assez homogène sur l'ensemble du territoire a permis une large démocratisation de la technologie solaire.

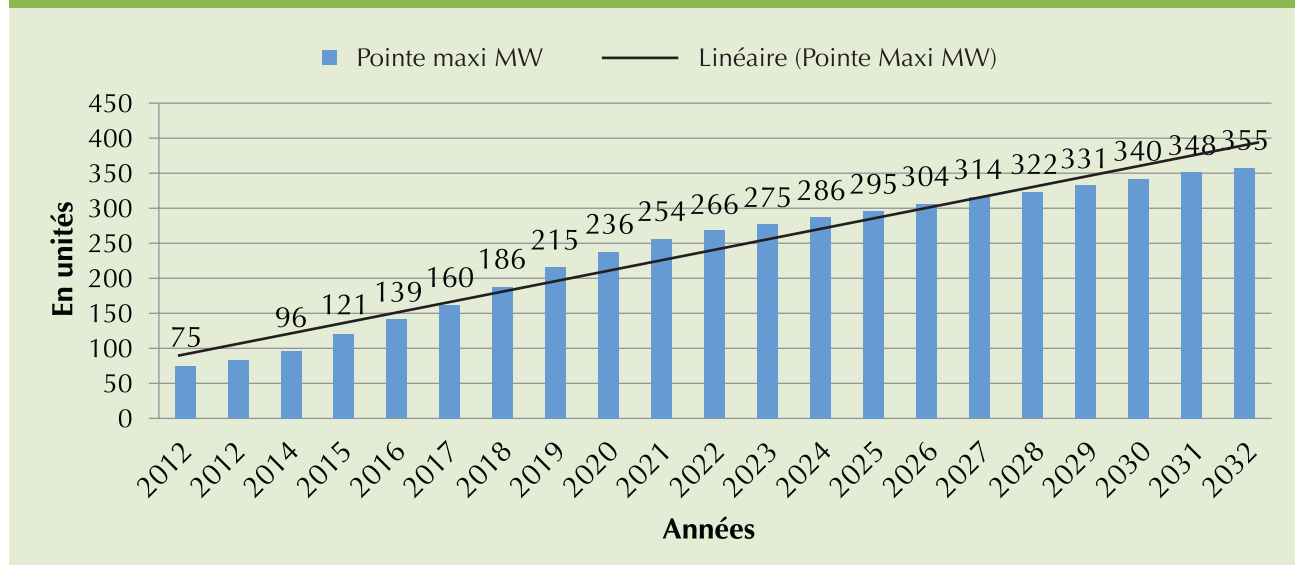
Il existe plusieurs systèmes d'électrification solaire d'écoles et de dispensaires dans les régions de l'intérieur, mais aussi des installations solaires pour le pompage de l'eau dans différents forages ou puits dans les régions de l'intérieur ainsi que dans les zones rurales. On estime que le prix de l'électricité ainsi produite est inférieur à celui de l'électricité fournie par l'interconnexion.

Le territoire présente des conditions extrêmement favorables pour le développement industriel de l'énergie géothermique. En effet, Djibouti se situe au point de rencontre de trois rifts océaniques de la mer rouge: Mer Rouge – Golfe d'Aden – Est-African Rift Valley.

Notre pays possède 10 zones d'intérêt géothermique, dont trois zones principales ont été identifiées comme ayant des caractéristiques géologiques suffisamment prometteuses en fluides géothermiques pour la production d'électricité.



Graphique 8: Projection de la demande énergétique à long terme en MW



Source : EDD 2013

• Mines et hydrocarbures

Des indices révèlent d'importantes ressources telles que *la perlite, la bauxite, le gaz naturel, la géothermie, le cuivre, le zinc, le sel ainsi que le fer et l'aluminium*. L'existence de ressources naturelles diversifiées se confirme de plus en plus sur le territoire de Djibouti, comme avec la découverte de la présence d'or dans la localité de Hess Daba dans la région de Dikhil en mai 2007, tandis que les perspectives et potentialités d'hydrocarbures sur la façade maritime laissent entrevoir de grandes et réelles possibilités pour le pays.

La présence des ressources minières variées constitue une opportunité de développement du secteur industriel, de création de revenus et d'emplois. Le Gouvernement mettra en œuvre des dispositions rapides pour l'exploitation des minerais déjà identifiés tandis que des opérations de recherches des ressources du sous-sol seront menées sur les sites où les indices ont été identifiés.

• Le développement de l'industrie et de l'artisanat

Le développement du secteur de l'industrie se fonde sur les perspectives de croissance de l'industrie agro-alimentaire en relation avec le développement de l'agriculture, la pêche et l'élevage. Dans ce cadre, la mise en place d'unités de transformation de produits agroalimentaires sera encouragée. Outre la valorisation du produit agricole, le développement de l'agroalimentaire contribue notamment à la sécurité alimentaire et au développement régional. Ce secteur peut également générer un flux d'exportation de produits alimentaires notamment vers les pays du Golfe.

Le développement des industries de transformation, de la sous-traitance industrielle et de la maintenance, constitue un créneau important pour l'expansion de l'industrie manufacturière à Djibouti. Ce développement sera favorisé par l'évolution du niveau de vie des djiboutiens et djiboutiennes et l'exploitation du marché COMESA, mais surtout par les perspectives d'augmentation du nombre de touristes qui aura un impact significatif sur la demande de produits industriels offrant un marché pour l'écoulement de produits manufacturés nationaux.



Le développement de l'artisanat: le secteur de l'artisanat apparaît comme l'un des secteurs appropriés pour l'édification d'une économie indépendante et solidaire du fait qu'il utilise des techniques de production simples et faciles à maîtriser et fournit des biens et services adaptés aux besoins des djiboutiens et djiboutiennes et au secteur du tourisme.

En raison de la capacité d'adaptation et des coûts relativement bas des produits artisanaux, la politique du gouvernement portera sur l'organisation, l'encadrement du secteur artisanal et la promotion des produits de l'artisanat sur les marchés nationaux et extérieurs.

Une telle politique passe sûrement par une stratégie qui a pour objectifs le renforcement de la compétitivité de la production artisanale et faire de ce secteur un véritable tremplin pour l'émergence d'une pépinière de PME et PMI, mais aussi la mise en place d'un cadre institutionnel, juridique et réglementaire adéquat.

Le développement du secteur de l'artisanat vise:

- la lutte contre le chômage des jeunes et des femmes;
- la lutte contre la pauvreté des populations vulnérables,
- le besoin de créer les petites industries artisanales de service et de production de base par:
 - ⇒ la promotion d'un tissu de petites et moyennes entreprises de transformation des potentialités nationales et la valorisation de ces dernières;
 - ⇒ le développement de petites entités d'exploitation et de production d'éléments issus des domaines de l'agro pastoral ou des richesses de la mer;
 - ⇒ la fixation des populations nomades des régions de l'intérieur dans leurs zones respectives afin de faire face à l'émigration vers la capitale Djibouti;
 - ⇒ l'accompagnement de la mise en place de la décentralisation par la création de pôles économiques et solidaires dans les régions.

Le développement du secteur de l'artisanat connaîtra un développement accéléré en rapport avec la mise en œuvre d'une politique volontariste du secteur du tourisme, contribuant ainsi à l'accélération de la croissance et au développement des exportations.

• **Agriculture et élevage**

L'agriculture : Les produits agricoles ont une importance stratégique, étant donné qu'ils répondent aux besoins fondamentaux de la population. C'est dans cette optique que tous les pays visent à assurer leur autosuffisance en termes des produits alimentaires de première nécessité et orientent leurs politiques agricoles à la réalisation de cet objectif.

En dépit des contraintes agro-climatiques freinant le développement de l'agriculture à grande échelle, il est important que notre pays puisse produire localement les produits alimentaires que les conditions locales permettent afin de diminuer sensiblement la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur.

Un développement significatif du secteur primaire contribuera à l'amélioration de la sécurité alimentaire ainsi qu'au développement socio économique du pays.

Les principaux objectifs de développement du secteur primaire reposent sur les axes suivants:

- l'amélioration de l'accès à l'eau;
- l'augmentation de la production et de la productivité agricole pour améliorer la sécurité alimentaire et accroître le revenu des opérateurs du secteur primaire;
- l'exploitation rationnelle des ressources halieutiques;
- le renforcement des capacités des organisations de producteurs et des structures institutionnelles d'appui.



En termes de produit alimentaire, la production nationale des fruits et légumes couvre environ 10% des besoins. En dépit des conditions agro-climatiques difficiles, le pays dispose d'un potentiel de développement agricole, notamment en termes de développement des cultures maraîchères, d'arboricultures fruitières ainsi que des cultures fourragères. Sur une superficie irrigable de 100 000 hectares, seulement 2% sont cultivées jusqu'à présent.

La multiplication des points d'eau (forages) dans les différentes zones à potentialité agricole, l'introduction progressive du système solaire pour l'exhaure de l'eau, ainsi qu'un nouvel élan d'investissement dans le secteur agricole vont permettre sans aucun doute la mise en valeur des superficies restantes.

La stratégie pour le développement du secteur repose sur les axes suivants:

- Mise en valeur des nouvelles superficies en prenant en considération la disponibilité des ressources en eau, y compris la mobilisation des eaux de surface;
- Vulgarisation de système d'irrigation rationalisant l'utilisation de l'eau;
- Utilisation des semences de qualité et autres intrants appropriés;
- Vulgarisation des nouvelles techniques culturales auprès des agriculteurs;
- Essai de comportement et introduction de variétés et espèces végétales tolérant la salinité et résistantes à la sécheresse;
- Développement de l'agriculture sous-serre;
- Amélioration de l'exploitation des ressources en eaux existantes et amélioration des recherches pour la détection de nouvelles sources d'eaux
- Recyclage des eaux usées à des fins de production maraîchère.



L'élevage: Bien que l'élevage constitue la principale activité de la population rurale, la production animale du pays couvre la totalité des besoins des ruraux mais seulement une partie de ceux des consommateurs en milieu urbain. Les principales contraintes entravant le développement du sous secteur sont: (i) la faible productivité du bétail due notamment à l'insuffisance de la disponibilité fourragère; (ii) l'insuffisance de l'approvisionnement en eau; (iii) la non maîtrise des maladies animales transfrontalières due à la faible capacité de diagnostic de laboratoire; (iv) l'insuffisance du personnel qualifié (vétérinaire et technicien); (v) la faible organisation des producteurs; (vi) l'insuffisance de la commercialisation du bétail et leurs produits; (viii) la faible transformation des productions animales; (ix) l'absence de recherche-développement en matière d'élevage.

L'élevage contribue fortement aux revenus des ménages ruraux (1/3 de la population). Aussi, il existe de bonnes opportunités commerciales du bétail et de ses produits.

Notre pays possède un cheptel adapté aux conditions locales. Il y a de plus en plus un besoin croissant des produits d'origine animale (viande et lait). Les expériences (croisement avec les races exotiques) menées en zones périurbaines sur les vaches laitières ont démontré les marges d'accroissement significatives de la production laitière.

Djibouti dispose d'un centre régional d'exportation du bétail qui contribue à l'amélioration du revenu des éleveurs par la valorisation du prix des animaux, à la création d'emploi et génère des recettes importantes à l'Etat.

La politique pour le développement du secteur se fonde sur:

- La promotion et l'installation de promoteurs dans le secteur de l'élevage par le biais du système de bonus et de financement;
- L'accroissement de la production animale;
- Le renforcement des capacités de contrôle vétérinaire;
- La valorisation des productions animales;
- l'augmentation de la productivité du cheptel national à travers l'adoption de système d'élevage approprié;
- La promotion de la recherche-développement en élevage.



3.3.2. Une politique macroéconomique vertueuse

Pour répondre aux exigences de la vision à long terme, notamment une croissance économique rapide, forte et stable pour garantir les progrès, le pays surveillera les fondamentaux de son économie, en maîtrisant particulièrement ses opérations financières.

L'Etat veillera à préserver et à maintenir une prévisibilité, une stabilité macroéconomique et une faible inflation. En effet, la viabilité macroéconomique d'un pays est également un gage de crédibilité et de confiance pour les investisseurs. Outre le paiement de la dette extérieure et des arriérés intérieurs, c'est incontestablement la maîtrise du niveau et l'allocation des ressources publiques qui constituera une priorité majeure.



Dans ce contexte, le Gouvernement mènera des politiques budgétaires et monétaires à la fois cohérentes, coordonnées et qui favoriseront une accélération de la croissance. A cet égard, les politiques fiscales seront judicieuses et profitables pour l'ensemble des acteurs. Leur mise en œuvre mettra l'accent sur l'amélioration du rendement, l'efficacité des structures de gestion des impôts et taxes, des exonérations et de la fraude. Seront également privilégiées la simplification de la législation fiscale et une réforme fiscale qui favorisent la production, l'investissement productif et soutiennent la création d'emplois. La programmation des actions et la réforme réglementaire seront conformes à l'édification des marchés et espaces économiques régionaux.

3.3.3. La Mise en place d'une stratégie adéquate de financement et de préservation des équilibres financiers

Pour réunir les conditions d'un véritable développement, l'Etat créera un environnement permettant de mobiliser aisément des ressources financières importantes à court, moyen et long termes à des conditions compétitives.

S'agissant des ressources à moyen et long termes qui font le plus souvent défaut, l'Etat encouragera le développement de l'épargne intérieure publique et privée par des incitations directes, notamment des emprunts obligataires publics ou privées à des conditions très incitatives. Les institutions mutualistes de financement de la micro finance seront dotées d'un cadre réglementaire amélioré et largement développées sur l'ensemble du territoire.

Le développement du secteur bancaire se poursuivra avec l'encouragement à l'installation des établissements de renommée internationale, et les structures de crédit seront également dynamisées par une ouverture plus large à la concurrence. Enfin, les systèmes de paiement seront développés et particulièrement, l'utilisation de la monétique.





3.3.4. Le développement d'un marché financier

L'Etat va promouvoir le développement d'un marché financier. D'ici 2015, l'Etat prendra toutes les dispositions réglementaires et financières pour établir à Djibouti une Bourse régionale de matières premières et de valeurs en liaison avec les pays de la sous région. Une politique de dynamisation et de rayonnement sera développée pour faire de Djibouti à l'horizon de 2035 une véritable place financière.

3.3.5. Assurer un approvisionnement du pays

L'économie de notre pays s'ouvrira largement aux mutations extérieures mais ira également à la conquête de nouveaux marchés et de nouvelles technologies nécessaires à son développement. Tout en tirant un meilleur profit de sa présence dans l'espace francophone et arabe, le pays engagera des actions spécifiques de diversification vers les partenaires anglophones. Pour ce faire, l'introduction de l'anglais dans l'enseignement sera un atout essentiel dans ce sens.

L'Etat développera, en liaison avec le secteur privé, une stratégie agressive de conquête des marchés sous régional et mondial. A cet effet, le pays développera également une capacité à collecter les informations techniques, financières, commerciales sur ses potentialités et ses concurrents, et les mettre à la disposition de son secteur privé.

3.3.6. Promouvoir l'attractivité du pays et des partenariats stratégiques

L'Etat favorisera l'ouverture du pays aux investisseurs par la mise en place d'incitations en vue de développer des secteurs stratégiques pour l'économie nationale, sans lesquelles le délai de récupération de l'investissement serait long.

L'environnement devra être particulièrement favorable à l'attrait d'entreprises étrangères à la recherche d'un site de délocalisation et offrant au pays des activités à forte valeur ajoutée ou susceptibles de permettre le transfert d'une technologie dont la maîtrise est jugée stratégique pour le développement à moyen et long termes.

Des partenariats stratégiques ciblés sur l'investissement privé seront noués avec de nouvelles puissances économiques, notamment la Chine, le Brésil, l'Inde, la Turquie, la Corée du Sud ainsi qu'avec les pays du Golfe.

Pour faciliter l'acquisition et la diffusion des technologies, l'Etat favorisera la création et le développement des centres de recherches privés, la formation à la technologie dans les structures scolaires et universitaires et le financement par le secteur privé des projets de recherche. Pour la mise en œuvre de cette stratégie, l'Etat se dotera d'une structure efficace en la matière:

Office djiboutien de développement.

Cette structure disposera de ressources nécessaires, qui permettra de développer une stratégie offensive de recherche d'investisseurs, de technologies ou de ressources financières et de recherche de marchés, en s'appuyant sur les services économiques des ambassades dans les différents pays, et en partenariat avec le secteur privé national, et l'organisation de forums économiques et d'investissements.



Au plan de la politique monétaire, la Banque Centrale exercera sa mission traditionnelle, à savoir une politique monétaire vertueuse avec une faible inflation. A cet égard, sa mission connaîtra une évolution progressive, et elle sera dotée progressivement d'une réglementation efficace qui contribue à l'atteinte de ses objectifs.

Les capacités d'anticipation et de gestion de l'Etat sont véritablement des facteurs clés d'une bonne conduite de la politique économique. Pour ce faire, l'Etat se dotera de moyens organisationnels et humains de conception et de mise en œuvre de sa politique.

Ces moyens concerneront notamment:

- le renforcement de l'Administration du Plan, des Affaires Economiques et financières forte, chargée d'élaborer les politiques et stratégies, et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre;
- La présence des ressources humaines dotée d'une grande expérience chargée d'animer et de conduire les réflexions et analyses stratégiques permanentes;
- La création des outils, modèles et systèmes d'information macroéconomiques et sectoriels, le renforcement du système statistique national ainsi que la production, la diffusion et la communication régulières dans la transparence d'analyses économiques fiables sur le pays.

3.3.7. Un aménagement judicieux du territoire : un Plan global et intégré d'aménagement du territoire national

La politique d'aménagement du territoire permettra de solutionner les problèmes concernant l'organisation de l'espace rural:

- la question des terres arables et les ressources foncières;
- le renforcement du rôle des villes petites et moyennes;
- la valorisation des ressources naturelles;
- la protection de l'environnement;
- l'urbanisation et la création des pôles économiques internes.

L'aménagement du territoire est sans nul doute un enjeu majeur de portée nationale pour l'édification de Djibouti 2035. En conséquence, le Gouvernement mettra en place une Commission nationale consultative sur l'aménagement du territoire national, et élaborera un Plan global et intégré d'aménagement du territoire national et des schémas directeurs d'aménagement du territoire (SRAT) de chacune des six régions existantes.

Cette démarche sera complétée et renforcée par la recherche d'une volonté partagée au niveau régional d'élaborer une politique communautaire d'aménagement de l'espace sous régional et régional. Des mécanismes communs de réflexion et d'action en la matière seront mis en place au sein des ensembles régionaux, et conduiront à l'élaboration des schémas d'aménagement de l'espace sous régional et régional autour des projets d'intégration transfrontaliers (routes, chemins de fer, télécommunications, etc.).

La stratégie globale d'aménagement du territoire visera essentiellement la maîtrise du développement à long terme de Djibouti ville, la reconquête des régions de l'intérieur à travers l'édification des pôles économiques internes, et la préservation d'un environnement sécurisé et de qualité.



Une planification et une maîtrise du développement à long terme de Djibouti-ville: La concentration de l'activité économique dans la seule ville de Djibouti et la polarisation (son attrait sur) de la population ont favorisé un développement spectaculaire avec une occupation incontrôlée des zones périurbaines et une rapide dégradation de l'environnement.

Dans le cadre de la Commission nationale de l'aménagement du territoire, le Gouvernement engagera une vaste consultation et une profonde réflexion sur le développement à long terme de Djibouti ville, et élaborera un schéma d'aménagement et de développement à long terme de la ville, prenant en compte ses récents développements.

D'importantes capacités de planification urbaine participative seront mises en place pour conduire la mise en œuvre de cette importante priorité.

A l'horizon 2035, Djibouti-ville abritera une part importante de la population urbaine du territoire, soit environ un million d'habitants, mais aussi ambitionne d'être une place économique, commerciale et financière de référence de la sous région.

De grands travaux publics d'aménagement, d'assainissement et d'équipement, de construction d'infrastructures économiques, administratives et sociales seront réalisés pour offrir à la fois un cadre et des conditions de vie de qualité à la population, et des facilités modernes et compétitives de développement des affaires.

A cet horizon-là, Djibouti-ville affirmera également sa position de pôle économique régional, de carrefour international porté:

- par un nouvel essor du Port et de ses activités;
- par le développement de son aéroport international;
- et particulièrement par la valorisation de sa façade maritime de la Mer Rouge à travers la mise en exploitation d'une flotte maritime et des industries de chantiers navals;
- l'aménagement de la ville selon les différents concepts suivants: Djibouti Water Front, (ii) Djibouti Business Bay, (iii) Djibouti Convention and Exhibition Center, (iv) Djibouti Corniche.

L'aménagement de la ville intégrera un nouveau cadre de relocalisation des Bases militaires.

La reconquête des régions de l'intérieur et l'édification des pôles économiques: Notre pays dispose des atouts et potentialités pour reconstruire le développement de ses régions, en tant que pilier d'une croissance forte de Djibouti 2035. Le premier atout est incontestablement le réseau routier bitumé qui relie la capitale aux cinq chefs lieux de région, mais aussi à l'Ethiopie avec une économie en forte expansion. Le second atout est l'ouverture du pays sur la mer qui offre un important littoral aux régions d'Arta, Tadjourah et Obock.

La reconquête des régions de l'intérieur passe par la modernisation des capitales régionales, la construction d'économies régionales, l'édification de pôles économiques fondés sur la valorisation des potentialités locales. Outre cette spécialisation, sont également essentiels la réhabilitation et le développement des petits périmètres agricoles et de l'élevage de taille familiale dans toutes les régions en liaison avec la recherche agronomique, l'identification et l'exploitation des ressources hydriques. C'est par la création d'économies locales que seront éliminés rapidement la pauvreté, l'insécurité alimentaire et le chômage.



Construction de pôles économiques de développement

La construction de pôles économiques répond à l'exigence d'un développement judicieux de l'ensemble du territoire national, à travers la création des centres de rayonnement économique, de diffusion des services sociaux de base, des services publics et des modes de vie urbains.

Ali Sabieh: Pôle de développement Industriel

Concernant le pôle de la région d'Ali Sabieh, la réhabilitation et le développement du chemin de fer Djibouti-Ethiopie redonnera une dynamique économique nouvelle, renforcée par le développement des potentialités touristiques et le redressement des unités industrielles (pierre taillée, marbre, Cimenterie, Production d'eau minérale –Il Jano,...).

La promotion industrielle autour de produits locaux en particulier les matériaux de construction dont le pays a fortement besoin est un atout à développer. Cette valorisation des ressources utiles permettra à la région de construire un tissu industriel assez significatif répondant aux besoins du marché national dans le BTP.

Ce tissu industriel peut également s'appuyer sur les matières premières dont disposent les régions voisines telles que les roches basaltiques utilisables pour l'urbanisation des principales localités, de roches de coloration rougeâtre à Saïd-Gaban contribuant à l'embellissement de l'immobilier urbain et de la terre cuite.

Zone de pastoralisme, la région peut s'orienter, en plus des échanges avec les pays voisins, vers la transformation des produits de l'élevage tels que le cuir et la laine, et la petite agriculture familiale dans les postes administratifs de Holl-Holl (Dasbyo, Goubetto, Kabah-Kabah, BiyéAddey et Ali-Addé).

Dikhil: Pôle de développement agro-pastoral et énergético-touristique

La région de Dikhil reposera son développement sur ses immenses potentialités agricoles. La modernisation des périmètres agricoles, l'encadrement et l'appui aux coopératives agricoles consolideront la vocation agricole de la région. La relance de la production des légumes, notamment de la tomate avec la création d'une unité de transformation est une source de création d'emplois et de revenus, car la filière générerait annuellement jadis 200 millions de FDJ.

L'élevage et le parc à bétail seront également développés pour satisfaire les besoins nationaux et de la sous région. En outre, la valorisation des potentialités touristiques et le développement de la géothermie au Lac Abbé, ainsi que l'exploitation des ressources aurifères viendront consolider le développement régional.

Le Grand et le Petit Bara constituent des atouts naturels qui peuvent apporter un plus au développement du tourisme de vision et de balade.

Le Lac Abbé constitue à la fois un site touristique naturel avec ses colonnes de cheminées calcaires en forme d'aiguilles, de travertins, des sources permanentes d'eau chaude, mais aussi un site potentiel de développement de l'énergie géothermique.



Le positionnement de la ville de Dikhil sur le corridor Djibouti-Ethiopie offre également des possibilités de développement des services d'assistance aux camionneurs routiers, notamment l'aménagement d'un parc de stationnement à la sortie ouest de la ville, l'assistance dépannage mécanique mobile sur la route, et le développement de la production de textile. La région pourrait accueillir aussi l'aménagement d'un port sec dans la localité de Galafi.

Tadjourah: Pôle Economique de développement avec Assal comme point industriel

Quant à la région de Tadjourah, il sera le deuxième Pôle logistique. Outre la présence d'une unité industrielle d'eau minérale, le développement économique reposera essentiellement sur les activités portuaires et les échanges avec l'Ethiopie résultant de la construction d'un terminal portuaire, de la route et du nouveau chemin de fer pour relier Djibouti à l'Ethiopie.

Il faut noter également que la région recèle des sites touristiques diversifiés faiblement mis en valeur (tourisme culturel, tourisme géologique, tourisme balnéaire, tourisme solidaire, pêche, sport). L'exploitation actuelle, quasi artisanale, ne permet pas au secteur de se développer sur des bases solides et durables. Le Day et les énormes potentialités agricoles ne seront pas négligées et apporteront une composante essentielle aux zones rurales.

A l'intérieur de cette région, on aura « Assal Special Industrial Zone » autour du pôle économique minéralier d'Assal qui s'appuiera sur la construction du port du Ghoubet qui renforcera non seulement les exportations de sel du lac Assal, mais favorisera l'aménagement et la valorisation des potentialités, notamment touristiques, de la zone du Lac Assal. De même, l'exploitation des ressources minérales telles que la perlite, le gypse et le diatomite peuvent apporter un plus au développement économique de la région.

Obock: Pôle de maintenance naval et touristique

La région d'Obock exploitera les avantages du tourisme en synergie avec la région de Tadjourah en raison de leur proximité. Les initiatives privées existantes seront redynamisées pour constituer les fondements. En outre, le développement de la pêche constituera un pilier essentiel du développement de la région; dans cette perspective, un village de pêcheurs créé à une quarantaine de kilomètres du chef lieu est une initiative importante. En outre, la construction d'un port de pêche et d'une infrastructure-liaison avec le Yémen consolideront l'édification de cette zone économique et sa vocation commerciale et touristique.



La construction d'un chantier naval, les possibilités d'exploitation de la géothermie et un aéroport à Syan permettront d'étoffer la gamme d'activités économiques de cette région.

Arta: ville balnéaire et touristique

La région d'Arta recèle d'énormes atouts et potentialités. Sa proximité de la capitale Djibouti, le climat favorable et un littoral de 80 Kilomètres, lui confèrent d'immenses potentialités, notamment le tourisme, la pêche, la plongée marine, les randonnées pédestres.

Elle bénéficie de la coexistence harmonieuse entre la vieille ville et la nouvelle ville grâce à une judicieuse planification urbaine et la création des infrastructures de base, telles les rues bitumées, les télécommunications avec la traversée de la fibre optique.

L'aménagement et le développement de cette région seront favorisés et accélérés par la construction d'un quai portuaire à Damerjog, plateforme sous régionale d'exportation de bétails vers le Maghreb et les pays du Golfe.

En outre, elle dispose des structures de formation technique et professionnelle, le Lycée Hôtelier et le Centre Technique des Métiers, véritables foyers de renforcement des capacités humaines et de savoir faire, d'une école de langues (français, anglais, arabe), vecteurs de communication et d'échanges commerciaux et culturels et d'un Centre Hospitalier régional moderne.

Au total, c'est une région en rapide reconstruction, appelée à devenir un véritable pôle commercial et touristique, technologique, hospitalier et universitaire.

Construction des équipements et infrastructures et services socio-économiques de base

Pour favoriser le développement des potentiels économiques des régions, la disponibilité des infrastructures de base (eau, énergie, télécommunications), le renforcement de leurs capacités, mais aussi la construction des villes, petites et moyennes sont indispensables.

L'eau est une contrainte sévère tant pour les populations que pour les activités agropastorales. Une réponse nationale devra être recherchée, une identification globale des ressources hydriques du pays, un plan national et un Code de l'eau sont nécessaires.

Les chefs lieux et les régions ne sont pas reliés au réseau d'interconnexion, les unités thermiques autonomes fournissent l'électricité à chaque région avec des insuffisances. Un poste transformateur est en construction à l'hôpital régional de Dikhil tandis que le laboratoire informatique du Lycée technique industriel ne peut fonctionner pleinement faute d'une fourniture d'énergie adéquate.

L'unité EDD de Tadjourah n'a pas les capacités suffisantes pour soutenir les activités économiques envisagées. Des investissements de construction des postes transformateurs devront être programmés. La compagnie nationale de télécommunications réalise depuis des investissements dans les capitales régionales pour répondre à la demande actuelle en croissance rapide. De nombreuses zones du territoire ne sont pas encore couvertes.



Au plan du renforcement des capacités techniques des régions, les populations demandent à être formées pour acquérir le savoir faire et mieux prendre en charge leur propre développement; elles demandent également le renforcement du « leadership » de leurs dirigeants des Conseils régionaux. A cet égard, le gouvernement favorisera:

- i. la création, voire le renforcement des centres de Métiers, des Centres de formation technique et professionnelle pour répondre aux opportunités locales (emplois, création des PME). A Dikhil, il s'agit d'adapter, de diversifier les filières de formation du Lycée Technique aux besoins de construction de l'économie locale; de même à Arta, le Lycée Hôtelier et le Centre Technique Industriel et d'Apprentissage pourront être renforcés et ouvrir d'autres filières qui répondent aux besoins de la région.
- ii. le renforcement des capacités techniques et ressources financières des Conseils régionaux. L'augmentation des ressources aux collectivités mais aussi leur pouvoir de décision dans les domaines qui leur sont transférées, sans omettre des ressources humaines expérimentées conditionnent l'efficacité et la crédibilité de la décentralisation.

La construction des chefs lieux et des villes moyennes et petites est tout aussi nécessaire. Elle commence par la construction du chef lieu de région. Toutes les capitales régionales sont quasi en reconstruction sur la vieille ville. Ici, la question fondamentale et prioritaire du foncier devra trouver une réponse dans une Loi d'orientation foncière. Dans certaines régions, les terres sont la propriété des autorités coutumières qui sont disposées à les céder à l'Etat en raison de l'intérêt public national. D'ici là, les autorités coutumières attribuent donc ces terres qui sont exploitées en l'absence d'un plan d'aménagement.

La construction des capitales régionales devra se faire dans une planification urbaine, incluant la création et la réglementation du domaine foncier urbain, la clarification de sa gestion, des plans directeurs d'aménagement, notamment son assainissement. L'Etat pourrait le réaliser à travers un Programme quinquennal spécial des Fêtes tournantes du 27 Juin, qui consiste à organiser la cérémonie dans une capitale, et à cet effet, planifier et budgétiser la construction des infrastructures prioritaires et essentielles.

3.3.8. Une politique globale de l'emploi

C'est par le travail que l'individu assure son insertion sociale, en participant à la création des richesses nationales. L'exclusion de l'emploi constitue par conséquent la forme d'exclusion la plus sévère car elle engendre des effets qui viennent renforcer la marginalisation et enferme les individus dans le cercle vicieux de la pauvreté.

Dès lors, le Gouvernement s'attachera durant la prochaine décennie à:

- Créer un environnement favorable à la créativité, encourager les talents d'entrepreneur et promouvoir les capacités productives;
- Renforcer les mécanismes de promotion du secteur privé et les systèmes d'aide à la création d'entreprises, en privilégiant l'auto emploi ou « l'entreprise de soi »;
- Mettre en place une infrastructure de qualité et offrir des mesures incitatives pour bénéficier des délocalisations de la production en cours au sein du système de production mondialisé;
- Créer un cadre incitatif s'appuyant sur le renforcement des infrastructures économiques pour attirer les industries manufacturières de l'étranger et l'investissement direct transfrontalier;



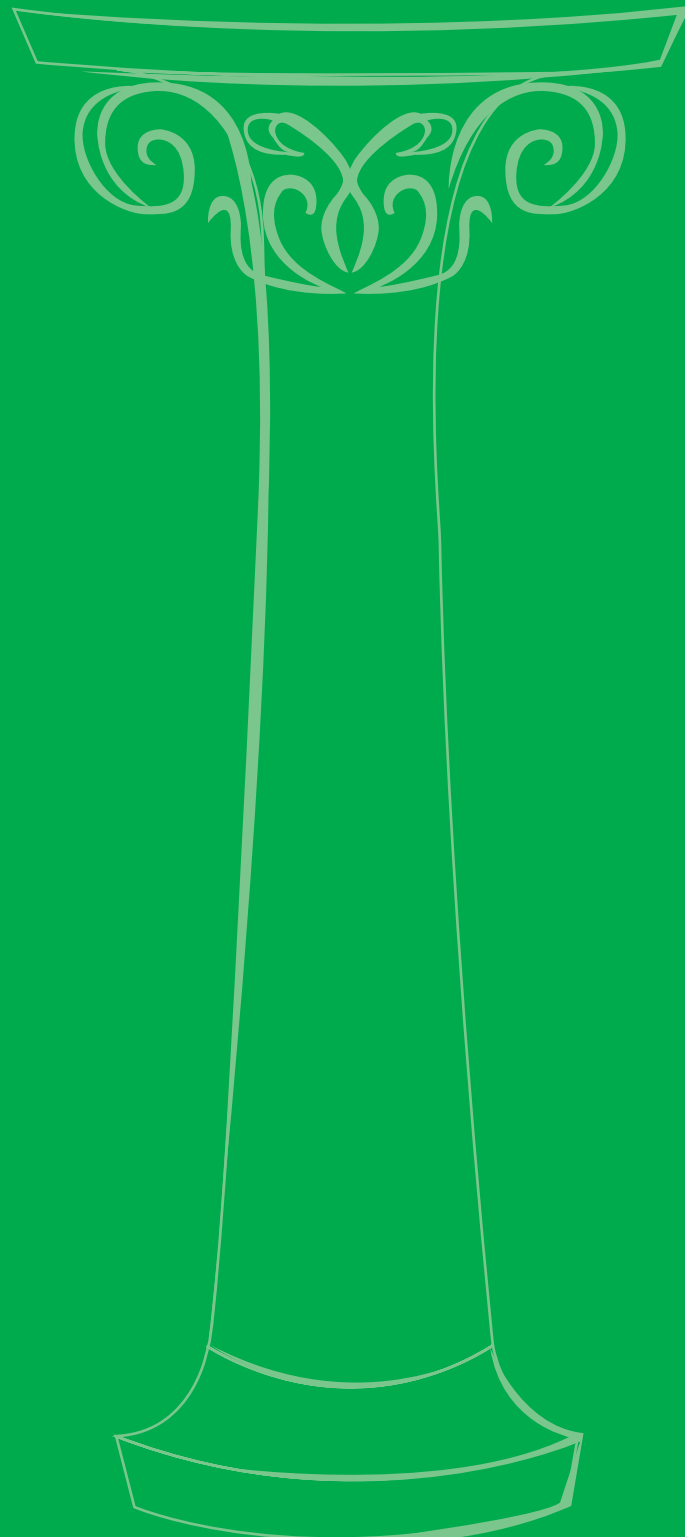
- Plus fondamentalement, le pays devra former un potentiel de ressources humaines qualifiées axé sur la valorisation accrue des potentialités et ressources naturelles avec la recherche d'une articulation efficace entre formation et emploi, et réduire l'écart qui s'est accentué entre les formations antérieures et les activités productives. C'est ici que la formation aux Métiers d'apprentis et de techniciens indispensables à la construction nationale prend toute son importance;
- Relever le défi d'une croissance économique forte et durable exige que notre pays ne se contente pas de ses avantages comparatifs actuels mais cherche, au contraire, des avantages comparatifs nouveaux grâce à une spécialisation judicieuse dans les technologies les plus avancées et la recherche continue de nouveaux produits. Dès lors la formation d'une élite nationale sur cette période d'une génération trouve toute sa pertinence.

L'Etat, dans une démarche volontariste, recherchera et choisira des secteurs stratégiques et des technologies à développer, et mettra en œuvre des moyens législatifs, réglementaires, logistiques, institutionnels et financiers indispensables pour qu'émerge une recherche-développement susceptible de soutenir la concurrence extérieure.

Au total, l'Etat se dotera sur cette période d'une stratégie à long terme avec une ambition ultime forte d'accroître la créativité, les capacités d'innovation et de découverte des centres nationaux d'excellence. Cette stratégie permettra, dans un monde dominé de plus en plus par la concurrence économique internationale, de créer et de sauvegarder des emplois.



STRATÉGIES DU PILIER IV:
CONSOLIDATION DU CAPITAL HUMAIN





III.4- Stratégies du pilier « Consolidation du capital humain »

Il s'agira de construire le pays avec des citoyens patriotes, travailleurs, bien éduqués et en bonne santé

3.4.1. Assurer le bien être des djiboutiens et djiboutiennes, une finalité du développement à long terme

Assurer le bien être des djiboutiens et djiboutiennes constitue la finalité de Djibouti 2035, prenant l'individu à la fois comme acteur et bénéficiaire. La recherche du bien être se fonde sur les aspirations profondes des populations et vise à apporter des réponses appropriées à leurs besoins notamment en matière de santé, d'éducation-formation et d'emplois, d'habitat et de logement.

Seule une croissance économique forte, durable et équitablement répartie contribuera significativement à inverser les tendances lourdes passées, notamment le recul durable de la pauvreté, un des défis majeurs pour le développement futur.

Dans ce contexte, les orientations stratégiques suivantes ont été identifiées pour être mises en œuvre: une politique sanitaire globale axée sur la prévision, la prévention et l'éducation-sensibilisation, une politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle, une politique de population, une politique de l'environnement, du cadre de vie et des loisirs, une politique d'habitat et de logement et une politique de sécurité et de défense globale garantissant la sécurité du territoire, des personnes et des biens.

3.4.2. Réduire la pauvreté (actions sociales, solidarité...)

Le Gouvernement en relation avec ses partenaires a engagé à travers le DSRP 2006 et l'INDS 2008-2012, des politiques publiques de réduction de la pauvreté. Malheureusement la fin de la dernière décennie a subi d'importants chocs exogènes, de graves fluctuations climatiques entraînant des sécheresses et la flambée des prix intérieurs.

Les résultats du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2009 indiquent des mutations démographiques qui se manifestent par un accroissement du taux de croissance qui s'établit pour la période à 2,8%.

Les données de l'enquête EDAM3-IS et du RGPH 2009 indiquent que le taux de dépendance des individus par rapport au chef de ménage est en moyenne de 7 personnes, avec un niveau de pauvreté relativement élevé.

En effet, on note que plus de 79,4% de la population vit dans la pauvreté relative sur la base d'un seuil de 371 630 FDJ, soit environ 2 099,6 USD; le taux de l'extrême pauvreté, quant à lui, se situe à 41,9% avec un seuil de 169 137 FDJ, soit environ 955,6 USD.

Pour lutter de manière efficace contre la pauvreté, il faudra se pencher plus sur le domaine social, par la création de « filets de sécurité » afin de répondre aux besoins des groupes sociaux les plus vulnérables (chômeurs, personnes âgées, femmes, enfants, etc.).



3.4.3. Une politique sanitaire globale axée sur la prévision, la prévention et l'éducation-sensibilisation

Le système sanitaire visera à améliorer l'état de santé et le bien être social de la population par l'adaptation qualitative et quantitative de l'offre des prestations sanitaires et sociales. Dans cette optique, la vision globale du système sanitaire développera deux composantes intimement liées: la production des prestations sanitaires et la prise en charge de celles-ci.

Dans la première composante, la maîtrise et la réduction des coûts du système de santé seront recherchées prioritairement à travers une profonde réforme des modes de gestion des structures sanitaires mais aussi par une réforme du circuit de distribution du médicament et du mécanisme de fixation du prix au public.

Ainsi, la politique sanitaire contribuera efficacement à réduire la morbidité et la mortalité liées aux grandes endémo pandémies, particulièrement sur le groupe cible le plus vulnérable, la mère et l'enfant.

S'agissant de la seconde composante, l'Etat recherchera les meilleures voies d'instaurer un système de protection sociale pour tous (notamment l'assurance maladie universelle), un tel mécanisme sera fondé sur une organisation collective de la prise en charge médicale.

Dans cette optique, le système sanitaire prendra en compte la lutte contre la pauvreté perçue comme cause et conséquence à la fois d'un mauvais état de santé. La contribution du système sanitaire sera déterminante pour prévenir les différentes formes de marginalité sociale. La prise en charge des plus démunis, tant en milieu rural qu'urbain, sera organisée pour suppléer au déficit des infrastructures sanitaires.

L'éducation-sensibilisation, en vue de la participation de la population dans un cadre transparent du rôle des acteurs est essentielle. Dans cette optique, l'Etat impulsera et coordonnera l'activité des Organisations de la Société civile divers dirigés vers les populations afin de développer l'éducation sanitaire et nutritionnelle.

Le rôle de la femme sera déterminant pour contribuer à enraciner des pratiques et comportements nouveaux, des changements de mentalités mais aussi des prises de consciences individuelles et collectives.

3.4.4. Un nouveau système éducatif est nécessaire

Dans le cadre de l'accumulation du capital humain, le système éducatif visera l'accès à une éducation de base pour tous, qui délivre le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, et est axé sur l'excellence.

La vision de développement à long terme sera articulée autour de trois principes: (i) un système éducatif mis en œuvre par des acteurs sociaux désormais plus conscients de leurs responsabilités, (ii) un système éducatif accessible physiquement et économiquement, et enfin (iii) un système éducatif qui reposera sur une mobilisation de ressources humaines et financières sûres, mieux gérées, suivies et réévaluées périodiquement.





Dans cette optique, les options stratégiques retenues sont:

- le développement d'un système éducatif accessible à tous et favorisant l'esprit d'entreprise;
- l'évaluation des enseignants et la reconnaissance du mérite;
- l'organisation d'un système éducatif favorisant l'apprentissage en alternance;
- la moralisation de l'enseignement;
- le développement d'un enseignement public performant associé à un enseignement privé de qualité;
- l'utilisation des nouvelles technologies de télécommunications et des moyens multimédia aux fins d'éducation;
- le décroisement interne et l'ouverture sur le monde;
- la promotion d'un système éducatif favorisant l'émergence d'une élite;
- la régionalisation des structures de l'enseignement;
- la mise en place d'un programme accéléré d'alphabétisation.

Au niveau de l'enseignement supérieur, l'Etat mettra en place une Ecole de formation d'Ingénieurs et de Polytechniciens en fonction des besoins de développement de l'économie nationale.

3.4.5. Promouvoir une stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle

La sécurité alimentaire est un enjeu majeur pour les politiques publiques, la réduction de la pauvreté et de la faim constituant d'ailleurs le premier OMD. L'état des ressources naturelles, en particulier l'eau, apparaît de plus en plus comme un facteur limitant pour faire face à ce défi.

La sécurité alimentaire et nutritionnelle résultera de la promotion d'une stratégie agricole reposant sur les axes suivants: renforcer les productions et augmenter les revenus des populations, favoriser une gestion durable des ressources naturelles, protéger la biodiversité et accroître la participation des populations. A cet effet, le modèle de culture oasisienne combinant à la fois la culture du palmier dattier, l'arboriculture, le maraîchage, les cultures fourragères et le petit élevage constitue une réponse adéquate aux défis actuels du pastoralisme, liés aux sécheresses récurrentes et au processus de désertification.

Ainsi, la création de petits périmètres agropastoraux et l'élevage de taille familiale s'appuyant sur la présence et le développement des ressources en eau vont accroître les productions et améliorer à la fois l'état nutritionnel des populations rurales et leurs revenus.

Sur un autre plan, et au regard de l'évolution démographique et de l'urbanisation de la région de Djibouti-ville, le développement d'une agriculture périurbaine constitue une priorité majeure capable d'apporter une contribution significative à l'approvisionnement en produits alimentaires et à la réduction des importations alimentaires.

A cet égard, le rôle de l'Etat sera déterminant dans les domaines suivants: (i) la fourniture d'intrants et l'introduction de nouvelles techniques de production agricole, (ii) la formation et l'encadrement ainsi que la mise en place d'organisations professionnelles agricoles, (iii) la mise en place d'un cadre approprié pour la rentabilisation des activités agricoles, notamment la réduction du coût des intrants et des facteurs de production, (iv) la mise en place de mécanismes de financement adaptés au monde rural, (v) la promotion de la commercialisation et la disponibilité des réserves foncières.



3.4.6. Développer une politique de logement adapté à l'environnement socioculturel national

Le logement occupe une place centrale dans l'amélioration des conditions et cadre de vie, du bien être des populations. L'accès à un logement décent et adapté à l'environnement socio culturel constitue une condition essentielle d'un épanouissement de la cellule familiale. Dès lors, un type d'habitat et de logement répondant aux conditions climatiques sera développé.

Dans ce domaine, l'Etat prendra un rôle décisif en intégrant harmonieusement la politique d'habitat et de logement dans la politique globale d'aménagement du territoire, de la construction des régions, des capitales régionales et des villes ainsi que des infrastructures et équipements urbains et ruraux pour un meilleur cadre de vie et de loisirs.

De nouvelles filières techniques de production de logements- à l'image de celle du Centre des Métiers d'Arta-utilisant les matériaux locaux, dont les pierres djiboutiennes, seront développées et soutenues ainsi que la mise en place d'une réglementation foncière.

Des mécanismes de financement appropriés seront mis en place ainsi que des politiques et programmes d'aide à l'habitat social seront privilégiés. L'objectif prioritaire de la politique du logement doit consister à faciliter pour chaque citoyen l'accession à un logement décent.

Cet objectif sera recherché à travers:

- La définition d'un cadre stratégique global de promotion de l'habitat et de mobilisation des ressources financières inhérentes;
- La mise en place d'un instrument financier à savoir une Banque de l'Habitat;
- La révision de la politique foncière pour constituer des réserves foncières spécifiques aux programmes immobiliers;
- le développement de Partenariat Public-Privé pour la construction de logements;
- L'intensification des opérations publiques de logements sociaux tout en diversifiant l'offre et en l'adaptant à la demande;
- L'aménagement de parcelles assainies;
- La recherche de la réduction du coût de construction par la promotion de matériaux produits localement et la mise en place de normes de construction adaptées;
- L'encouragement du mouvement coopératif;
- La résorption de l'habitat insalubre;
- L'instauration de subventions publiques pour la réalisation des infrastructures primaires pour les opérations à caractère social et des avantages fiscaux pour les promoteurs.

3.4.7. Définir et mettre en œuvre une politique nationale de population

Dans la perspective d'une croissance forte et durable, l'augmentation de la population constitue une priorité immédiate, ce qui appelle la mise en œuvre d'une politique nationale de population et une action volontariste en matière de démographie interne. Dans cette optique, les femmes ont un rôle décisif dans les politiques à mettre en œuvre.





Toutes les actions en faveur de l'intégration des femmes au développement contribueront à infléchir les pandémies, les taux de mortalité, mais également l'accroissement du taux d'accès des jeunes filles à tous les niveaux de l'enseignement ou le retard de scolarisation des filles est particulièrement important.

Par ailleurs, la planification de la croissance démographique appelle la maîtrise des flux migratoires, notamment ceux liés aux sécheresses et conflits sous régionaux qui entraînent d'importants déplacements de populations.

3.4.8. Promouvoir la création artistique et culturelle.

En vue de promouvoir le développement de l'art et la culture, le Gouvernement créera un environnement propice à la protection de la propriété intellectuelle, en conférant à l'artiste un statut juridique et social, et garantira la liberté d'expression et le pluralisme, sans omettre un cadre juridique et institutionnel pour la promotion des entrepreneurs et des entreprises de la culture et de l'artisanat d'art.

La culture est essentielle à la préservation de l'âme et de l'identité d'un pays. Le développement social et économique, pour un pays tel que Djibouti, est fonction, voire même déterminé par la stabilité politique de la région. Le pays a subi les contrecoups de la déstabilisation politique des pays de la sous région, mais il a réussi à s'en sortir grâce à la sagesse politique de ses dirigeants. Cette culture de paix est une composante importante de valeurs culturelles intrinsèques de notre pays.

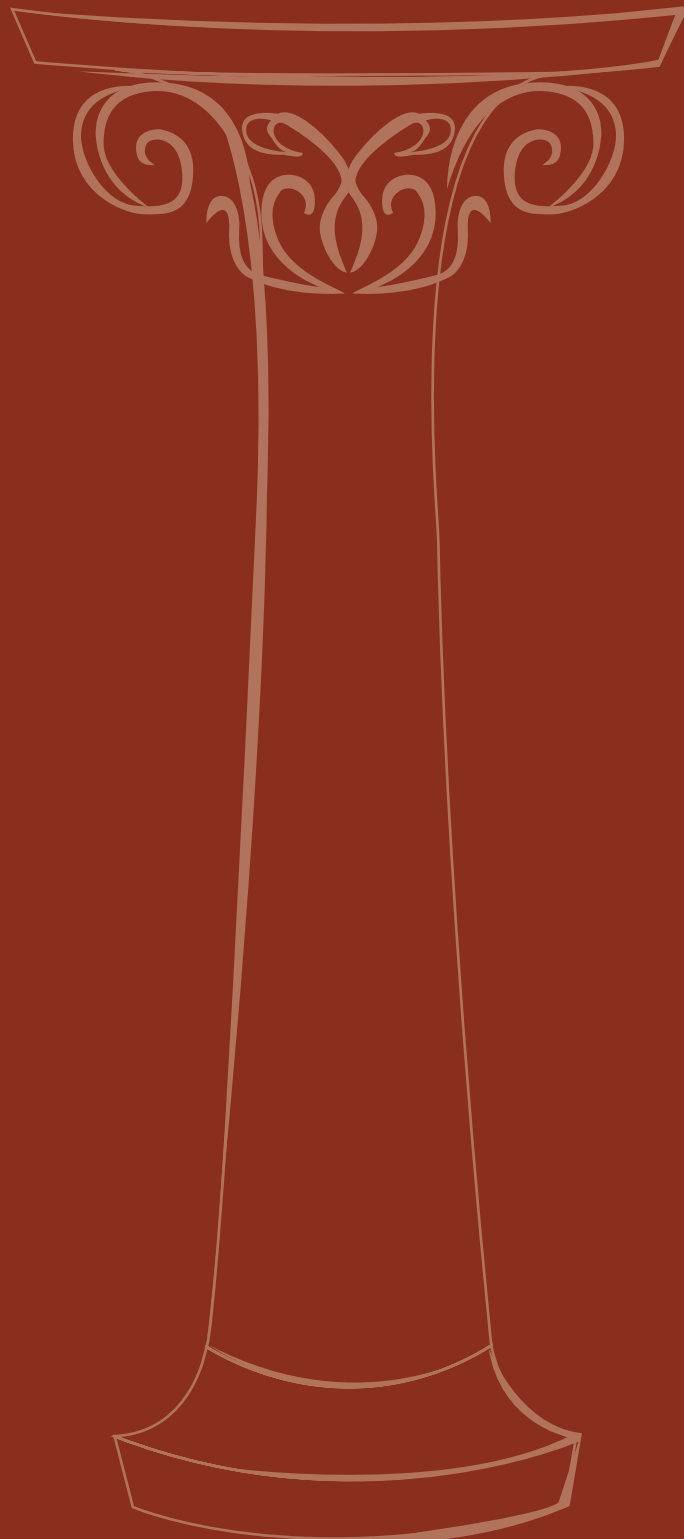
La coutume et les valeurs religieuses jouent conjointement un rôle très important dans l'équilibre social. Elles ont été au centre de la restructuration du système judiciaire qui a aboutie à la codification et à l'unification des droits en vigueur (coutumier, religieux et moderne).

Œuvrer pour construire une nation solidaire qui préserve ses valeurs identitaires et renforcer l'appartenance de ses populations autour d'un dénominateur commun, son entité culturelle, constituera un défi permanent de tous les gouvernements successifs. Ce genre de défi ne peut être relevé sans la mise en place des programmes dans le cadre d'un processus minutieux et continu dans le temps qui soit surtout adaptable aux circonstances économiques du pays.

Les orientations stratégiques pour la culture sont:

- Affirmer notre identité culturelle et nos langues nationales ce qui suppose:
 - (i) Bien organiser et gérer l'action culturelle;
 - (ii) Garantir le droit à la culture pour tous et
 - (iii) Favoriser la participation des femmes et des jeunes à la vie culturelle
- Préserver et valoriser le patrimoine culturel national;
- Accroître les ressources matérielles, humaines et financières à affecter au développement culturel;
- Promouvoir les échanges culturels interrégionaux
- Inculquer les valeurs islamiques à la jeunesse et renforcer leur rôle dans le développement communautaire
- Promouvoir la femme dans sa dimension islamique et consolider davantage sa participation dans le développement communautaire global.

STRATÉGIES DU PILIER V:
L'INTÉGRATION RÉGIONALE





III.5- Stratégies du pilier « Djibouti, un rôle actif dans l'intégration régionale »

Notre pays tient une position géostratégique qui le prédispose à jouer un rôle important et primordial aux niveaux sous régional, régional et international. Par ailleurs, les consultations participatives ont révélé que les djiboutiens et djiboutiennes adhèrent à l'impérieuse nécessité d'une intégration régionale porteuse d'une véritable dynamique économique sous régionale et internationale pour le bien-être des populations.

Cependant, ces ambitions sous régionales et internationales de notre pays ne sauraient se concrétiser si le pays ne réalise pas de progrès et performances, notamment en matière de bonne gouvernance économique.

Dès lors, les options stratégiques suivantes seront mises en œuvre :

- développer une intégration commerciale et de services dans la sous région à travers un « Free Trade Agreement » avec l'Ethiopie, le Sud-Soudan, la Somalie/Somaliland et les pays du Grand Lac (RDC, Tchad, etc.) et l'Erythrée;
- construire une place économique, commerciale et financière régionale;
- construire des dispositifs de régulation communautaires;
- renforcer la stratégie nationale de coopération internationale.

3.5.1. Développer une intégration commerciale et une plate forme de services dans la sous-région

Depuis le début des années 90, le commerce mondial est en croissance forte (il s'est multiplié en moyenne par 5), les IDE progressent, les blocs commerciaux régionaux prolifèrent et un tiers du commerce mondial s'inscrit dans les aires d'intégration régionale (Union- Européenne-PTM, ALENA, Mercosur, Asean, ACP, etc.).

En vue de promouvoir la coopération économique et les échanges entre les pays africains, le Traité instituant la Communauté Economique Africaine (AEC) a réaffirmé en 1991 la création du Marché commun africain. Dans cette perspective, l'Union Africaine a retenu cinq communautés économiques régionales (CER) et stipule que la construction de l'AEC se fera principalement par la coordination, l'harmonisation et l'intégration progressive des activités desdites communautés économiques régionales:

3.5.2. L'intégration commerciale de Djibouti au sein de l'IGAD, du COMESA et de la CAE

Cette option stratégique vise le développement du commerce et des marchés inclusifs pour permettre de tirer un meilleur profit des marchés communs et de bénéficier d'économies d'échelle. Le développement des infrastructures économiques intégratrices sera un axe majeur de coopération dans l'espace IGAD Economic Zone.

Le COMESA et les autres communautés économiques régionales se sont entendues sur des échéanciers précis pour la création d'unions monétaires regroupant leurs pays membres, d'ici 2018. Étant donné l'importance de la convergence budgétaire au regard de la réalisation et de la viabilité de l'union monétaire, ces programmes mettront l'accent sur des critères relatifs à l'équilibre budgétaire, à la dette et aux dépenses publiques, etc.



En ce qui concerne le traité, le cadre de surveillance comprend notamment des critères de convergence relatifs aux déficits budgétaires, à l'inflation, au crédit net de la banque centrale à l'État, et à la dette publique. Un comité composé de gouverneurs de Banques centrales est chargé de la surveillance du programme.

L'intégration commerciale est au cœur de l'intégration économique réelle, et pour y parvenir les pays ont généralement choisi la voie de la ZLE/UC. Il s'agit aussi d'un élément pertinent pour inciter les pays membres à s'intéresser à la promotion de la convergence budgétaire.

Les pays du COMESA sont généralement des pays à faible revenu, avec des exportations limitées, des relations commerciales essentiellement dirigées vers des partenaires non africains et peu d'échanges intra-régionaux, et des ressources financières et techniques limitées qui les rendent dépendants à l'aide extérieur.

Leurs infrastructures peu développées accentuent la rigidité des marchés, et leurs systèmes financiers étroits et fragiles inhibent leur productivité et leur compétitivité. Dans presque tous les cas, les résultats en matière d'augmentation du commerce intra régional, des investissements ou de la compétitivité ont été modestes.

Il est donc nécessaire d'inclure les objectifs commerciaux dans ceux de l'union monétaire afin de les mettre en œuvre avec le même empressement que les objectifs de convergence budgétaire proposés. Par ailleurs, les pays ne satisfont pas, dans la pratique, aux critères de convergence budgétaire et le système de surveillance n'a pas réussi à convaincre les pays de respecter ces critères.

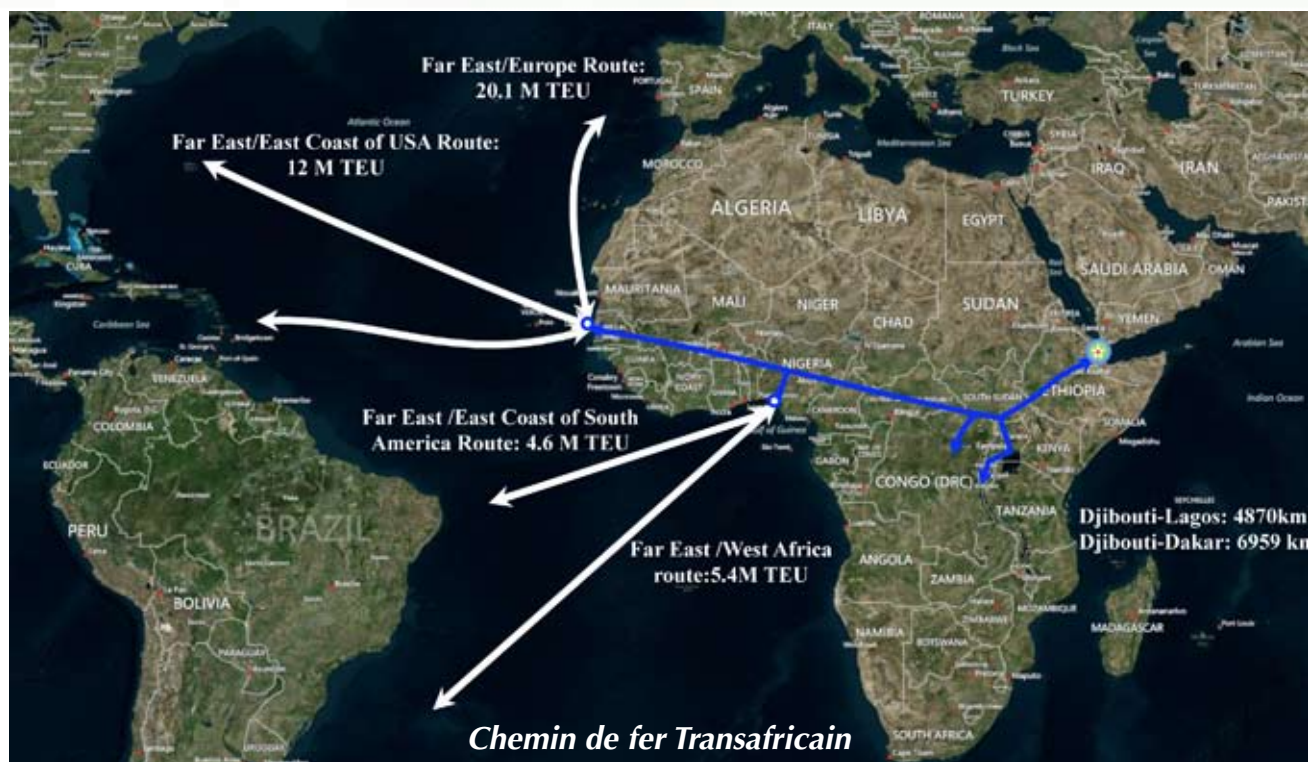
De plus, les avantages que procure la convergence budgétaire avec les autres pays membres ne sont pas immédiatement disponibles ou visibles, tandis que les coûts associés aux contraintes de la convergence se font immédiatement sentir, parfois de façon douloureuse. Cette situation exigera un mécanisme de surveillance qui soit non seulement préventif, mais qui proposera aussi des mesures incitatives et prévoira un mécanisme de gestion des crises.

Il s'agit d'accorder la priorité à l'harmonisation et aux réformes nationales, de poursuivre les progrès réalisés dans la promotion de l'harmonisation et de l'intégration régionale dans les secteurs financier et commercial dans le cadre du Programme d'harmonisation monétaire.

3.5.3. Djibouti, débouché maritime régional et plateforme de services

Bénéficiant de son ouverture sur la mer rouge qui le place sur la ligne maritime la plus utilisée du commerce international, notre pays ambitionne de construire un pôle maritime régional à travers le développement de ses infrastructures notamment portuaires et aéroportuaires.

Dans cette perspective, Notre pays a signé le 2 février 2012 avec l'Ethiopie et le Sud-Soudan un protocole d'accord destiné à créer et à renforcer une dynamique nouvelle de coopération économique, Djibouti-Ethiopie-Sud Soudan ; l'option stratégique vise à renforcer les capacités et la compétitivité des infrastructures portuaires au regard des ressources naturelles abondantes de la sous région et du développement du marché commun.



Cette option se concrétisera dans la décennie à venir par la construction de cinq nouvelles infrastructures portuaires, des terminaux à conteneurs, des zones franches, mais aussi des oléoducs, des routes et des chemins de fer et la fibre optique en vue de promouvoir et faciliter les exportations, le commerce régional et international.

Par ailleurs, l'utilisation des infrastructures portuaires et des zones franches par l'Ethiopie et le Sud Soudan, les terminaux gazier et pétrolier, l'extension de la ligne de chemin de fer Djibouti-Ethiopie-Sud Soudan accéléreront à la fois l'expansion économique des pays et une véritable intégration des économies de la sous région.

3.5.4. Renforcer la stratégie nationale de coopération internationale

L'option stratégique permettra au pays de prendre une place de plus en plus prépondérante dans la coopération internationale à travers de libres choix ou des positions concernées dans les domaines politique et économique afin de prendre une meilleure place dans les mutations mondiales et en tirer le meilleur profit.

Dans ses relations bilatérales et multilatérales, dans les négociations internationales, Djibouti affirmera davantage sa présence, sa participation et sa position sur les questions majeures du monde, qu'il s'agisse des relations entre les pays industrialisés et les pays en développement d'une part, et singulièrement l'Afrique d'autre part, de la pauvreté, du commerce international et de la dette, de la gouvernance, du règlement des conflits en Afrique et dans le monde.

Comme déjà mentionné, la position du pays sur la scène internationale ne sera crédible, la voix de Djibouti ne sera audible, forte que si ses performances économiques et sa pratique en matière de bonne gouvernance sont exemplaires, et si le gouvernement met en œuvre une diplomatie dynamique et performante, avec une représentation diplomatique encore plus large. Les capacités des Ambassades de Djibouti à l'extérieur seront renforcées et orientées vers les questions de promotion économique et sociale.



Dans cette perspective, une exigence majeure et prioritaire réside dans le renforcement du système d'information et de communication de la diplomatie nationale, ainsi qu'une meilleure connaissance et un suivi renforcé des évolutions des questions internationales majeures.

La coopération économique internationale:

Les nouveaux pôles de croissance du Sud, tels que la Chine, l'Inde, le Brésil et le Continent africain, la Corée du sud et les pays du golfe, créent de nouvelles opportunités pour les relations existantes entre les pays africains et leurs partenaires extérieurs.

L'émergence de nouveaux acteurs et les liens étroits existants entre leurs relations commerciales, leurs interactions diplomatiques et leurs activités d'aide avec les pays en développement se rapprochent davantage à l'efficacité du développement et constituent un élargissement de la coopération pour un développement au sens large du terme. Rappelons que Djibouti est signataire de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Il entend créer les conditions pour que l'aide au développement devienne un instrument de progrès économique et social. De nouveaux processus et forums entre les pays émergents et l'Afrique suscitent un élan et une adhésion de plus en plus solide, en même temps que se renforce la place de la coopération sud-sud et de la coopération triangulaire nord-sud-sud en voie d'émergence.

Un partenariat stratégique unit l'Union africaine et la Chine, et des alliances et positions sont susceptibles de déterminer des cadres qui influenceront les questions majeures. Par ailleurs, les intervenants traditionnels et les nouveaux acteurs entament une période importante de réforme et de redéfinition de leurs politiques de développement respectives vis-à-vis de l'Afrique.

Dans cet environnement en mutation rapide, les options stratégiques suivantes seront mises en œuvre:

- **Développer et s'approprier l'approche d'efficacité de développement**

Le pays s'appropriera l'approche d'efficacité de développement et les interventions des partenaires traditionnels et de nouveaux acteurs s'inscriront dans les priorités nationales de développement et non celles des pays donateurs.

Le gouvernement poursuivra la coordination des bailleurs de fonds traditionnels à travers le cadre de dialogue ; celui-ci offre également une opportunité d'engager un véritable dialogue avec les acteurs émergents pour un appui commun coordonné au développement.

- **Développer les synergies et complémentarités potentielles entre partenaires traditionnels et les nouveaux acteurs pour un agenda global et cohérent d'efficacité de développement.**

Il s'agira de rechercher une mise en œuvre des stratégies à la fois cohérentes, coordonnées vis-à-vis des différents partenaires ; les programmes conjoints, le mixage des ressources importantes des bailleurs traditionnels et l'aide accrue des économies émergentes sont susceptibles de générer des retombées positives importantes.

- **Identifier les possibilités d'un dialogue triangulaire sur les stratégies économiques du pays**

L'intégration régionale (COMESA, IGAD..) se heurte à un problème d'instabilité politique dans la région.



Tout en œuvrant pour la concrétisation de cette intégration pour créer un ensemble homogène et structuré, l'action portera sur les axes suivants:

- i. Le développement du partenariat avec l’Ethiopie, l’intensification des relations avec la Somalie et le développement d’un courant d’échanges et d’affaires avec le Sud-Soudan.
- ii. l’intensification des relations avec les pays du Golfe.
- iii. Développement des relations avec des pays émergents tels que la Chine, l’Inde et la Turquie (un accord de libre échange est en négociation avec ce pays). Djibouti pourrait constituer une porte d’entrée pour ces derniers à plusieurs pays d’Afrique.

Parallèlement, l’intégration à l’économie mondiale doit être renforcée pour tirer le meilleur parti de la mondialisation, profiter de sa position stratégique et se positionner dans la compétition internationale.

Dans ce cadre, l’un des axes prioritaires pour la prochaine étape est de consacrer la diplomatie au service du développement économique et social avec une mobilisation significative des ressources financières.

Il y a lieu de tenir compte des évolutions continues et des mutations enregistrées qui appellent à une vigilance accrue et à une capacité de réagir et s’adapter aux situations nouvelles et aux exigences que cela implique.



Chapitre IV: Les Thèmes transversaux

Plusieurs questions méritent d'être abordées et traitées de manière transversale en recherchant toujours les points de convergence dans les politiques de développement. Au nombre de celles-ci, nous avons: le Genre, la Jeunesse et l'Environnement.

IV.1. Promotion de la condition de la Femme et réduction des inégalités de genre

Faire du genre un thème transversal ne suffit pas toujours à éradiquer les discriminations et installer concrètement l'égalité. Il faut parfois recourir à des actions spécifiques et volontaristes en faveur d'un «sexe» en particulier: c'est ce que nous appelons les actions positives. Ces actions spécifiques/positives ne visent pas nécessairement et exclusivement les femmes. Elles peuvent aussi toucher exclusivement les hommes.

L'expérience a montré que pour améliorer la situation des femmes, il faut aussi inclure les hommes dans le projet. Il importe de travailler avec les hommes pour les amener à modifier leurs rapports avec les femmes ainsi que leur rapport avec eux-mêmes (revoir leur conception de la masculinité, par ex.), tout comme il importe de travailler avec les femmes pour les amener à modifier leurs rapports avec les hommes ainsi que leur rapport à elles-mêmes.

Bien que ces cinq dernières années, le thème « Genre » figure de plus en plus sur le devant de la scène de notre société, de nombreuses études démontrent qu'un large éventail d'inégalités perdure encore (sur le marché de l'emploi, dans l'enseignement, en politique, etc).

Grâce aux efforts déployés jusqu'ici par notre pays pour renforcer le statut, la position et les capacités des femmes, des progrès significatifs en leur faveur dans plusieurs domaines ont été enregistrés.

Elles sont en meilleure santé; les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire sont mieux prises en charge; leurs droits fondamentaux sont davantage respectés; les violences fondées sur le genre sont désormais punies par la loi; elles sont représentées dans les instances de décision.

Toutefois, malgré ces avancées, les femmes, dans leur grande majorité, font l'objet d'inégalités liées au sexe. Elles continuent de subir de façon disproportionnée le poids de la pauvreté et de l'analphabétisme; elles ont toujours un faible accès aux ressources et opportunités économiques; elles sont encore nombreuses à mourir en donnant la vie et sont les premières victimes de la pandémie du VIH/SIDA.

Or, il est unanimement reconnu, aujourd'hui, que l'élimination de la pauvreté et l'instauration d'un développement durable ne pourront se réaliser sans l'éradication des inégalités liées au sexe qui privent plus de la moitié de la population de la pleine jouissance de ses droits sociaux, économiques et politiques.

Éliminer l'écart existant entre les sexes dans le processus de développement apparaît, dès lors, comme une exigence pour atteindre la croissance économique durable et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).



La formulation de la Politique Nationale Genre (PNG) constitue donc une réponse de l'Etat aux engagements pris, tant au niveau national qu'international, de lutter contre toutes formes d'inégalités liées au sexe dans le strict respect des valeurs culturelles, des préceptes de l'Islam et des droits fondamentaux de la personne humaine tels que reconnus dans la Constitution.

C'est ainsi que la Politique Nationale de Genre est élaborée dans une perspective de long terme en vue d'obtenir progressivement les changements de comportement et les mutations structurelles indispensables à l'effectivité de l'équité et de l'égalité de genre.

Le but de cette stratégie est de contribuer à la réalisation de l'équité et de l'égalité de genre en faveur des garçons et des filles, des hommes et des femmes, dans tous les domaines de la vie économique et sociale et ce à travers:

- l'instauration d'un environnement socioculturel, juridique, économique, politique et institutionnel favorable à la réalisation de l'équité et de l'égalité de genre dans la société djiboutienne;
- l'intégration effective du genre dans les interventions de développement dans tous les secteurs d'activités;
- l'instauration de l'approche budgétisation sensible au Genre, car en tant que tel, le Budget Genre peut donc contribuer de manière significative à l'objectif général de l'égalité.

L'établissement d'un équilibre entre les sexes, au plan de la scolarisation et de l'alphabétisation, l'amélioration du statut de la femme et l'intégration du genre dans tous les secteurs de développement sont des défis importants à relever pour accélérer la croissance.

Les objectifs quantitatifs en matière de genre d'ici à 2035 sont: 35% des femmes sont économiquement indépendantes, et 40% de femmes à l'Assemblée Nationale.

IV.2. La Jeunesse

Les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2009 indiquent une forte proportion des jeunes (environ 45% de la population totale). Cela pose des défis énormes sur les plans de l'éducation, de la formation, de l'emploi, d'occupation, de loisirs, etc.

Cette jeunesse reste handicapée par l'inadaptation et l'insuffisance des connaissances qu'elle reçoit et se trouve mal préparée aux exigences du nouveau contexte globalisé, notamment en matière de compétitivité au plan interne et externe.

La vision en matière de jeunesse, c'est de tirer parti du potentiel que les jeunes constituent en tant que partenaires du développement et de la paix. Il faut offrir aux jeunes des possibilités de participer en tant que partenaires respectés au processus de décision et à l'action à tous les niveaux.

Cela permettra d'éviter que l'oisiveté, l'inactivité et le chômage des jeunes ne les conduisent inéluctablement vers la délinquance, la toxicomanie (drogues, khat, alcool, tabac, shisha) et la criminalité.



La politique de la jeunesse sera conçue comme une politique de protection et de soutien destinée à promouvoir et assister le passage à l'âge adulte des jeunes. Elle prendra son point de départ dans diverses situations de vie de jeunes et tentera d'influer sur le façonnement de leurs conditions de vie. Au centre se trouve l'établissement de conditions d'aide et de soutien pour le développement de la personnalité sur la base d'un concept différencié d'inégalité sociale.

La politique de la jeunesse doit instaurer le cadre qui permettra aux jeunes de maîtriser de manière productive les possibilités organisationnelles ainsi que les exigences et risques de cette phase vitale et organiser eux-mêmes leur épanouissement personnel. Elle devrait mettre à disposition des systèmes de soutien mis en réseau, intervenant dans des situations critiques et en cas de menace d'échec de ces processus.

Elle laisse l'espace nécessaire pour que les jeunes puissent agir de façon créatrice et aient la possibilité, étant donné les incertitudes de l'avenir et de conditions de vie en mutation permanente, d'élargir leurs capacités d'action, de s'engager, si nécessaire, sur des voies entièrement nouvelles, de reconnaître et de sauvegarder les chances qui se présentent.

La stratégie en matière de jeunesse, de sport et de loisir reposera sur:

- le développement de la culture des loisirs, la mise à la disposition de la population et surtout des jeunes, des équipements y afférents en quantité suffisante pour un développement effectif de la pratique des loisirs;
- la qualification des jeunes par le développement de l'intérêt des jeunes pour une large formation, pour les rendre aptes à un examen réfléchi et autonome des exigences et demandes excessives de la société et de s'engager pour l'éducation comme droit civique. En ce sens, la politique de la jeunesse réclame que l'éducation soit plus que l'école.

Dans un examen global des rapports entre éducation et qualification doivent donc figurer les relations très diverses entre formation formelle, non formelle et informelle, la liaison entre les différents lieux d'apprentissage dans leurs effets sur la biographie de la formation de jeunes et la garantie de leurs chances de participation dans divers secteurs de la société;

- l'insertion politique, économique et sociale des adolescents et des jeunes, dans un souci d'égalité et d'équité, afin de leur permettre de contribuer au développement du pays.

Le développement des activités physiques, sportives, récréatives et culturelles, et faire du loisir un facteur structurant de la vie sociale, permettront l'épanouissement physique et psychique des adolescents et des jeunes.

IV.3. L'Environnement

L'environnement est clairement annoncé comme thème transversal du monde, il concerne aussi bien les relations homme/milieu que les risques naturels, les changements climatiques ou l'aménagement des territoires. Malheureusement, cette relation est perturbée par l'action des activités humaines, l'inconscience des gens et par la mauvaise compréhension de l'environnement.



En effet, l'environnement est affecté par les programmes d'investissement, par les politiques et modes de consommation, par l'urbanisation, par l'exploitation des ressources, etc., qui sont des facteurs nécessaires à la croissance économique et au bien-être des populations.

Le système éducatif et les stratégies d'Information et d'Education pour le Changement de Comportement (IECC) devraient jouer pleinement leur rôle pour sensibiliser les générations futures en matière d'environnement, de préservation de la biodiversité et des ressources marines, etc.

A l'horizon de 2035, la stratégie de développement durable repose sur les domaines suivants:

- les énergies renouvelables;
- Djibouti, un pays vert à 100%;
- la gestion durable de l'eau;
- l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques.

Des politiques durables en matière d'énergie, d'eau et d'environnement intégrant la sensibilisation et l'éducation, assureront avec une véritable implication des collectivités, des acteurs locaux et des associations, le succès de cette stratégie verte permettant de préserver et d'utiliser au mieux les ressources rares du pays.

De nouveaux secteurs économiques sont en création dans les domaines tels que l'énergie renouvelable, les filières d'assainissement et de recyclage, la biodiversité et l'écotourisme, le développement rural. Les effets positifs sur l'emploi amélioreront la cohésion sociale et la qualité de vie.

Notre pays a pris l'initiative de lancer de nombreux projets innovateurs dans leur concept en vue de mettre en œuvre cette stratégie et les politiques durables. Ces projets visent à faciliter l'accès à l'eau et à l'énergie pour tous, à accroître la production locale de denrées alimentaires à des prix abordables, et l'autonomisation des femmes, et entraîneront progressivement à partir de 2014, de meilleures conditions de vie pour l'ensemble de la population, en priorité les plus pauvres.

Les effets du changement climatique

L'investissement dans les projets, tout en améliorant le bien être de la population, participera à l'effort collectif mondial en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par rapport aux risques, notre pays entend prévenir leur survenance par la mise en place d'une politique de veille permanente et prospectiviste.

La gestion durable de l'eau

La gestion de l'eau: La bonne gestion de l'eau permettra d'améliorer l'accès physique ou économique à une nourriture adéquate et nutritive.

A moyen et long termes, la stratégie du gouvernement est de réduire durablement le stress hydrique de Djibouti.



Les orientations majeures dans ce sens sont:

- la promouvoir d'une gestion rationnelle de ressources en eau actuelles du pays, prenant en compte les impératifs de leur protection et la nécessité de satisfaire les besoins, actuels et futurs, des populations et de l'économie.

La gestion durable des ressources actuelles est vitale. Près de 70% de la population totale se concentre à Djibouti-ville, soit près de 600 000 habitants. Une politique durable de l'eau constitue le socle de l'accès à l'eau pour tous. Des initiatives en vue d'augmenter les capacités d'eau sont l'ouverture vers un développement élargi de la sécurité alimentaire aux portes de Djibouti-ville et dans les régions.

- l'accroissement de la disponibilité de l'eau et sa qualité dans l'ensemble du pays et assurer son accessibilité pour les populations pauvres, à travers des projets majeurs tels que le dessalement de l'eau de mer et l'adduction d'eau à partir de l'Éthiopie.

Mobilisation des eaux de surface. Elle permettra de soutenir la production agropastorale. Le gouvernement a lancé dans ce cadre le Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres (PROMES-GDT), projet qui vise à juguler les pénuries d'eau chroniques, en priorité dans les régions du Nord et du Sud du pays. Ce programme reçoit le soutien financier de plusieurs organismes et institutions internationales;

- La question de l'eau, dans sa relation avec la sécurité alimentaire, est également fondamentalement une question de stabilité. L'eau dans sa relation avec la sécurité alimentaire est aussi un enjeu en termes de nutrition et de santé par l'accès pour tous à l'eau potable, à un assainissement de base et à l'hygiène.
- le renforcement du cadre institutionnel de gestion de l'eau : l'amélioration des performances des administrations en charge du secteur, la fonctionnalité du Conseil national pour l'eau, etc.

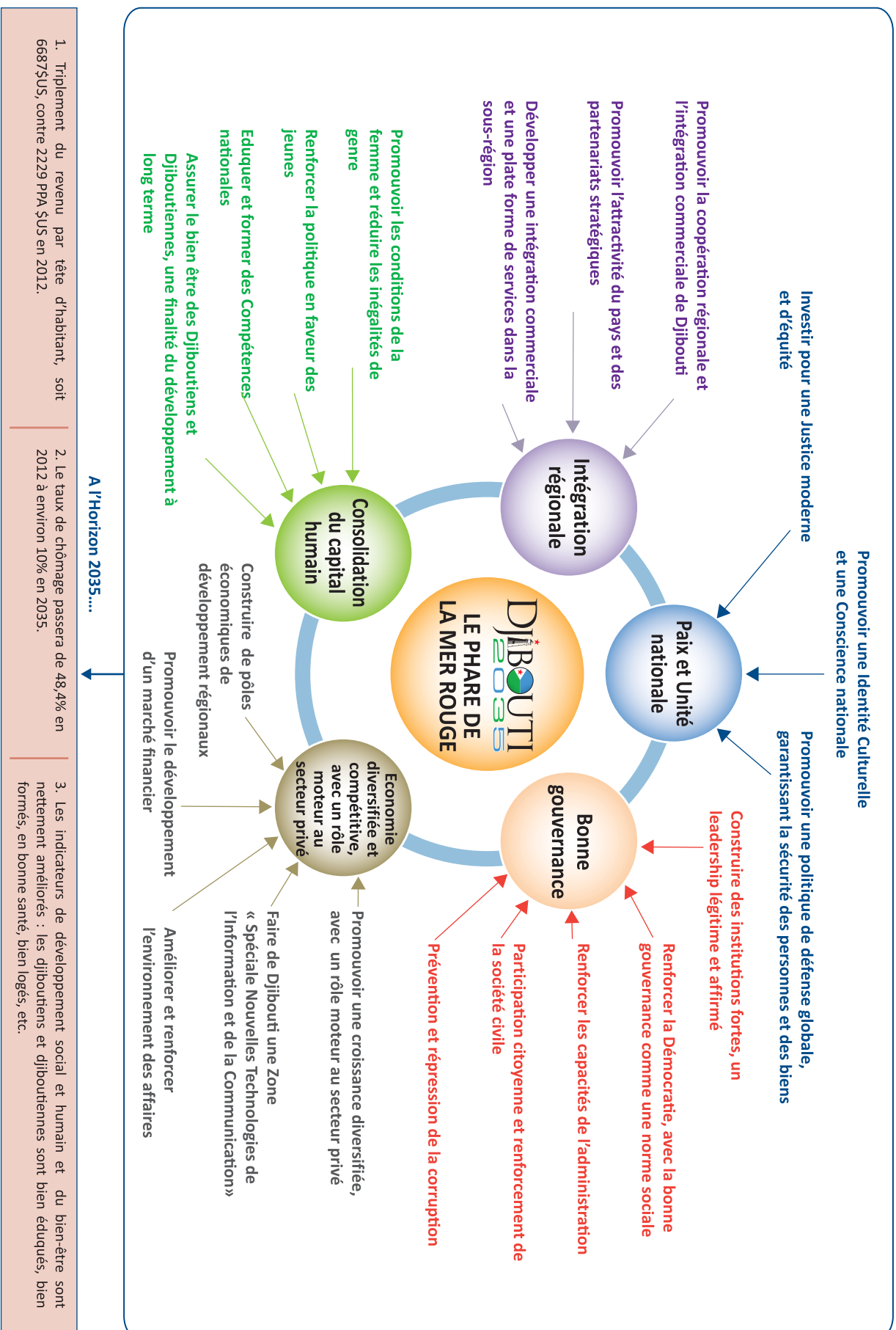
La lutte contre la désertification

Notre pays s'est inscrit sur la plateforme régionale de gestion des risques. Il est aussi engagé dans le programme mondial « Grande Muraille Verte » pour la lutte contre la désertification, qui verra ainsi son point de départ en Afrique de l'Est, sur la zone côtière de Douda. Ces initiatives contribueront à la protection de l'environnement, à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique. Elles permettront aussi le développement d'un tourisme durable, la création d'emplois, et une meilleure conscientisation sur les questions du développement durable.

Le programme est conçu au bénéfice des populations les plus pauvres de la ville de Djibouti. Ce programme est le premier projet qui relève de l'économie verte à une échelle importante du territoire. Il intègre toutes les dimensions du développement durable. La protection de la biodiversité est un élément important de la dimension écologique.

La sensibilisation et l'éducation de la population, des collectivités, des acteurs locaux et des associations et la formation sont prises en compte dans tous les aspects du programme, au bénéfice en particulier des femmes.

Djibouti 2035 : Piliers et Stratégies





Chapitre V: La Mise en œuvre et le Suivi-évaluation

V.1- La Mise en œuvre de la vision

L'importance d'une vision réside dans sa mise en œuvre afin de concrétiser les objectifs fixés. Il s'agit de transformer les "bonnes idées" en acquis réels et répondre effectivement aux aspirations et aux attentes de la population. Pour cela, des mécanismes seront mis en place pour garantir le cheminement vers l'image souhaitée pour notre pays à l'horizon 2035.

Ces mécanismes sont les suivants:

- 1:- Engager toutes les parties concernées dans la réalisation des orientations stratégiques et les objectifs de la Vision. La loi d'orientation, pour une période de 10 ans, pourrait constituer le cadre approprié. Pour les départements ministériels, il faut que les idées qui relèvent de leurs secteurs respectifs soient exécutées.
- 2:- Transformer le plan quinquennal (INDS) actuelle en un plan stratégique global qui intègre une dimension sectorielle, une dimension régionale et une dimension nationale.
- 3:- Travailler à faire évoluer les habitudes et les mentalités afin d'assurer les transitions et les transformations nécessaires.
- 4:- Faire en sorte que les plans soutiennent les objectifs de la Vision et que chaque ministère ait sa propre stratégie à long terme (horizon 2035) conforme à la Vision.
- 5:- Identifier des thèmes dans des secteurs clés et réaliser des études stratégiques à long terme (horizon 2035) ou actualiser des études déjà réalisées et développer l'approche prospective au niveau des différents départements ministériels (renforcement des capacités).
- 6:- Développer des indicateurs synthétiques pour mesurer les progrès réalisés notamment au niveau du développement social et régional. Le développement du système statistique devient une priorité absolue, en développant surtout les statistiques sociales et régionales.
- 7:- Envisager la création d'un comité de haut niveau pour le suivi de la mise en œuvre de la vision.

La mise en œuvre des actions et programmes retenus dans la vision sera guidée et fondée sur la consultation, la participation, la responsabilité et les résultats attendus.

V.2- Le cadre institutionnel de Suivi-évaluation

En vue d'assurer une synergie et une cohérence entre les multiples actions, ainsi qu'une coordination de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre, de suivi - évaluation, un Cadre institutionnel comportant les structures suivantes sera créé par un décret ou par une loi.

Le Conseil Supérieur assure le leadership de la Vision, des transformations politiques, économiques et sociales et décide des arbitrages et des différends qui pourraient survenir dans leur mise en œuvre. Il examine le rapport annuel de mise en œuvre de la Vision. Présidé par le Président de la République, le Conseil Supérieur est un organe restreint.



La Commission Nationale de suivi et d'évaluation examine et formule ses appréciations sur la programmation et la budgétisation des plans d'actions, évalue l'exécution des plans d'actions et des résultats. Présidé par le Ministre de l'Economie, et des Finances chargé de l'Industrie, elle rassemble tous les acteurs du développement national.

La Direction de l'Economie

Bénéficiant des moyens modernes de travail et des ressources humaines supplémentaires, elle organisera et réalisera le plaidoyer, la vulgarisation et l'appropriation de la Vision. Elle contribuera à pérenniser les acquis, à promouvoir une tradition ou une culture de réflexion de Prospective et des capacités nationales de réflexion et d'anticipation à long terme.

L'appropriation nationale de cette vision, la pérennisation de cette tradition de réflexion prospective constituent deux priorités majeures avec le corollaire du renforcement des capacités institutionnelles et humaines. Dans ce contexte, un programme de renforcement des capacités humaines orienté sur la Prospective sera mis en œuvre pour les responsables des Administrations et des Entités locales.

Elle assurera le Secrétariat technique de la Commission Nationale de suivi et d'évaluation de la Vision.

L'appropriation nationale sera réalisée à travers les actions suivantes:

- **Communication et vulgarisation des résultats:**
des réunions, ateliers et séminaires seront tenus avec les Institutions républicaines, les Opérateurs économiques, les Organisations de la Société civile et avec les Acteurs des entités régionales.
- **Un plan de communication et de vulgarisation Djibouti 2035**
 - (i) des émissions radio- télévisées sur la présentation de la vision, les responsabilités des acteurs nationaux, le cadre institutionnel, la mise en œuvre, etc.;
 - (ii) des émissions spécifiques et illustratives sur les stratégies et les résultats attendus;
 - (iii) des pages publicitaires dans la presse internationale crédible.
- **Des séminaires et ateliers de formation**
 - (i) des séminaires ateliers d'appropriation et de formation;
 - (ii) un séminaire gouvernemental d'information sur les programmes, leurs objectifs, les responsabilités de chaque ministère dans le succès de la vision;
 - (iii) un séminaire atelier national d'informations sur la vision, et les responsabilités des acteurs nationaux (les travailleurs, le secteur privé, les ONGs, les élus, les régions).
- **Un renouveau de la planification et une réforme du cadre institutionnel et organisationnel**

La chaîne VISION (25 ans) – SCAPE (5ans) - PIP/CDMT - CBMT (3 ans) - BUDGET (annuel)- Système statistique national sera progressivement reconstituée, voire renforcée.



A cet égard, il est essentiel de poursuivre le développement de la planification stratégique liée à la budgétisation et à la coordination de l'aide, d'accroître rapidement l'efficacité de la chaîne Planification - Programmation - Budgétisation - Suivi & Evaluation - Système statistique national, notamment à travers le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des services du gouvernement sur toutes les étapes de la chaîne, en incluant les acteurs nationaux et internationaux.

- ***Un modèle approprié de projections macroéconomiques***

Réaliser une étude pour identifier les sources et déterminants de la croissance économique à court, moyen et long termes; l'objectif est de construire un modèle de croissance économique forte à deux chiffres. Elle permettra également de construire un modèle approprié de projections macroéconomiques, et bâtir ainsi un Cadre macroéconomique viable, réaliste, puis un Cadre de Dépenses à moyen terme cohérent avec les objectifs de croissance.

- ***Programmation - Evaluation économique des programmes:***

Des procédures et méthodologies d'évaluation économique des programmes et projets (Effets, prix de référence, impact environnement) seront adoptées et diffusées au sein des cellules des projets renforcées des Administrations.

Instituer un atelier national annuel de programmation des actions de l'Etat regroupant tous les acteurs nationaux (gouvernement, privé, ONGs, OSC) et internationaux, suivi d'un Séminaire gouvernemental de programmation des actions pour traduire les stratégies sectorielles en programmes et projets, et harmoniser avec les programmations des partenaires au développement.

- ***Budgétisation:***

Construire et mettre en place les Budgets Economiques qui fourniront le cadre budgétaire annuel, cohérent avec le Cadre de Dépenses à Moyen Terme. Le modèle de projections macroéconomiques, privilégiant les déterminants de la croissance à court terme sera élaboré à cet effet.

- ***Mise en œuvre, Suivi-Evaluation:***

Instaurer le cadre de suivi évaluation et généraliser la gestion axée sur les résultats (Cadre de Résultats) dans les services publics, renforcer le suivi des programmes, des ressources et des dépenses avec la participation de l'Inspection Générale de l'Etat et de la Cour des Comptes; Institutionnaliser un calendrier annuel des actions de l'Etat en vue d'assurer la cohérence et la mise en œuvre de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi & Evaluation.

- ***Partenariat, Coordination et mobilisation de l'aide***

Utiliser les cadres de coordination sectoriels de l'aide des Partenaires pour promouvoir les actions du Cadre Stratégique CS, renforcer le plaidoyer, développer des stratégies conjointes de mobilisation des ressources; veiller à l'alignement des appuis des PTF aux cycles budgétaires; favoriser le financement des dépenses budgétaires du CS dans une approche commune à travers un financement conjoint. Cette approche repose sur le principe de la prévisibilité des appuis budgétaires.



- ***Coordination, animation et communication du Gouvernement***

Créer un Comité de Coordination Financière et des Investissements qui se réunira mensuellement avec un Tableau de Bord des Indicateurs clés de performance de la gestion de l'économie nationale.

Instituer des Séminaires gouvernementaux en raison d'au moins un par trimestre (Programmation, Suivi évaluation CS, Coordination de l'aide, Budgets économiques) pour renforcer la coordination, la cohérence des actions, et assurer l'alignement et l'harmonisation des interventions des partenaires

- ***Développement des connaissances et partage des expériences***

Instituer un séminaire national sur le développement, cadre de dialogue de tous les acteurs nationaux et internationaux, et créer ainsi un instrument d'échanges de connaissances, de capitalisation des expériences, de partage de bonnes pratiques.

Evaluer les capacités des services gouvernementaux et des OSC et élaborer un programme national de renforcement des capacités de chaque maillon de la chaîne Planification - Programmation - Budgétisation - Suivi.



Conclusion

Le processus de construction des bases solides d'un développement durable et soutenu est au cœur des enjeux de positionnement des Nations qui se veulent responsables et maître dans la conduite de leurs affaires.

Notre pays, par l'aboutissement de l'élaboration de la vision Djibouti 2035 entend s'inscrire dans cette dynamique, car **(il n'y a point de route pour celui qui ne sait où il s'en va)**.

Djibouti 2035 ne doit pas être un vœu pieux. Pour ce faire, la mobilisation des ressources humaines et financières, et l'engagement au quotidien du politique doivent être le témoignage implacable du véritable changement de paradigme de développement pour le pays.

Par ailleurs, le document de la vision doit également constituer le phare qui éclaire et oriente les politiques nationales et sectorielles de développement.

Assurer un financement adéquat de ses stratégies, aligné sur les choix budgétaires annuels et l'alignement des partenaires techniques et financiers du pays seront le gage de son succès.



Bibliographie

- Bilan de la Loi d'Orientation Economique 2001-2010, Ministère de l'Economie et des Finances, 2011
- Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2004-2006, Djibouti
- Djibouti: Cinquième revue au titre de l'accord triennal appuyé par la Facilité Elargie de Crédit, Rapport des services du FMI, Juillet 2012
- Évaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence (ESASU) en zone urbaine, Janvier 2011
- Évaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence (ESASU) en zone rurale, Juillet 2011
- Éducation: Projection des effectifs 2008-2023, enseignement de base
- Étude du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme des Régions, Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, Août 2012
- Initiative Nationale pour le Développement Social (INDS) 2008-2012
- La Démarche Prospective, Un bref guide méthodologique, Hugues de Jouvène, Revue Futuribles (n°247, novembre 1999), mise à jour 2002
- Plan d'Action 2011-2016 du Ministère de l'Éducation Nationale
- Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE) 2001-2010
- Plan Quinquennal 2011-2016 du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
- Plan d'Actions Quinquennal 2011-2015 de la Culture à Djibouti
- Plan Directeur de Développement du Secteur Primaire (PDSP) 2009-2018 Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer, chargé des Ressources Hydrauliques (MAEM-RH)
- Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) de Djibouti 2008-2012
- Politique Nationale Genre 2011-2021 de Djibouti
- Programme de Développement de la Jeunesse Djiboutienne
- Projet de Développement Rural Communautaire et Mobilisation des Eaux PRODERMO, (MAEM-RH)
- Schéma Directeur 2010-2019 du Ministère de l'Éducation Nationale



- Situation du passé-actuel et Stratégie de développement des Télécommunications et de la Poste 2011-2015
- Situation actuelle et perspectives d'évolution du secteur des TIC DJIBOUTI 2008-2015
- Stratégie Nationale de Développement Urbain (SNDU), Rapport de diagnostic, Septembre 2011
- Stratégie Nationale de Développement Urbain (SNDU), Axes stratégiques et plan d'action, Mars 2012
- Stratégie Nationale de Développement de l'Artisanat (SNDA), Octobre 2009
- Stratégie Nationale de Microfinance 2012-2016
- Rapport du Séminaire National sur les Réalisations du Gouvernement, Rétrospective 2000-2008 et Perspectives pour 2009-2015
- Revue futuribles, Analyse et prospective, n° 179, septembre 1993
- Rapport de mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement, 2011
- Vision 2050 pour l'Afrique, forum 2013



ANNEXES



Annexe 1: Projection de la population

Années	Population totale	Djibouti ville	Ali Sabieh	Dikhil	Tadjourah	Obock	Arta
2009	818 159	475 322	86 949	88 948	86 704	37 856	42 380
2010	841 067	488 309	87 962	90 636	89 971	39 056	45 134
2011	864 617	501 598	88 987	92 356	93 362	40 293	48 021
2012	888 827	515 199	90 024	94 109	96 880	41 570	51 046
2013	913 714	529 119	91 073	95 894	100 530	42 887	54 210
2014	939 298	543 369	92 134	97 714	104 318	44 246	57 516
2015	965 598	557 959	93 207	99 569	108 249	45 648	60 966
2016	992 635	572 898	94 293	101 458	112 329	47 095	64 562
2017	1 020 429	588 199	95 392	103 383	116 561	48 587	68 306
2018	1 049 001	603 873	96 503	105 345	120 954	50 126	72 199
2019	1 078 373	619 933	97 628	107 344	125 511	51 715	76 241
2020	1 108 567	636 392	98 765	109 381	130 241	53 354	80 434
2021	1 139 607	653 264	99 916	111 457	135 149	55 044	84 777
2022	1 171 516	670 564	101 080	113 572	140 242	56 788	89 270
2023	1 204 318	688 307	102 258	115 728	145 526	58 588	93 912
2024	1 238 039	706 511	103 449	117 924	151 010	60 444	98 701
2025	1 272 704	725 192	104 654	120 161	156 700	62 360	103 636
2026	1 308 340	749 448	105 874	122 442	162 605	64 336	103 636
2027	1 344 974	774 358	107 107	124 765	168 733	66 374	103 636
2028	1 382 633	799 940	108 355	127 133	175 091	68 478	103 636
2029	1 421 347	826 211	109 617	129 546	181 689	70 647	103 636
2030	1 461 144	853 188	110 895	132 004	188 535	72 886	103 636
2031	1 502 056	880 889	112 187	134 509	195 639	75 196	103 636
2032	1 544 114	909 332	113 494	137 062	203 012	77 578	103 636
2033	1 587 349	938 536	114 816	139 663	210 662	80 037	103 636
2034	1 631 795	968 519	116 154	142 313	218 600	82 573	103 636
2035	1 677 485	999 302	117 507	145 014	226 837	85 189	103 636



Annexe 2: Projection des indicateurs macroéconomique

(en Million FD)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PIB prix courant	189 622	208 261	228 734	246 175	271 254	301 669	339 513	382 801	436 215	497 534	569 017	737 549	818 326
taux de croissance %	5,3	9,8	9,8	7,6	10,2	11,2	12,5	12,8	14,0	14,1	14,4	13,9	11,0
Transferts Nets	14 967	12 508	13 867	13 111	9 196	2 786	33 046	29 277	25 000	24 500	24 000	23 000	22 250
RNDP prix courant	204 590	220 770	242 601	259 286	280 450	304 454	372 559	412 077	461 215	522 034	593 017	760 549	840 576
PIB prix constant	97 646	102 040	106 938	112 285	120 706	130 966	143 801	158 181	174 157,37	191 921,4	212 073,2	256 608,5	275 084,3
taux de croissance %	3,5	4,5	4,8	5,0	7,5	8,5	9,8	10,0	10,1	10,2	10,5	10,0	7,2
Consommation à prix courant¹	147 448	196 468	196 711	211 711	233 279	256 418	288 586	325 381	366 421	417 928	477 974	619 542	679 210
taux de croissance %	-3,7	33,2	0,1	7,6	10,2	9,9	12,5	12,8	12,6	14,1	14,4	13,9	9,6
Consommation à prix courant²	147 448	196 468	196 711	211 711	233 279	256 418	288 586	325 381	354 665	387 294	424 087	511 746	564 456
taux au PIB %	77,8	94,3	86,0	86,0	86,0	85,0	85,0	85,0	81,3	77,8	74,5	69,4	69,0
Investissement	39 356	51 200	62 222	79 779	88 610	100 146	118 704	134 906	235 022	263 671	300 229	358 895	306 950
taux d'investissement au PIB (%)	20,8	24,6	27,2	32,4	32,7	33,2	35,0	35,2	53,9	53,0	52,8	48,7	37,5
Epargne Nationale	57 142	24 302	45 890	47 576	47 171	48 036	83 973	86 697	94 794	104 105	115 043	141 008	161 365
taux d'épargne (%)	30,1	11,7	20,1	19,3	17,4	15,9	24,7	22,6	21,7	20,9	20,2	19,1	19,7
Compte Courant (Investissement - Epargne)	-17 786	26 898	16 332	32 203	41 439	52 110	34 731	48 209	140 228	159 565	185 187	217 887	145 585
% de PIB	-9,4	12,9	7,1	13,1	15,3	17,3	10,2	12,6	32,1	32,1	32,5	29,5	17,8
Stock des réserves internationales	231	228	245	272	305	341	382	428	482	544	620	807	932
Variation des réserves (million de dollars-IMF)	13	-2	17	27	33	37	41	46	54	62	77	100	124
% PIB	1,2	-0,2	1,3	1,9	2,1	2,2	2,1	2,1	2,2	2,2	2,4	2,4	2,7

Annexe 2: Projection des indicateurs macroéconomique (Suite)

(en Million FD)	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
PIB prix courant	909643	1013033	1130271	1263417	1413555	1582998	1774391	1990760	2235573	2512807	2827021	3183452	818326
<i>taux de croissance %</i>	11,2	11,4	11,6	11,8	11,9	12,0	12,1	12,2	12,3	12,4	12,5	12,6	11,0
Transferts Nets	21500	20750	19750	18750	17750	16750	15750	14750	13750	12750	11750	10750	22250
RNDB prix courant	931143	1033783	1150021	1282167	1431305	1599748	1790141	2005510	2249323	2525557	2838771	3194202	840576
PIB prix constant	295440,6	317894,1	342689,8	370105	400083,5	432890,3	468820,2	508201,1	551398,2	598818,5	650915,7	708196,3	275084,3
<i>taux de croissance %</i>	7,4	7,6	7,8	8,0	8,1	8,2	8,3	8,4	8,5	8,6	8,7	8,8	7,2
Consommation à prix courant1	755004	840817	926822	1036002	1144980	1282229	1419512	1572700	1743747	1934861	2148536	2387589	679210
<i>taux de croissance %</i>	11,2	11,4	10,2	11,8	10,5	12,0	10,7	10,8	10,9	11,0	11,0	11,1	9,6
Consommation à prix courant2	623159	688591	764336	848413	942586	1048156	1165550	1297257	1443847	1607002	1786986	1987128	564456
<i>taux au PIB %</i>	68,5	68,0	67,6	67,2	66,7	66,2	65,7	65,2	64,6	64,0	63,2	62,4	69,0
Investissement	337873	361865	410334	452696	495456	559161	631595	714018	758922	859424	942642	1069292	306950
<i>taux d'investissement au PIB (%)</i>	37,1	35,7	36,3	35,8	35,1	35,3	35,6	35,9	33,9	34,2	33,3	33,6	37,5
Epargne Nationale	176139	192966	223199	246165	286326	317520	370628	432810	505576	590696	690235	806613	161365
<i>taux d'épargne (%)</i>	19,4	19,0	19,7	19,5	20,3	20,1	20,9	21,7	22,6	23,5	24,4	25,3	19,7
Compte Courant (Investissement -Epargne)	161734	168899	187135	206531	209130	241642	260967	281209	253346	268728	252407	262679	145585
<i>% de PIB</i>	17,8	16,7	16,6	16,3	14,8	15,3	14,7	14,1	11,3	10,7	8,9	8,3	17,8
Stock des réserves internationales	1070	1230	1420	1634	1872	2140	2439	2775	3153	3577	4054	4592	932
Variation des réserves (million de dollars-IMF)	138	160	191	213	239	267	300	336	377	424	477	537	124
<i>%PIB</i>	2,7	2,8	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	2,7





Annexe 3: Financement et besoins de financement

FINANCEMENT												
(en million FD)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne 2013-2017	
<i>Compte Courant</i>	40056	12636	-8973	30540	16332	32203	41439	52110	34731	48209	41738	
<i>Remboursement du principal</i>	4056	4552	4534	5371	6 093	7 000	8 000	9 000	10 000	11 000	9 000	
<i>Variation des réserves (million de dollars-IMF)</i>	43	44	13	-2	17	27	33	37	41	46	37	
<i>Autres sorties</i>					1 000	1 000	1 200	1 300	1 300	2 000	1 360	
<i>Besoins de financement extérieurs</i>	77589	51689	31249	63170	26395	44992	56438	68905	53305	69356	58 599	
<i>Emprunts</i>	5350	12142	3592	5948	14217	14553	23536	31499	12564	27248	21 880	
<i>Investissements Directs Etrangers (million FD)</i>	41418	17700	16461	12390	18588	30439	32902	37406	40742	42108	36 719	
<i>Encours de la dette</i>	105 058	111 440	112 598	115 215	123 339	130 892	146 427	168 927	171 490	187 738	161 095	
% PIB	60,6	61,9	59,4	56,1	53,9	53,2	54	56	50,5	49	52,3	

FINANCEMENT												
(en million FD)	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<i>Compte Courant</i>	60481	75067	68736	57381	43226	436215	41439	52110	34731	48209	41738	40675
<i>Remboursement du principal</i>	12 500	13 750	15 125	16 638	18 301	20 131	22 145	24 359	26 795	29 474	32 422	35 664
<i>Variation des réserves (million de dollars-IMF)</i>	2 000	2 500	3 000	3 500	4 500	5 500	7 000	8 000	9 500	11 000	13 000	15 000
<i>Autres sorties</i>	84100	101576	99486	91788	82199	90564	85283	93669	96065	103367	106905	105520
<i>Besoins de financement extérieurs</i>	38508	50283	41621	26388	8079	15524	1636	168	-8741	-14327	-12046	-28059
<i>Emprunts</i>	45591	51292	57865	65401	74120	75041	83647	93501	104806	117694	118951	133579
<i>Investissements Directs Etrangers (million FD)</i>	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	9,0	9,0
<i>Encours de la dette</i>	213 747	250 280	276 776	286 526	276 303	271 695	251 187	226 995	191 460	147 658	103 191	39 468
% PIB	51,6	53,7	52,6	48,2	41,0	36,2	30,0	24,3	18,3	12,5	7,8	2,7



RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI